

Selon l'ONU, l'Europe a besoin de 159 millions d'immigrés d'ici à 2025

SELON les démographes des Nations unies, l'Union européenne devra, d'ici à 2025, ouvrir ses portes à 159 millions de travailleurs immigrés si elle veut maintenir l'équilibre actuel moyen de quatre à cinq actifs pour un retraité. C'est la conclusion d'un rapport préliminaire intitulé « Migrations de remplacement : une solution aux populations en déclin et vieillissantes ». Certes « ces chiffres sont politiquement inacceptables pour les Européens, explique au Monde Joseph Chamie, directeur de la division de la population de l'ONU, mais je ne vois pas d'autre solution que de regarder ces problèmes en face : les populations en Europe vieillissent à un taux alarmant, et il est indispensable de prendre en compte les conséquences économiques et sociales de ce fait ».

Lire page 2

Bogue : le bluff du siècle ?

● La peur d'un sinistre informatique était-elle exagérée ? ● L'industrie concernée en a-t-elle profité pour alourdir la facture ? ● Notre enquête et nos réponses : le risque était bien réel ; les dépenses ont été excessives ; la modernisation qu'elles ont entraînée est bénéfique

L'APOCALYPSE informatique - c'est-à-dire le bogue tant redouté lors du passage à l'an 2000 - n'a finalement pas eu lieu. Seuls quelques couacs sans grande conséquence ont été constatés, tel ce premier bébé danois de l'an 2000, enregistré par l'ordinateur de la maternité comme ayant déjà... cent ans. Les sommes fabuleuses investies pour remettre à niveau les systèmes informatiques - 120 milliards de francs en France, près de 2 500 milliards de francs dans le monde - n'auront donc pas été dépensés en pure perte, même s'il est encore trop tôt pour crier victoire. C'est en tout cas l'avis du Cigref, le Club informatique des grandes entreprises françaises, dont la centaine de membres aura réglé au total une facture de 30 à 35 milliards de francs.

La tranquillité n'aurait-elle pas pu être assurée à moindre coût ? Aux Etats-Unis, John Koskinen, le « Monsieur Bogue » du président

OUF ! Y'A PAS EU DE BOGUE !



Clinton, a reconnu qu'une dizaine de milliards de dollars de trop auraient été dépensés, sur un total de 100 milliards. Cet aveu ne peut qu'alimenter la polémique naissante : les entreprises d'informatique auraient-elles inventé, à partir d'un risque réel de bogue, leur dernier coup marketing du millénaire ? Les groupes d'informatiques s'en défendent, estimant que seuls 10 % de leur chiffre d'affaires provient des aménagements liés à l'an 2000, une grande majorité des opérations ayant été réalisées par leurs clients, en interne. Nombre d'entreprises ont profité de ces travaux pour moderniser leurs équipements et leurs programmes. Elles s'estiment ainsi prêtes à affronter d'autres échéances stratégiques comme le développement du commerce électronique et le passage généralisé à l'euro.

Lire pages 14 et 15 et notre éditorial page 13



TEMPÊTES La révolution dans la forêt

Les tempêtes ont fait souffler un vent de révolution culturelle sur l'Office national des forêts. L'ONF admet s'être trompé en privilégiant les résineux et veut saisir l'occasion du désastre pour diversifier les essences et réaménager l'espace en ne tenant pas seulement compte des impératifs économiques. Quant au ministère de la culture, il chiffre à 900 millions de francs les dommages causés au patrimoine historique.

Nos informations p. 10 et 25 La chronique d'Alain Lompech p. 24

Justice : réforme en échec ?

LA RÉFORME du Conseil supérieur de la magistrature ne passera pas : tel est le message que ses amis politiques ne cessent d'adresser à Jacques Chirac. La droite, lui disent-ils, ne votera pas cette réforme - demandée par lui, élaborée par le gouvernement - qui capotera donc, le 24 janvier, devant le Congrès réuni à Versailles, puisqu'elle ne pourra pas, selon eux, rassembler les trois cinquièmes des suffrages nécessaires à son adoption. Mercredi, Jacques Chirac devait pourtant réaffirmer qu'elle lui paraît nécessaire et inviter le gouvernement et les parlementaires à rapprocher leurs points de vue. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, se prépare à un échec éventuel et dessine déjà, à grands traits, sa contre-attaque politique.

Lire page 6

Si vous échappez à la grippe, méfiez-vous de la gastro-entérite

LA GRIPPE est là, et bien là. L'épidémie a commencé en France métropolitaine depuis quatre semaines et a déjà atteint près d'un million de personnes, selon des données fournies, mardi 4 janvier, par le réseau Sentinelles de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), qui surveille plusieurs maladies dont celle-ci.

Le réseau Sentinelles regroupe, à travers la France, 1300 médecins généralistes bénévoles qui font état des observations faites dans leur clientèle. « Pour l'instant l'épidémie se situe tout à fait dans le registre des épidémies habituelles, estime le docteur Antoine Flahault, animateur de ce réseau, puisque au total la grippe touche chaque année entre 700 000 et 5 à 6 millions de personnes dans notre pays. L'inconnue est donc la durée de l'épidémie. Pour l'instant, elle ne présente pas de caractéristique notable, sinon que nous n'avons pas assisté au classique ralentissement du nombre de cas pendant les vacances scolaires. »

C'est avant tout dans la population active que la grippe frappe, si l'on en croit les chiffres du bilan hebdomadaire pour la semaine allant du 27 décembre au 3 janvier : 64 % des grippés ont

entre 20 et 59 ans. Parmi les dix-huit des vingt-deux régions françaises concernées, les plus atteintes sont la Picardie, la Bretagne, Rhône-Alpes, l'Alsace et la Basse-Normandie.

Que ceux qui ont, pour l'heure, échappé à la grippe ou qui ont pris la précaution de se vacciner contre elle ne se réjouissent pas trop tôt : la non moins traditionnelle épidémie de gastro-entérite, qui démarre toujours en janvier, est elle aussi, au rendez-vous. Baptisée - à tort - grippe intestinale, elle a déjà affecté plus de 200 000 personnes, chiffre qui, là encore, se situe dans la moyenne.

Comme chaque année à pareille époque, l'épidémie de grippe est le prétexte à un débat sur les meilleurs moyens d'en prévenir les conséquences les plus graves. Cette année, la nouveauté vient de la mise sur le marché d'un médicament antiviral, le zanamivir, commercialisé sous le nom de Relenza par le laboratoire Glaxo Wellcome.

Pas plus en France que dans les autres pays où existe une stratégie vaccinale, la vaccination antigrippale ne vise à lutter contre les épidémies. Elle se borne à prémunir les personnes les plus fragiles contre une maladie qui peut être

grave pour elles, d'où la gratuité du vaccin pour les plus de soixante-dix ans. Certains épidémiologistes redoutent d'ailleurs que la commercialisation de nouveaux médicaments antigrippaux diminue le recours au vaccin.

Cette question est d'autant plus cruciale que deux problèmes ne sont pour l'heure pas résolus : l'intérêt médical et les effets indésirables possibles de ces antiviraux. Sur le premier point, la commission de transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a estimé que le « service médical rendu » du Relenza, qui ne peut être obtenu que sur prescription médicale et au prix de 149,50 francs, ne justifie pas son remboursement par la collectivité.

Certains assureurs, comme Axa ou Groupama, ont sauté sur l'occasion pour proposer, sous conditions, sa gratuité à leurs souscripteurs. Sur le second aspect, faute de disposer d'un recul suffisant, il est impossible de connaître avec précision les effets indésirables de ces produits et les risques de voir apparaître des résistances médicamenteuses.

Paul Benkimoun



VOYAGES Glisse à prix doux

Entre Chamonix, Flaine et Morzine-Avoriaz, à deux pas des « usines à neige » et de leur effervescence bruyante et colorée, le Faucigny (Haute-Savoie) offre, à qui sait apprécier le charme de stations chaleureuses et discrètes, l'opportunité de faire, à prix doux, un vrai séjour alpin et de rencontrer de « vrais » montagnards. p. 22-23

Le sacre d'un banquier central



ALAN GREENSPAN

BILL CLINTON a reconduit, mardi 4 janvier, Alan Greenspan à la présidence de la Réserve fédérale pour un nouveau mandat de quatre ans. Cette annonce a eu lieu alors que Wall Street et les Bourses européennes reculaient fortement, victimes des craintes de hausse des taux.

Lire page 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 106 - 7,50 F



POINT DE VUE

Non aux OPE hostiles

par Jean Peyrelevade

LE mouvement de concentration d'entreprises se fait le plus souvent par offres publiques soit d'achat (OPA : la société initiatrice acquiert contre argent les actions de la société cible), soit d'échange (OPE : le paiement se fait alors en actions de la société initiatrice, c'est-à-dire en papier).

Ces offres peuvent être amicales ou hostiles. Il faut, à mon sens, encourager les premières et rendre les secondes plus difficiles. A cette fin, je considère que les pouvoirs publics devraient avoir la possibilité de réserver la formule de l'échange aux opérations amicales qui constituent une sorte de fusion librement consentie, et d'imposer que les opérations hostiles se fassent en cash. D'où la formule : non aux OPE hostiles.

Cette expression ne traduit ni un réflexe nationaliste visant à repousser tout prétendant étranger à la prise de contrôle de sociétés françaises, ni un refus du processus de concentration. On m'opposera qu'une réglementation de ce type serait contraire aux principes de l'économie de marché. Je prétends au contraire qu'elle leur serait plus fidèle que

maintes pratiques aujourd'hui en vigueur. Pour le pouvoir politique, pour l'opinion publique, la nationalité de l'entreprise initiatrice d'un rapprochement est un point sensible. On comprend pourquoi : nul ne désire voir l'ensemble de nos centres de décision passer sous contrôle étranger. Cet aspect est d'autant plus délicat que l'absence, depuis plus de vingt ans, d'un statut de société européenne (à quoi sert donc Bruxelles ?) oblige les partenaires potentiels au choix d'un siège social, d'une loi et d'un droit nationaux (ce qui exacerbe les réactions de clocher) quand ils se voudraient transnationaux.

Soyons conséquents : la construction d'un appareil productif véritablement européen, la volonté de tenir notre rang dans une économie mondialisée imposent l'apparition de nouvelles entreprises à la taille de la zone euro et des onze pays qui la constituent. Celles-ci résulteront, la plupart du temps, de rapprochements transfrontaliers.

Lire la suite page 12

Jean Peyrelevade est président-directeur général du Crédit lyonnais.



ENQUÊTE Les fantômes de Timisoara

Dix ans après la chute du régime Ceausescu, la ville de Roumanie qui donna le signal de la révolte contre le Conducator s'est lancée dans l'économie de marché et regarde davantage vers Vienne que vers Bucarest. Elle reste le symbole de la résistance au communisme, mais n'oublie pas qu'elle fut aussi le théâtre d'une entreprise de désinformation et d'une macabre mise en scène. p. 11

International	2	Aujourd'hui	21
France-Société	6	Météorologie	24
Régions	10	Jeux	24
Horizons	11	Culture	25
Entreprises	14	Guide culturel	27
Communication	16	Kiosque	28
Tableau de bord	17	Abonnements	28
Carnet	20	Radio-Télévision	29

POPULATION La division de la population des Nations unies prépare un rapport explosif sur les conséquences sur les pays riches des évolutions démographiques ac-

tuelles. ● LA BAISSÉ régulière de la natalité et l'allongement de la durée de la vie vont bouleverser le rapport entre actifs et inactifs, qui passerait de plus de 4 pour 1 à 2 pour 1 dans

les cinquante ans à venir. ● SEULE SOLUTION pour maintenir les grands équilibres socio-économiques, à commencer par le financement des retraites: l'appel massif à la main-

d'œuvre immigrée. ● LES NATIONS UNIES chiffrent les besoins globaux des pays européens à 159 millions de personnes d'ici à 2025, ceux des Etats-Unis à 150 millions. ● LE PRÉ

RAPPORT ne constitue qu'une projection mécanique des tendances actuelles, et ne tient pas compte d'autres évolutions politiques et macroéconomiques possibles.

L'Europe aurait besoin de 159 millions d'immigrés d'ici à 2025

Selon un prérapport des Nations unies intitulé « Migration de remplacement : une solution aux populations en déclin et vieillissantes », il n'y aurait d'autre issue que l'immigration pour pallier la diminution drastique du rapport entre actifs et inactifs. La France aurait besoin de 760 000 immigrés par an

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les conclusions d'un rapport préliminaire de l'ONU – dont le titre provisoire est « Migrations de remplacement : une solution aux populations en déclin et vieillissantes » – qui devrait être finalisé en mars 2000, sont politiquement explosives. A en croire les démographes de la division de la population des Nations unies, afin de maintenir l'équilibre actuel moyen de quatre à cinq actifs pour un retraité, l'Union européenne devrait ouvrir ses portes, d'ici à 2025, à 159 millions de travailleurs immigrés ! Ne serait-ce que pour maintenir le nombre des actifs au niveau où il était en 1995, l'UE a besoin d'importer une main-d'œuvre de 35 millions d'immigrés.

« Nous sommes conscients que ces chiffres sont politiquement inacceptables pour les Européens », explique le directeur de la division de la population de l'ONU, Joseph Chamie, mais franchement, je ne vois pas d'autre solution que de regarder ces problèmes en face : les populations de tous les pays du monde vieillissent, mais, en Europe, elles vieillissent à un taux alarmant, et il est indispensable de prendre en compte les conséquences économiques et sociales de ce fait », explique M. Chamie.

Certes, le rapport ne constitue qu'une projection simple, « mécanique », des données démographiques actuelles sur le quart de siècle à venir. Il se fonde sur les taux actuels de natalité (1,4 enfant par femme dans l'Europe communautaire), en régression dans tout le monde industriel, sur la poursuite à l'identique de la tendance au vieillissement des populations, sur le

maintien d'une croissance comparable, sur des gains de productivité sans changements, etc. Ainsi en vient-il à la conclusion que, compte tenu de l'allongement de la durée de la vie (et donc des implications induites pour le financement des retraites), de l'entrée de plus en plus tardive des jeunes, de mieux en mieux éduqués, sur le marché du travail, enfin et surtout, de la baisse de la fécondité, on ne comptera plus, dans cinquante ans, que deux actifs pour un inactif dans les pays riches.

QUATRE SCÉNARIOS

Conclusion : l'Europe doit trouver, durant le prochain quart de siècle, un apport de main-d'œuvre de 159 millions de personnes (et les Etats-Unis de 150 millions) pour maintenir les grands équilibres socio-économiques ! Et, ajoute le prérapport, où les trouver sinon en faisant appel aux migrants. On est là

Un décalage stupéfiant

Le décalage entre le solde des « entrées nettes » prévu par les gouvernements européens pour le prochain quart de siècle et les chiffres bruts des besoins en main-d'œuvre fournis par le prérapport de l'ONU est absolument stupéfiant.

● **Union européenne.** Au taux actuel de fécondité, la population de l'Europe communautaire devrait décliner de près de 30 millions d'âmes d'ici 2025. Le rapport onusien indique que, pour maintenir le nombre des actifs au

immensément en deçà des prévisions annoncées par les gouvernements européens (lire ci-dessous).

Car, si rien ne vient perturber les évolutions actuelles, en 2050, plus de 47 % de la population de l'Union européenne aura passé l'âge de la retraite, alors que le nombre de personnes de moins de 59 ans aura baissé de 11 %. « Nous avons beau être fiers de nos lois sociales, explique le Français Joseph Alfred Grinblat, l'un des rédacteurs du rapport, elles ont été faites en grande partie dans un contexte de cinq travailleurs pour un retraité. Lorsque l'on aura deux travailleurs pour un retraité, il sera physiquement et économiquement impossible d'offrir les mêmes bénéfices aux personnes âgées. » Le choix serait donc, explique-t-il, « entre un très grand nombre de travailleurs immigrés, ce qui politiquement est irréaliste, et l'augmentation de l'âge de la retraite, ce qui se heurte au problème du chômage en Europe ».

niveau de 1995, l'UE devrait intégrer 24 millions d'immigrés d'ici à 2025. Pour maintenir le rapport actuel entre actifs et inactifs, l'Union devrait autoriser l'entrée de 123 millions supplémentaires, soit au total 159 millions de personnes : 5,3 millions par an (le rapport court sur la période 1995-2025).

● **Etats-Unis.** 150 millions de nouveaux immigrants seraient nécessaires pour maintenir la parité actuelle entre actifs et inactifs. ● **France.** La France aurait besoin de trouver 23 millions de nouveaux actifs, soit 766 000 par an. Dans les Perspectives de la population mondiale publiées en 1998 par l'ONU, Paris annonce 30 000

Le pré-rapport de l'ONU étudie plus précisément l'évolution démographique dans huit pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon, la Russie et la Corée du Sud. Ces pronostics courent sur deux périodes distinctes : de 1995 (compte tenu des données sur les cinq ans écoulés, qui fondent les évolutions prévues) jusqu'en 2025, puis jusqu'en 2050. Quatre scénarios y seront explorés : les évolutions de population avec zéro migration ; le nombre d'immigrants nécessaires pour maintenir le niveau de la population, le nombre d'immigrants nécessaires pour maintenir le niveau de la population active (15 ans à 60 ou plus de 65 ans). Exemples : si les tendances actuelles se confirment, la population italienne passerait de 57 mil-

lions à 41 d'ici 2050. Celle de la Russie de 147 millions à 121, celle du Japon de 127 à 105. En 2050, l'âge médian en Espagne serait de 54,3 ans.

Selon le directeur de la division de la population, les hommes politiques en Europe devraient « d'abord cesser de pratiquer la politique de l'autruche et faire face à la réalité du facteur démographique. Imaginez que le monde soit une montre, dit M. Chamie, les chefs d'Etat regardent l'aiguille des secondes, alors que nous, démographes, regardons celle des heures, qui avance beaucoup moins vite, mais a des conséquences à long terme. » Et d'évoquer les réactions « prévisibles » au rapport en préparation. « Nous savons qu'aucun homme politique, en Europe ou ailleurs, ne sera réélu en proposant l'entrée, par millions, de travailleurs immigrés ; que les syndicats en Europe veulent abaisser l'âge de la retraite au lieu de

l'augmenter. Nous ne proposons pas de solutions politiques. On regarde les chiffres et on demande : qui va s'occuper des 47 % d'inactifs ? »

Chargé de la partie du rapport sur l'Amérique du Nord, Larry Heligman explique que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie « ont trouvé une solution en ouvrant leurs portes aux immigrés ». Un million de travailleurs immigrés entrent chaque année aux Etats-Unis « sans que cela affecte le taux de chômage, au contraire ». Et d'indiquer que les Européens feraient bien de s'en inspirer.

L'UNIQUE SOLUTION ?

« Le modèle américain, estime pour sa part le démographe Michael Teitelbaum, de la Fondation Alfred P. Sloan, n'est peut-être pas pour tout le monde. Peut-être les Européens préfèrent-ils leur qualité de vie à une économie à l'américaine. » Lui juge que le niveau des migrations prévu par l'ONU n'est « pas inévitable ». « Tout dépend de ce que l'on veut dans la vie. » Se disant « surpris » par la future publication du rapport, un diplomate occidental estime que l'immigration n'est pas la seule solution au vieillissement de l'Europe : « Que l'Europe vieillisse et que les taux de natalité soient faibles, nous le savons. Mais je ne suis pas sûr que l'on puisse compenser ces tendances par les travailleurs migrants. » Le financement des budgets sociaux est « déjà un grand sujet de préoccupation en Europe », admet-il, mais lui préfère miser sur la « probabilité » d'une croissance économique avec moins d'emplois.

*Afsané Bassir Pour
avec Sylvain Cypel*

Immigration contre déclin démographique : une équation trop simple

L'ACCROISSEMENT de l'immigration permettra-t-il à l'Europe d'infléchir son déclin démographique, de soutenir sa croissance et de financer ses systèmes de re-

ANALYSE

L'inversion des flux migratoires n'est pas la panacée aux problèmes de l'Europe

traite ? Tel est l'avis des Nations unies, qui suggèrent aux pays européens d'ouvrir leurs portes à près de 160 millions d'immigrés dans les vingt-cinq ans à venir. Le propos est à la fois provocateur et séduisant dans la mesure où le vieillissement européen est inscrit dans les faits et où les immigrants sont la plupart du temps des personnes jeunes, fécondes et dynamiques, susceptibles d'apporter du sang neuf à un continent qui se dirige

tout droit vers le « papy-boom ».

En Europe, la population en âge de travailler va commencer à diminuer aux alentours de 2010. Parallèlement, le nombre de personnes âgées devrait augmenter considérablement. Ce phénomène pourrait à son tour, malgré les gains de productivité prévisibles, entraîner une baisse du niveau de vie. Selon une étude de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), la diminution du revenu par habitant sur la période 1998-2050 pourrait être – relativement à ce qu'elle aurait été sans le vieillissement de la population – de l'ordre de 10 % aux Etats-Unis, de 18 % dans les pays de l'Union européenne et de 23 % au Japon.

A l'inverse, dans les pays en développement, la principale difficulté des années à venir consistera à créer des emplois pour les jeunes qui afflueront sur le marché du travail – environ 700 millions de nou-

veaux actifs entre 1990 et 2010, soit plus que l'ensemble de la population active des pays développés en 1990. Pourquoi ne pas favoriser, par une sorte d'échange de bons procédés, un circuit international permettant de combler ces déséquilibres ?

La fécondité des étrangers est plus élevée que celle des nationaux dans la plupart des pays d'Europe et le recours à une immigration massive présente l'avantage d'avoir un impact beaucoup plus immédiat que tous les efforts visant à accroître la fécondité des Européens. « Les naissances étrangères contribuent à l'accroissement naturel de la population et peuvent jouer un rôle de frein au vieillissement démographique », écrivait l'OCDE en 1998. « L'Europe, compte tenu de sa démographie, aura sans doute besoin d'apports de main-d'œuvre étrangère », déclarait Alain Juppé au Monde en octobre 1999.

PROMOUVOIR L'EMPLOYABILITÉ

Déjà, certains pays européens particulièrement concernés par le déclin démographique ne voient leur population s'accroître que grâce à l'immigration. C'est le cas de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autriche, du Danemark, de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. En France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni (ou aux Etats-Unis), c'est l'accroissement naturel (y compris les naissances étrangères) qui domine. Ne faudrait-il pas suivre l'exemple du Canada et de l'Australie qui mènent consciemment une politique d'« immigration de peuplement » visant à accueillir durablement des populations étrangères choisies en fonction de leur qualification et de leur aptitude à répondre aux besoins de l'économie ?

En France, dès 1991, une étude de l'Insee avait cité l'immigration comme l'un des moyens de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qui guette la France dès le début du XXI^e siècle. L'idée a été reprise par le rapport Boissonnat pour le Commissariat général au Plan sur le travail. Quant à la perspective de

« quotas » d'immigrés fixés en fonction des besoins de l'économie, elle est défendue aussi bien par Charles Pasqua que par certains responsables de gauche. La question est également évoquée du côté du patronat. Le délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), Denis Gautier-Savagnac disait récemment : « compte tenu du choc démographique en 2005, il ne serait pas absurde d'inverser les flux migratoires ».

Comment faire accepter aux populations européennes touchées par le chômage de masse une arrivée massive de nouveaux immigrants ? Aucun dirigeant européen n'est prêt à prendre ce genre d'initiatives politiquement très risquées. « Pour modifier substantiellement le processus de vieillissement (...) il faudrait des flux d'immigration extrêmement élevés et souvent bien plus importants que ceux enregistrés actuellement », soulignait l'OCDE dès 1995. Ce rapport citait, rien que pour la France, un chiffre idéal de 11 millions d'immigrants supplémentaires entre 2010 et 2020, calculé afin de permettre le maintien de l'équilibre actuel entre actifs et retraités. Actuellement la France accueille 100 000 immigrés par an.

« Les politiques d'immigration ne peuvent suffisamment être ciblées pour atteindre des objectifs démographiques précis en raison des difficultés rencontrées pour maîtriser le volume et la composition des migrations nettes », expliquent aussi les experts de l'OCDE. Autrement dit l'immigration ne peut résoudre, comme par un coup de baguette magique, les problèmes de l'Europe. C'est pourquoi elle doit s'inscrire dans une vision d'ensemble, accompagnée par des mesures visant à promouvoir l'employabilité de la génération âgée (le vieillissement actif), exploiter les réserves de main-d'œuvre, notamment chez les femmes, ou accroître la mobilité de la main-d'œuvre d'un pays à l'autre de l'Europe.

*Lucas Delattre
et Sylvia Zappi*

● **Espagne.** Selon le prérapport de l'ONU, ce sera en 2050 le pays où la moyenne d'âge sera la plus élevée du monde si aucune évolution ne contrarie cette tendance. Madrid annonce officiellement 12 000 immigrés par an d'ici 2005, puis 6 000, 4 000, 2 000 et zéro pour les quatre quinquennats suivants.

● **Hormis l'Allemagne,** tous les autres membres de l'UE donnent des prévisions en solde migratoire ridiculement faibles. Le « pompon » revient à la Finlande, aux frontières de la Russie et des pays baltes, qui annonce 4 000 entrées par an d'ici à 2005, puis... zéro jusqu'en 2025.

Le nouveau code de la nationalité entre en vigueur en Allemagne

BERLIN

de notre correspondant

Seyma est née le 1^{er} janvier 2000 à 03 h 08. Ses parents sont turcs, mais elle est aussi allemande et elle est la première berlinoise à bénéficier de la nationalité allemande en vertu de la nouvelle loi sur le code de la nationalité, entrée en vigueur le même jour. Désormais, les enfants d'étrangers nés en Allemagne, et dont l'un des parents réside régulièrement outre-Rhin depuis plus de huit ans, obtiennent automatiquement la nationalité allemande à la naissance. Avant l'âge de 23 ans, ils devront choisir : la nationalité d'origine ou allemande. Selon le ministère de l'Intérieur, sur les 100 000 enfants d'étrangers qui naissent en République fédérale chaque année, 40 à 50 % devraient devenir automatiquement allemands.

Quant aux adultes, ils peuvent dorénavant demander leur naturalisation après 8 années de séjour régulier dans le pays, contre 15 auparavant. Si plus de la moitié des 7,3 millions d'étrangers sont éligibles à la naturalisation, le nombre des demandeurs de passeport allemands devrait être de quelques centaines de milliers seulement : la loi exige en effet que les candidats à la naturalisation renoncent à leur nationalité d'origine, ce que refusent beaucoup d'immigrés de la première génération.

Le député Vert d'origine turque, Cem Özdemir, déplore que la presse nationaliste turque tente de dissuader les 2,1 millions de Turcs résidant outre-Rhin de demander un passeport allemand, et que beaucoup d'étrangers redoutent de ne pas passer avec succès l'épreuve de la langue, l'administration devant vérifier que le candidat au passeport allemand maîtrise la langue de Goethe. Mais la pompe est amorcée : il ne faut plus avoir de sang allemand dans les veines pour naître allemand. « Dès que quelques centaines de milliers d'enfants d'étrangers auront obtenu le passeport allemand, le processus sera devenu irréversible.

On ne pourra jamais revenir en arrière en changeant la loi », se réjouit M. Özdemir.

Cette réforme est censée faciliter l'intégration des étrangers, dans un pays où la démographie est en perte de vitesse. Certes, depuis 1990, la population a augmenté de 2,3 millions de personnes pour atteindre 82 millions d'habitants. Mais elle a bénéficié, dans les années 90, de l'afflux de 3 millions d'immigrés, parmi lesquels des Allemands de souche émigrés en Europe de l'Est – les « Aussiedler » – et des réfugiés de l'ex-Yougoslavie. Le débat sur l'immigration, brûlant au début des années 90, est retombé, depuis que les réfugiés de Bosnie sont en partie rentrés chez eux et que le flux des « Aussiedler » se tarit. En 1997, le solde migratoire a même été négatif.

DÉBAT SUR LES QUOTAS

Depuis la réunification, le nombre des décès dépasse de 50 000 à 120 000 celui des naissances. Si la situation n'a pas tourné à la catastrophe, c'est grâce au taux de natalité parmi les étrangers d'Allemagne (13,2 % des naissances pour 9 % de la population). La jeunesse de la population immigrée rend le problème des retraites un peu moins criant : 23,1 % des étrangers ont moins de 18 ans (contre 18,9 % pour les Allemands) et seulement 3,2 % ont plus de 65 ans (contre 16 % des Allemands). Mais à long terme, les perspectives démographiques sont alarmantes. Selon l'Office des statistiques de Wiesbaden, la part de plus de 60 ans pourrait passer d'ici à 2040 de 22 à 37 % et celle des moins de 20 ans de 21 à 15 %. Le débat sur l'instauration de quotas d'immigration avait été lancé par les Verts, dans la foulée de la victoire de la gauche en 1998, mais avait été promptement refermé par le ministre de l'Intérieur, Otto Schily, estimant que compte tenu de l'état de l'opinion publique, il faudrait fixer le quota... à zéro.

Arnaud Leparmentier

Forêts et campagnes dévastées, arbres cassés, mer polluée, nature anéantie.

Oiseaux et plages mazoutés, abris détruits, terriers inondés, les animaux désorientés souffrent et meurent.

**L'AN 2000
ARRÊTONS LA CHASSE**

Rassemblement des Opposants à la Chasse
BP 261 - 02106 St-Quentin Cedex - Tél. (0)3 23 62 31 37

Ligue Française des Droits de l'Animal
39, rue Claude Bernard - 75005 Paris - Tél. (0)1 47 07 98 99

La Cour de cassation renonce à la procédure de mise en état la veille de l'examen des pourvois

La Cour européenne des droits de l'homme souhaitait cette réforme

Désormais, la Cour de cassation n'imposera plus aux condamnés de se mettre en état, c'est-à-dire de se constituer prisonniers, la veille de l'exa-

men de leur pourvoi. Parce qu'elle maintenait cette mesure, la France avait été condamnée, le 14 décembre 1999, par la Cour européenne des

droits de l'homme pour « violation du droit à un procès équitable ». Les avocats de Maurice Papon vont tenter un ultime combat procédural.

C'EST une petite révolution en matière de procédure pénale que vient, dans la plus grande discrétion, d'opérer la Cour de cassation et qui, à deux mois près, aurait pu valoir une issue peut-être moins rocambolesque à l'affaire Papon.

Tirant les leçons d'un récent arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui condamna la France pour « violation du droit à un procès équitable » (*Le Monde* du 16 décembre), la haute juridiction française, désormais, n'impose plus aux condamnés à une peine de prison ferme supérieure à un an, qui n'ont pas été visés par un mandat de justice et qui demeurent en conséquence libres, de se constituer prisonniers la veille de l'examen de leur pourvoi – comme le prévoit, en droit français, l'article 583 du code de procédure pénale –, faute de quoi celui-ci n'est pas examiné.

Cinq ou six condamnés, parmi lesquels un client de l'avocat lillois M^e Eric Dupond-Moretti, qui avaient été « invités à se mettre en état » (selon la formulation juridique) avant l'examen de leur pourvoi, ont ainsi reçu postérieurement au 14 décembre 1999, date de l'arrêt de la CEDH, une lettre succincte du procureur général près la Cour de cassation, leur indiquant sobrement, sans explication : « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'y a pas lieu de déférer à cette obligation. »

Libre bien que condamné à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'hu-

manité », Maurice Papon avait fui en octobre 1999 la justice de son pays avant d'être arrêté en Suisse en attirant l'attention sur cette particularité procédurale française à laquelle il n'entendait pas se soumettre. Faute de s'être présenté en maison d'arrêt, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait été alors, conformément aux textes, « déchu » de son pourvoi. C'est au contraire à cette même obligation que s'était plié, en février 1997, Bernard Tapie, condamné à huit mois de prison ferme dans l'affaire du match truqué VA-OM, à une époque où la mise en état concernait encore toute peine de prison ferme supérieure à six mois.

ULTIME RECOURS DE M. PAPON

Brandissant la Convention européenne des droits de l'homme, plusieurs condamnés sollicitant une dispense de mise en état arguaient depuis plusieurs années du fait que cette disposition procédurale leur imposait en quelque sorte de se voir infliger par avance, avant épuisement des voies de recours, le châtiment qu'ils contestaient. Comme d'autres avant eux, les avocats de M. Papon avaient fait valoir une jurisprudence de la CEDH datant de 1993 et de 1998, qui, sur ce terrain de la mise en état, avait déjà condamné la France, mais toutefois sur la base de cas légèrement différents : il s'agissait de condamnés en fuite qui s'étaient dérobés volontairement à l'exécution d'un mandat

de justice (mandat de dépôt ou d'arrêt) et dont la Cour de cassation n'avait pas examiné le pourvoi.

Les conseils de M. Papon avaient aussi invoqué une affaire alors pendante devant la juridiction européenne, et cette fois-ci plus comparable en droit, dont le dénouement était attendu en décembre : celle d'un médecin de Montbelliard – Faouzi Khalfaoui – condamné pour agression sexuelle en 1995 et dont la demande de dispense de mise en état sur la base d'un certificat médical avait été rejetée en 1996.

Or, écartant l'argument du gouvernement français selon lequel la mise en état était destinée à assurer l'exécution de la condamnation en cas de rejet du pourvoi, les juges européens, par six voix contre une, ont au contraire estimé, dans cet « arrêt Khalfaoui », que « le respect de la présomption d'innocence, combiné avec l'effet suspensif du pourvoi, [s'opposait] à l'obligation pour un accusé libre de se constituer prisonnier, quelle que soit la durée, même brève de son incarcération ». Ils ajoutaient qu'il existait d'autres moyens de s'assurer de la personne condamnée, que ce soit avant ou après l'examen du pourvoi (les tribunaux correctionnels ou les cours d'appel ont, par exemple, toute latitude pour délivrer un mandat de dépôt à l'audience au moment du prononcé du jugement). Et concluaient que « le requérant [avait subi] une entrave excessive à son droit d'accès à un tribunal et,

donc, son droit à un procès équitable ». La CEDH condamnait la France à verser à Faouzi Khalfaoui 20 000 francs (près de 3 049 euros) pour dommage moral et 43 898 francs pour les frais de justice.

La décision internationale s'imposant au juge français, la plus haute juridiction française ne pouvait guère différer plus longtemps un remaniement de sa jurisprudence, qui correspond du coup à une anticipation de l'abrogation de la mise en état qui est contenue dans le projet de loi sur la présomption d'innocence qui doit être examiné en deuxième lecture par l'Assemblée nationale en février.

Après avoir pris attache avec la chambre criminelle de la Cour de cassation pour obtenir confirmation de ce qu'elle ne prononcerait plus de déchéance de pourvoi, le parquet général décida donc de ne plus adresser dorénavant les lettres « invitant » les condamnés à « se mettre en état » (de cinq à dix cas par semaine) et de faire savoir par lettre aux intéressés déjà convoqués qu'il ne leur était plus imposé de se constituer prisonniers avant l'examen de leur pourvoi.

Les avocats de M. Papon, dans un ultime combat procédural, entendent, eux, toujours faire condamner la France pour avoir déchu leur client de son pourvoi, faute de s'être constitué prisonnier. Ils déposeront leur recours à Strasbourg à la mi-janvier.

Jean-Michel Dumay

Deux mois de prison ferme requis à Compiègne pour discrimination raciale

COMPIÈGNE

de notre envoyée spéciale

Le procureur de la République du tribunal de grande instance de Compiègne (Oise), Christophe Kapella, a requis deux mois de prison



PROCÈS

ferme, 50 000 francs (7 622 euros) d'amende et la publication de la décision à l'encontre de Claire Lejeune, poursuivie pour « violation de domicile et discrimination raciale » dans une affaire qui l'oppose à un jeune couple, locataire de sa mère, Monique Destinay. Lors de l'audience qui s'est tenue mardi 4 janvier, le tribunal s'est attaché à démêler les fils d'une histoire rocambolesque qui a valu à Mohamed Ouazzani et Valérie Joncoux de se retrouver à la rue, huit jours après avoir signé un bail de location en bonne et due forme, leurs affaires enfermées dans le logement dont on avait, entre-temps, changé les serrures (*Le Monde* du 9 décembre 1999).

L'affaire remonte au 19 juin 1999. Mohamed Ouazzani, d'origine marocaine, et Valérie Joncoux, sa compagne, visitent un logement appartenant à Monique Destinay, situé dans l'aile d'un château, à Gournay-sur-Aronde (Oise). La propriétaire, âgée de soixante-quinze ans, a confié à l'Agence de gestion et de vente immobilière (AGVI) de Compiègne le soin de lui trouver de

nouveaux locataires. Mohamed et Valérie ont le profil idéal : deux salaires, deux bonnes situations et des parents qui se portent garants. En outre, ils sont d'accord pour remettre en état eux-mêmes l'appartement contre quatre mois de gratuité de loyer. Selon l'employé de l'agence chargée de la transaction, Jean-Pierre Delhay, cité comme témoin à l'audience, M^{me} Destinay aurait donné la préférence à ce couple, sans demander à le rencontrer, sur un autre candidat qui exigeait, lui, que le logement soit remis en état.

Le malheur de Mohamed et Valérie viendra d'une rencontre, quelques jours plus tard, dans le parc du château, avec Claire Lejeune, pharmacienne, et son mari, Pierre Lejeune, médecin et conseiller municipal à Compiègne. L'échange est plus que froid : on leur demande qui ils sont et ce qu'ils font là. Dans la soirée, l'agent immobilier sera contacté, à son domicile, par Claire Lejeune. Selon son témoignage confirmé à l'audience, M^{me} Lejeune aurait lancé « il y a des arabes dans le parc du château » et ajouté que « si on en laisse entrer un, c'est toute la bande qui débarque ». « Il faut casser le bail », aurait-elle ajouté. Devant son refus, Claire Lejeune se rendra trois jours plus tard, à la nuit tombée, au domicile de M. Ouazzani et fera changer les serrures. Constatant, le lendemain, qu'ils ne peuvent plus entrer chez eux, Mohamed et Valérie déposeront plainte pour « violation de domicile et discrimination raciale ». Le MRAP, SOS-Racisme et la Ligue

des droits de l'homme se constitueront parties civiles.

A l'audience, Claire Lejeune a nié avoir tenu les propos racistes rapportés par Jean-Pierre Delhay, mais elle a reconnu avoir évoqué, devant lui, le « viol et l'agression commises par des arabes » dont auraient été victimes deux membres de sa famille. « Quel rapport avec M. Ouazzani ? », a interrogé, sans obtenir de réponse, M^e Francis Terquem, l'avocat des victimes, avant d'évoquer, dans sa plaidoirie, « la brutalité des faits », « la sauvagerie inouïe » du couple Lejeune et « leur conduite pathologique ». Le procureur de la République, qui avait, dans un premier temps, renoncé à engager des poursuites avant d'entendre M. Ouazzani à sa demande, a évoqué « l'hydre hideuse du racisme BCBG ». Il n'a requis aucune sanction à l'encontre de la propriétaire ni de Pierre Lejeune, parti au cinéma pendant que sa femme faisait changer les serrures.

Plaidant que Jean-Pierre Delhay avait agi avec un mandat illégal, la défense a, pour sa part, tenté de faire valoir la thèse du « complot politique » fomenté par l'agent immobilier « pour sauver son emploi » et nié que ses clients, « des gens biens élevés et d'une bonne éducation », aient tenu des propos racistes. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 1^{er} février.

Christine Garin

Jamel Debbouze maintient qu'il a été agressé par des policiers

L'AFFAIRE Jamel Debbouze rebondit. Entendu, mardi 4 janvier, pendant plus de deux heures et demie par l'inspection générale des services (IGS), « la police des polices », le comédien a pu livrer aux enquêteurs sa version sur l'incident qui l'a opposé à des gendarmes dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, à proximité du Palais omnisport de Paris-Bercy (POPB). M. Debbouze a quitté les locaux de l'IGS sans faire de commentaire. Il aurait cependant maintenu ses déclarations, mettant en cause plusieurs fonctionnaires, dont un motard affecté à une

compagnie motocycliste de Paris, et un commissaire de police.

Selon nos informations, le comédien, qui sortait d'un parking du POPB au volant de sa Mercedes, aurait reconnu devant les enquêteurs de l'IGS s'être intercalé dans un convoi de gendarmes mobiles. Un motard lui aurait alors intimé l'ordre à deux reprises de s'écarter, dans des termes particulièrement agressifs. A la deuxième injonction, M. Debbouze aurait stoppé sa voiture à un feu rouge. Après l'avoir extrait de la Mercedes, le motard lui aurait fait une clé au bras. Son frère Karim, qui l'accompagnait, aurait crié de faire attention en raison du handicap au bras de Jamel. Il aurait alors reçu un coup de matraque.

Le récit est ensuite plus confus, les enquêteurs de l'IGS notant des contradictions entre les dépositions du comédien et celles de son entourage entendu par les policiers. Selon un témoignage, un homme en civil aurait frappé par derrière M. Debbouze avec un talkie-walkie. Selon une autre déposition, un commissaire de police l'aurait touché à deux reprises, à l'abdomen et à la nuque. C'est alors que le comédien serait tombé face contre terre.

Cette version est en partie confirmée par un témoin non identifié cité par *Libération* de mercredi. Celui-ci décrit un policier en blouson bleu, qui se tient à « trois ou quatre mètres » de M. Debbouze, alors que les insultes fusent : « J'ai entendu le type dire à Debbouze, indique le témoin, "C'est pas parce que t'es star qu'il faut nous faire chier." Tout de suite après, il lui a foncé dessus en lui donnant de grands coups de matraques dans l'abdomen. »

Le rapport de police rédigé le jour même de l'incident par le motard mis en cause par le comédien donne une tout autre version. Le fonctionnaire aurait, selon ses propres termes, décidé de procéder à un contrôle routier, lié au refus d'obtempérer du conducteur de la Mercedes. Il écrit alors que M. Debbouze « ouvre brutalement la portière de son véhicule, en descend et se jette sur moi. Surpris, je place mes mains en avant et retient l'individu. Je procède à une palpation de sécurité (...) ». Le chef de secteur [le commissaire] s'approche de l'individu (...). L'individu, extrêmement excité, bondit en sa direction en exécutant des gestes menaçants par pieds et mains. Assurant sa sécurité,

le chef de secteur repousse l'individu qui se laisse glisser au sol. »

L'enquête de l'IGS devrait se poursuivre, mercredi, par l'audition des gendarmes mobiles susceptibles d'avoir été témoins de la scène. Le parquet de Paris a par ailleurs demandé à M. Debbouze de se soumettre à un examen pour confirmer l'incapacité temporaire de travail (ITT) de trois jours délivrée par l'hôpital Saint-Antoine. M^e Jean Ennouchi a confirmé au *Monde* l'intention de son client de porter plainte contre X pour violences.

Par ailleurs, une plainte a été déposée contre M. Debbouze pour « violences volontaires » auprès du parquet de Rennes par un étudiant. Celui-ci indique avoir été frappé à plusieurs reprises par le comédien et trois de ses amis à la suite d'un différend routier. Le jeune homme circulait, le 31 décembre, dans le 18^e arrondissement de Paris, lorsqu'il a été percuté par un Jaguar à bord de laquelle se trouvait le comédien. Le plaignant a joint à sa plainte un certificat médical lui délivrant une ITT de sept jours.

Pascal Ceaux

Les corps de deux émigrés chinois repêchés en mer des Caraïbes

La France leur avait refusé l'asile en Guadeloupe

POINTE-À-PITRE

de notre correspondant

Les corps de deux des boat people chinois auxquels la France avait refusé l'asile en Guadeloupe ont été repêchés en mer, lundi 3 janvier, au large de Sainte-Croix, l'une des îles Vierges américaines (à 430 km au nord de la Guadeloupe), tandis que vingt-quatre de leurs compagnons ont été interpellés alors qu'ils tentaient de rejoindre le rivage de l'île à la nage.

Ces vingt-six demandeurs d'asile faisaient partie du groupe de soixante et un émigrants chinois qui avaient été sauvés d'une noyade certaine lorsqu'une frégate de la Marine nationale avait secouru en mer, le 22 octobre 1999, le crevettier à bord duquel ils se trouvaient dans une zone traversée par l'ouragan José. Les vingt-six avaient quitté la Guadeloupe clandestinement pour prendre place, le 1^{er} janvier semble-t-il, à bord d'un bateau dont la nationalité et le pavillon demeurent encore inconnus. Ils ont été jetés à l'eau sous le vent de Sainte-Croix, tandis que les passeurs prenaient le large.

MONTÉE DU RACISME

Le 20 décembre, la préfecture de la Guadeloupe avait annoncé que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) avait débouté les cinquante-trois Chinois ayant formulé des demandes d'asile. Ils avaient été aussitôt invités à « quitter le territoire de la République française », au plus tard le 20 janvier. Leur quasi-incapacité d'expression en anglais ou en français et leur dénuement financier donnaient à croire que les vingt-six réfugiés qui ont tenté l'aventure américaine de Sainte-Croix ont eu recours aux services de la filière d'immigration clandestine qui les avait initialement pris en charge, depuis leur transit au Surinam où ils avaient abandonné passeports et documents d'identité, à destination des Etats-Unis.

L'avocat guadeloupéen mandaté par le Gisti (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), M^e Louis-Gabriel Morton, pour assurer la défense des

soixante et un demandeurs d'asile avait d'ailleurs alerté les autorités judiciaires, policières et administratives. Celles-ci ne s'en étaient guère émues alors qu'elles ne semblaient pas ignorer les contacts que la filière avait tenté de nouer avec les réfugiés, par l'entremise d'un de ses confrères installé dans la partie française de l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, dans le but de les exfiltrer de la Guadeloupe vers les Etats-Unis.

La gestion administrative et politique du dossier des réfugiés chinois de la Guadeloupe a été particulièrement chaotique d'autant qu'ils ont été recueillis en mer alors que le président chinois Jiang Zemin effectuait une visite officielle en France. Aux préoccupations diplomatiques se sont adjoints l'inquiétude de l'instauration d'un flux migratoire chinois transitant par la Guadeloupe et, dans une moindre mesure, celle d'une radicalisation du discours « racialisé » d'un groupeuscule indépendantiste qui s'en était pris, quelques semaines plus tôt, aux « Blancs, Français et Européens, qui envahissent la Guadeloupe ». A ces réticences a répondu la publication, le 20 décembre, d'une pétition signée par près de sept cents personnes parmi lesquelles le président du conseil général, les quatre députés de la Guadeloupe et la quasi-totalité des journalistes de l'archipel, affirmant qu'elles sont « toutes des réfugiés chinois », s'alarmant de la montée de la xénophobie et du racisme et réclamant au gouvernement « autorisation de séjour et permis de travail » pour les réfugiés.

Cinq d'entre eux, parmi lesquels des mineurs de dix-sept ans, ont été rapatriés à Pékin, via Paris, lundi, tandis que trois autres attendent encore que les autorités chinoises leur délivrent des saufs-conduits. Mais les vingt-sept réfugiés, qui ne veulent surtout pas rentrer en Chine et souhaitent rester sur le territoire français, ont déjà trouvé un hébergement dans des familles insulaires bien décidées à les sauver.

Eddy Nedeljkovic

Corse : un groupe armé clandestin lance un nouvel appel à la trêve

UN SIXIÈME groupe armé clandestin corse, U Fronte Patriotu Corsu (FPC), a déclaré son soutien à la trêve illimitée annoncée par cinq autres organisations, dont le FLNC-canal historique, en réponse au processus de concertation engagé le 13 décembre par Lionel Jospin (*Le Monde* du 25 décembre). Lors d'une conférence de presse organisée dans le maquis, mardi 4 janvier au soir, en présence d'une cinquantaine de militants cagoulés et armés, U Fronte Patriotu Corsu a décrété « une suspension de ses actions ». Deux groupes clandestins n'ont pas encore pris position à l'égard du processus engagé par Matignon : le Front armé révolutionnaire corse (le FARC), faction groupusculaire dont chacun pense qu'elle est en sommeil depuis plusieurs mois, et Armata Corsa. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Jean Tiberi, maire RPR de Paris, a évoqué « la continuité, la durée nécessaires à l'action »** en présentant ses vœux aux élus du Conseil de Paris et des arrondissements, mardi 4 janvier à l'hôtel de ville, en présence de son épouse. Tout en évoquant un « bilan positif » de la mandature, son premier adjoint, Jacques Dominati (DL), a invité la municipalité à sortir « de la filiosité, d'une certaine forme de ringardise ». Edouard Balladur et Françoise de Panafieu, élus RPR dont les candidatures sont évoquées pour les élections municipales de 2001, étaient absents.

■ **JUSTICE : le philosophe Bernard-Henri Lévy a été condamné, mardi 4 janvier, à 10 000 francs (1 524 euros) d'amende et un franc de dommages-intérêts pour avoir diffamé le maire de Paris, Jean Tiberi, au cours de l'émission « Nulla part ailleurs », diffusée par Canal Plus, le 8 janvier 1998.** L'écrivain, parlant du gouverneur d'Alger, avait déclaré : « C'était le Chirac, le Tiberi local mettons, moins la corruption, probablement. » Le tribunal a jugé que M. Lévy avait, « de manière gratuite, sans distance ni réserve, lancé une accusation de corruption à l'égard de M. Tiberi sans se donner la peine d'étayer ses propos ».

■ **MUNICIPALES : Emile Zuccarelli a annoncé, mardi 4 janvier, sa candidature à Bastia pour les municipales de 2001.** Le ministre de la fonction publique a été maire de Bastia de 1989 à 1997 et avait quitté cette fonction après sa nomination au gouvernement.

■ **RENTRÉE SCOLAIRE : le ministère de l'éducation nationale a estimé, dans un nouveau bilan établi mardi 4 janvier, à 388 le nombre d'établissements scolaires qui ont dû différer la rentrée en raison des intempéries.** Selon lui, un millier d'établissements sur 71 000 ont été véritablement touchés par les intempéries et « quelques milliers d'élèves seulement, sur plus de 16 millions, n'ont pas pu être accueillis [le 4 janvier] ».

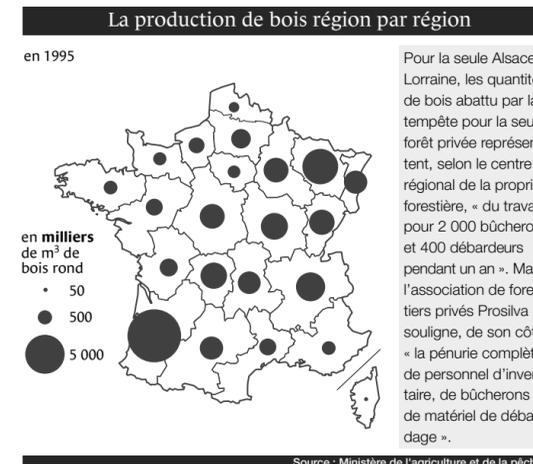
■ **ANIMAUX : les propriétaires de pitbulls doivent avoir stérilisé leur chien au jeudi 6 janvier, comme l'impose la loi du 6 janvier 1999** qui laissait un an aux propriétaires pour mettre leur animal en conformité. La peine maximale encourue pour délit de non-stérilisation est de six mois d'emprisonnement et 100 000 francs (15 245 euros) d'amende.

La régénération de la forêt dévastée passera par une diversification des essences

Retour sur les intempéries. Les gigantesques dégâts remettent en cause la politique de plantations de l'ONF et de la plupart des propriétaires privés. L'Office amorce une nouvelle gestion de son patrimoine. Cette tempête ne devrait pas avoir de conséquences sur le prix du papier

LE PROMENEUR qui, en parcourant récemment le majestueux parc de la Vallée-aux-Loups en banlieue parisienne, pouvait méditer cette mise en garde solennelle de Chateaubriand – « *partout où l'arbre a disparu, l'homme sera puni de son imprévoyance* » – y trouvera aujourd'hui une brûlante actualité. La masse des chablis recensée dans tout le pays dépasse 92,5 millions de mètres cubes, le quart Nord-Est est le plus touché. Déjà des voix, très autorisées ou qui le sont moins, se font entendre pour critiquer la manière trop productiviste et traditionnelle dont ont été gérées, depuis plusieurs décennies, les forêts françaises, notamment publiques : cela a pu, ici ou là, aggraver les effets dévastateurs des vents d'une intensité exceptionnelle.

En ligne de mire, l'Office national des forêts (ONF), vénérable institution: ses pratiques centralisées, une philosophie régalienne, un air d'apparaître un Etat dans l'Etat, une certaine pesanteur à s'adapter aux nouvelles attentes, notamment environnementales de la société, sont régulièrement montrés du doigt. Mais si ces critiques sont en partie fondées, elles doivent être tempérées par deux remarques. Depuis une décennie environ, l'ONF a commencé à changer d'état d'esprit « *et ces critiques sont un peu rétrogrades* », dit Bernard Goury directeur général. L'ONF a remis en question ses choix de plantation (moins de résineux, moins de parcelles en longs alignements parfaits pour faciliter l'abattage et le débardage), a pris en considération l'intérêt collectif et les exigences de la biodiversité,



en se préoccupant de l'insertion des forêts dans les paysages.

REINVENTER UNE POLITIQUE

En outre l'ONF n'est... que l'ONF, même si l'Office gère, outre les forêts domaniales, celles de quelque 12 000 collectivités locales ; les trois quarts des forêts, soit environ 11,2 millions d'hectares, sont en effet des propriétés privées, d'ailleurs très morcelées avec... 3,7 millions de propriétaires. Et les flèches qui touchent l'ONF n'épargnent pas ces derniers, qu'ils soient citadins, agriculteurs ou grandes institutions.

On estime à l'ONF, dont les 13 000 salariés sont encore sous le choc, que, paradoxalement, le

« *malheur* » de la fin 1999 – un peu comparable aux ravages endurés par l'Allemagne en 1990 – est une occasion de solder les erreurs du passé et de réinventer une politique de reboisement : les impératifs sociaux et touristiques, l'aménagement durable du territoire, la recherche de l'esthétique y auraient toute leur place, à côté de la mise en valeur économique. Les experts veulent favoriser la régénération naturelle, favorable à la mixité des essences, tout en respectant les caractéristiques des sols et des climats. Par chance, il se trouve qu'en Lorraine – région sinistrée – l'automne avait été marqué par d'excellentes glandées, ce qui hâtera la reprise des chênes.

Le plaidoyer de Prosilva pour la futaie irrégulière

CRÉÉE en 1989 en Europe et en 1990 en France, l'association Prosilva regroupe des forestiers qui prônent une sylviculture éloignée de la futaie homogène, dense et régulière souvent pratiquée en France, en forêt publique comme en forêt privée. Pour les experts de Prosilva, les futaies irrégulières et variées donnent une forêt qui résiste mieux aux tempêtes : « *Tout ce qui est pur et régulier est plus fragile que ce qui est mélangé et irrégulier* », souligne Marc Verdier, secrétaire général de Prosilva France.

EFFET DOMINOS

M. Verdier estime que la futaie irrégulière évite, en cas de coups de vent, les effondrements massifs par effets dominos ou château de cartes, car elle permet de passer d'un « *problème de stabilité collective* » à un « *problème de stabilité individuelle* » de chaque arbre. Un forestier membre de Prosilva cite l'exemple, en Alsace, d'une zone forestière privée, de quelque 5 000 ha, gérée selon les méthodes de son association. La tempête s'y est soldée par 10 000 m³ de chablis (bois abattu). Selon ce res-

ponsable, la forêt domaniale et communale voisine, d'une superficie équivalente, gérée selon les principes « *classiques* », a subi 5 à 10 fois plus de pertes.

Toujours selon les analyses de Prosilva, la reconstitution du patrimoine forestier est aussi favorisée par la régénération permanente produite sous futaie irrégulière, à l'inverse de ce qu'entraîne souvent la futaie régulière dense. Président de l'association en France, Bric de Turckheim ajoute un élément économique au plaidoyer pour une gestion « *durable* » de la forêt : selon lui, 1 000 m³ de bois permettent d'obtenir 60 % de « *gros bois* » (plus intéressant que le petit bois), en futaie irrégulière, contre 30 % en futaie régulière. La meilleure stabilité de la futaie irrégulière contribue aussi à son intérêt économique : « *Il faudra, à l'avenir*, souligne M. de Turckheim, *prendre beaucoup plus en compte les problèmes de stabilité, de santé, de vigueur, avant les problèmes de productivité pure.* »

Jean-Louis Andreani

Les dégâts dus à la tempête n'auront pas d'effet sur le prix du papier

PREMIER MASSIF européen, la France est aussi l'un des premiers fournisseurs de bois pour l'industrie papetière européenne. Avec une production d'environ 700 000 tonnes de pâte à papier par an, elle se classe au troisième rang derrière la Finlande et la Suède.

plus papiers et cartons recyclés pour produire de nouvelles pâtes, pourraient être tentés de revenir au bois, vu son prix. Ce qui risque de désorganiser par contre-coup le secteur des vieux papiers.

Mais l'industrie papetière ne pourra utiliser qu'une partie seule-

hausse. Ce scénario, de toute façon, a peu de chances de se réaliser. La préoccupation première des groupes est d'abord de reconstituer leurs marges, laminées ces dernières années.

Dans ce contexte, le bradage des prix du bois, alors que la demande de papier explose dans le monde, est une aubaine. Les conséquences de la tempête sur le secteur ne viendront que dans quelques années, une fois que les stocks d'arbres abattus auront été écoulés.

Il faudra des années pour retrouver le niveau de production de bois antérieur. Le secteur papetier risque de payer alors très cher pour cet approvisionnement essentiel.

Martine Orange

EDF mettra des années à reconstruire son réseau

EDF mettra des années à remettre en état son réseau, a affirmé le président d'EDF, François Roussely, mardi 4 janvier à Lempzours (Dordogne) : « *Une bonne partie de notre système électrique a été détruit, ce que nous faisons dans l'instant, c'est le réparer. Quand nous aurons raccordé le dernier foyer, à ce moment-là commencera la reconstruction du système.* » 312 000 foyers mardi soir restaient encore privés d'électricité. Les communes non encadrées devraient être de nouveau alimentées « *dans le courant de la semaine prochaine* », a affirmé M. Roussely mercredi sur RTL.

France Télécom espère qu'il ne restera plus que 200 000 lignes coupées à la fin de la semaine contre 360 000, mardi. Les clients dont la ligne a été rétablie le 3 janvier bénéficieront, les 4-5 mars et les 11-12 mars, de communications gratuites. Ceux dont la ligne n'a pas été rétablie bénéficieront de communications gratuites du 4 au 12 mars et d'un mois d'abonnement gratuit.

Là où les éléments ont mis en charpie des parcelles entières, notamment en plaine, l'ONF envisage de créer des laboratoires naturels pour suivre scientifiquement les évolutions de la végétation. Ailleurs, l'Office voudrait ne pas évacuer systématiquement les arbres cassés ou tombés, même si cela fait « *fouillis* », car il faut penser à l'habitat et à la nourriture de la faune, notamment ceux du grand gibier, question délicate qui met souvent aux prises associations de chasseurs, propriétaires de bois et défenseurs de l'environnement.

Dans le cadre de la directive européenne Natura 2000, un document conjoint de l'ONF et des propriétaires privés va prochainement être publié, qui suggérera différents scénarios de plantation, de coupes, de contrats avec les pouvoirs publics, et donc des compromis entre les exigences de la biodiversité et celles de l'économie marchande. Ce « *manuel de gestion des habitats forestiers d'intérêt communautaire* » prévoira aussi des aides de l'UE et de l'Etat.

Présent sur le front de la pêche et de la conchyliculture, pour cause de marée noire, Jean Glavany doit d'urgence consacrer aussi un bonne part de son temps aux forêts. Après sa visite en Lorraine lundi 3 janvier, il devait être à Rambouillet mercredi et présenter au conseil des ministres, le 12, un plan d'action national, assorti de mesures financières, fiscales et juridiques. Par la force des choses, ce plan va modifier profondément l'approche et le contenu de l'avant-projet de loi de modernisation de la forêt, qui a commencé à faire l'objet de réunions interministérielles (*Le*

Monde du 23 décembre 1999).

Il sera notamment difficile, vu le nombre de grumes à terre, d'admettre, comme il est écrit dans l'exposé des motifs, que « *la vente du bois reste à ce jour la principale source de financement de la gestion*

d'études parlementaire sur la forêt, suggère de « *mutualiser la gestion de la ressource surabondante disponible, au moins à l'échelle du pays, en inventant un mode de régulation qui évite une chute vertigineuse des cours* ».

Dans le Morvan, il ne faudra plus

« *commettre les mêmes erreurs* »

La forêt du Morvan n'a pas été épargnée par la tempête. Le bilan exact des pertes ne pourra être établi qu'en fin de semaine. Les résineux ont été particulièrement touchés, ce qui relance dans la région le débat sur leur implantation massive par les forestiers, au détriment des feuillus qui prévalaient naguère (*Le Monde* du 23 décembre).

« *Il est logique que les résineux aient plus souffert : ils ont un système racinaire superficiel et gardent des feuilles en hiver, offrant donc plus de résistance au vent*, estime Eric Fedoroff, chargé de mission environnement au Parc naturel du Morvan. *Il faudra revenir sur le peuplement régulier et à haute densité qui a prévalu jusqu'alors pour des raisons économiques. Cette surpopulation a créé de véritables écrans que le vent a balayé.* » « *Cette tempête fait partie d'un cycle normal de la nature, relative mais pourtant M. Fedoroff. Avant l'homme, la forêt se régénérerait ainsi. Mais celui-ci ne doit plus commettre les mêmes erreurs.* »

durable » et qu'il est possible « *d'envisager une augmentation significative des récoltes* », certains experts parlaient, avant les tempêtes, de 6 millions de m³ supplémentaires d'ici 2005 sur une récolte totale (privée et public confondues) annuelle de 30 millions environ. De même, devra être refaite la copie du contrat d'objectif triennal que l'ONF était en train de finaliser avec l'Etat. Des idées de « *reconquête* » se font jour. Ici on prône la création d'une Fondation nationale pour reconstituer le patrimoine. François Brottes, député PS de l'Isère et président du groupe

Passé le temps de la sinistrose, c'est un chantier de plusieurs générations qui s'ouvre et qui peut, comme l'avait dit Jean-Louis Bianco dans son rapport remis en août 1998 à Lionel Jospin, se révéler « *une grande chance pour la France* ». Afin qu'on puisse un jour, à nouveau, partager le bonheur de Jean Giono : « *De tous côtés, on voyait les profondes magiques de la maison du monde* ».

François Grosrichard

Lire aussi page 24

Dans le Doubs et dans les Vosges, les communes forestières vont subir d'énormes pertes financières

PONTARLIER (Doubs) LIFFOL-LE-GRAND (Vosges) de nos envoyés spéciaux « *C'est pas rien de voir cela !* », s'exclame Joseph, un vieil habitant

REPORTAGE
Pour certaines communes, c'est l'équivalent, parfois, de 5 à 10 récoltes

de la Chaux-de-Jilley, un petit village à une dizaine de kilomètres de Pontarlier, venu constater, des bords de la route qui mène au val des Usiers, les dégâts causés à la forêt communale par la tempête du 26 décembre. « *Regardez : une parcelle d'épicéas de quatre-vingts ans, dont certains de 120 m³ et de 40 mètres de haut en chablis [à terre] ; près de 12 000 m³ de beau bois cassés ou déracinés* », estime-t-il de son accent traînant franc-comtois. Pour les quelque 500 communes forestières du Doubs, dont plus des trois quarts ont des budgets directement liés à l'exploitation du bois, l'heure est au bilan amer des dégâts.

En Franche-Comté, dans un vaste secteur s'étendant de Champagnole (Jura) à Maiche (Haut-Doubs) et dans une moindre mesure en Haute-Saône, selon un bilan provisoire de la direction régionale de l'ONF, ce ne sont pas moins de 2 millions de mètres cubes d'arbres à terre (soit autant que la récolte annuelle régionale) aux niveaux domaniale et communal. Les forêts résineuses

(sapins, épicéas) sont les plus touchées avec plus de 1,6 million de mètres cubes recensés. Pour les feuillus, ce sont 600 000 m³ qui ont souffert des vents violents, principalement dans les Vosges saônoises et le Territoire de Belfort. Le centre régional de la propriété forestière (CRPF) estime que les 300 000 hectares de forêts privées ont subi 1 540 000 m³ de pertes.

Pour certaines communes, c'est l'équivalent, parfois, de 5 à 10 récoltes annuelles. « *On en vient à ce paradoxe que les communes rurales les plus aisées sont les plus atteintes et vont être les nouveaux pauvres* », s'inquiète André Mathez, maire de Goux-les-Usiers (560 habitants). La vente de bois de ses 374 hectares de forêts communales équilibrerait, bon an mal an, son budget à hauteur de 40 à 60 % (1,5 million de francs en 1999). « *Nous ne sommes pas au bout de nos peines, estime-t-il, car il va falloir débarder et tronçonner tout ce chablis. Ce travail revient entre 100 à 200 francs le mètre cube, faites le calcul du coût à supporter ! On ne s'en sortira pas ! Les problèmes de stockage vont également devenir rapidement ingérables.* »

QUADRATURE DU CERCLE

La même inquiétude perce dans les propos des responsables des établissements Descourvières, la scierie de son bourg qui emploie une quinzaine d'ouvriers pour 16 000 m³ de grumes par an : « *Bien sûr, dans un premier temps, on va acheter le chablis moins cher, faire du bénéfice que l'on donnera en partie à l'Etat. Mais dans deux ou trois ans, il n'y aura plus rien !* », souligne François-Xavier, qui s'active autour d'une écorceuse.

Jean Turberg, le président des communes forestières du Haut-Doubs, souhaite qu'il y ait un seul discours entre l'ONF et les communes, qu'un large consensus se dégage entre tous les acteurs publics et privés de la filière bois pour sauvegarder et commercialiser le chablis, réguler l'exploitation des coupes, éviter une trop grande saturation du marché et rechercher les aides éventuelles de l'Etat et des collectivités locales. La quadrature du cercle.

Les voisins des Vosges font le même constat : entre dix et douze

millions de mètres cubes de bois en été perdus. Par endroits, la tempête a tout rasé, s'engouffrant dans les petites vallées, rasant les buttes orientées vers l'ouest sur son passage et couchant pylônes électriques et arbres sur plusieurs kilomètres. Dans la lumière blafarde du mois de janvier, les pieds dans la neige, les élus de ces communes sinistrées, dont certaines n'ont toujours pas d'électricité, ont fait une première évaluation des dégâts. « *J'ai perdu 30 % de mon patrimoine, mon budget est à terre* », estime André Bresson, le maire de Gemaingoutte, une petite commune forestière de cent vingt-quatre habitants dans la zone de montagne. Non loin de là, la forêt communale de Mandray est dévastée à 40 %, un champ de ruines.

La plaine vosgienne a également payé un lourd tribut. A Liffol-le-Grand, Yves Goujon, le maire, et les agents ONF estiment être engagés dans une véritable course contre la montre. Seuls 250 hectares sur les 12 046 hectares de forêt communale ont été épargnés. Pour la commune et son principal client, l'industrie locale du meuble, la perte de ces futaies à base de hêtres est un désastre économique. Ce patrimoine forestier est détruit pour une période d'au moins cinquante ans. « *On va se retrouver avec une grande quantité de bois de faible qualité à commercialiser rapidement. Le hêtre se déprécie au bout de deux ans, alors que l'évacuation de tout ce bois représente au moins cinq ans de travail* », estime le maire.

« *Il est encore trop tôt pour tirer les enseignements de la tempête, explique pour sa part Eric Lacombe, le directeur départemental adjoint de l'ONF. Vu la violence du temps, et quel que soit le type de forêt, le résultat aurait été le même. L'essence qui résiste le mieux, c'est le chêne, hélas il ne pousse pas sur les terrains les plus touchés. On pourra toujours dans l'avenir essayer de faire des forêts plus mêlées en essences et moins denses, mais quoi qu'on fasse, le vent qui a dépassé les 150 kilomètres/heure par endroits avec des phénomènes de tourbillon est plus fort.* »

Ali Habib et Karine Thuczykont

Elus du prince ou des électeurs ?

LE DISCRÉDIT des hommes et des femmes politiques est un des maux dont souffre la démocratie française. Mais qui aurait pensé que Lionel Jospin contribuerait, involontairement, à l'accroître ? Voilà un premier ministre dont toutes les décisions, depuis deux ans et demi, sont finement pesées au trébuchet de leurs conséquences politiques et qui confie un des postes essentiels de tout gouvernement, le secrétariat d'Etat au budget, à une technocrate. Y a-t-il pourtant acte plus politique que la préparation de la loi de finances de l'Etat ? C'est même lors de son vote que se regroupe et se confirme la majorité parlementaire, seul support de la légitimité gouvernementale. Certes, la nouvelle secrétaire d'Etat n'agira que sous l'autorité, et donc sous la responsabilité, du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Mais, justement, pas plus que Florence Parly, Christian Sautter n'a acquis de mandat électoral.

La pratique n'est pas nouvelle. Elle est même une marque de la République gaullienne. Son fondateur tenait à ce que soient fermement distinguées les fonctions gouvernementales et parlementaires. Ainsi, le général de Gaulle a fait d'un ambassadeur, Maurice Couve de Murville, un ministre des affaires étrangères ; d'un préfet, Emile Pelletier, un ministre de l'intérieur ; d'un gouverneur de la Banque de France, Wilfrid Baumgartner, un ministre de l'économie et des finances ; et même d'un de ses anciens directeurs de cabinet devenu banquier, Georges Pompidou, un premier ministre sans qu'il se soit précédemment confronté au suffrage universel.

François Mitterrand, pour sa part, a transformé, d'un coup de baguette magique, certains de ses conseillers en membres du gouvernement chargés de gérer les dossiers qu'ils suivaient déjà à l'Élysée, comme Henri Nallet pour l'agriculture en avril 1985, Elisabeth Guigou pour les affaires européennes en octobre 1990, ou encore Jean-Louis Bianco passé directement, en mai 91, du secrétariat général de la présidence de

la République au ministère des affaires sociales. Est-ce sous ce double patronage présidentiel que veut se placer Lionel Jospin ?

En régime présidentiel – séparation des pouvoirs oblige – c'est la norme : le président, seul membre de l'exécutif élu, choisit souverainement les membres de son équipe. Mais en régime parlementaire, le gouvernement est responsable devant le Parlement qui, par son soutien, lui transfère une part de sa légitimité. Certes, la V^e République est hybride mais, en période de cohabitation, l'aspect parlementaire prend le dessus. D'ailleurs si Lionel Jospin, en 1997, a fait appel à quelques personnalités qui n'avaient pas été élues à l'Assemblée nationale, comme Claude Allègre ou Hubert Védrine, l'ossature de son gouvernement était composée de « politiques » au sens strict du terme. Depuis, tous ceux et celles qui sont venus la renforcer étaient des députés. Et voilà que cela change !

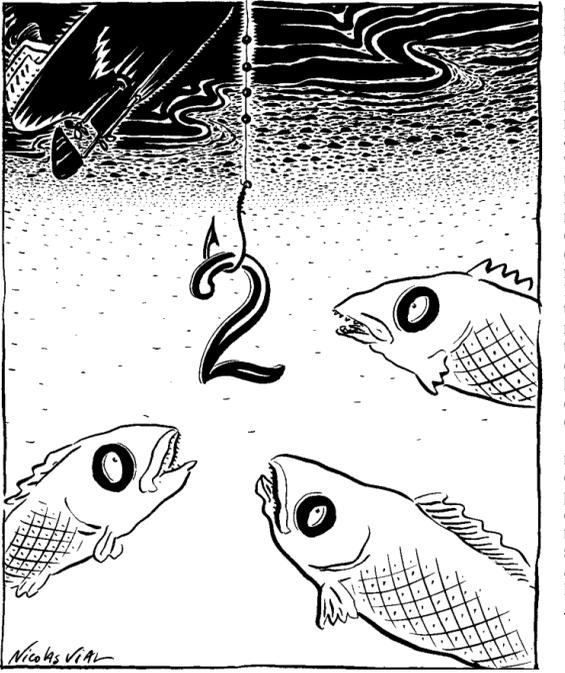
IMAGE BROUILLÉE

En démocratie, pourtant, c'est le suffrage universel qui confère la légitimité et non le bon vouloir du suzerain. Certains de ces élus du prince et non des électeurs ont, il est vrai, par la suite, démontré leurs capacités, non seulement techniques, mais aussi et surtout politiques. Il ne s'agit pas, non plus, de dévaluer le rôle de ceux qualifiés péjorativement de technocrates ; la complexité de l'appareil d'Etat impose qu'il soit géré par des spécialistes afin qu'il fonctionne le plus harmonieusement possible. Mais les choix essentiels, l'impulsion, doivent revenir aux politiques. C'est ce qui distingue un ministre et son entourage immédiat – son cabinet – de ses directeurs d'administration centrale. Si la frontière entre les uns et les autres n'est pas claire et nette, l'image est brouillée et les électeurs ont l'impression que les élections passent mais que les mêmes « énarques » dirigent la République. Et si les citoyens ont le sentiment que leurs choix sont sans effets sur l'action des gouvernements, c'est la politique qui

est discréditée. Réhabiliter la politique, moderniser le fonctionnement de la démocratie étaient pourtant aux premiers rangs des priorités de Lionel Jospin. Réussir à mener à bien l'instauration de la parité, c'est permettre aux femmes d'arracher leur place dans une fonction politique trop longtemps réservée aux hommes. Se battre pour interdire le cumul des mandats, c'est clarifier les compétences et mettre fin au mélange des genres entre gestionnaires de collectivités locales et responsables des intérêts de la nation tout entière. Pourquoi alors avoir une démarche contraire en mêlant carrière technocratique et carrière gouvernementale ?

Thierry Bréhier

Fin de siècle par Nicolas Vial



Ecole diversifiée, école inégalitaire

LE DÉBAT sur l'éducation ne progresse guère, tout en devenant de plus en plus opaque pour les profanes. Il y a quelques semaines, on a cru discerner une embellie lorsque, coup sur coup, trois formations politiques ont organisé un débat sur l'école : Démocratie libérale (DL) d'Alain Madelin, France moderne, Association d'Alain Juppé, et le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement. Il a fallu pourtant vite déchanter : aucun de ces colloques n'est parvenu à mobiliser l'opinion sur les enjeux du système éducatif.

Cette absence d'écho, doublée d'un brouillage idéologique, a plusieurs causes. Démocratie libérale et le Mouvement des citoyens, diamétralement opposés sur le terrain idéologique, n'ont fait, pour l'essentiel, que réaffirmer des points de doctrine archibattus. Pour les libéraux, les maux de l'école s'expliquent par la permanence d'un « modèle centralisé et standardisé ». Il faut donc le « casser » pour « faire place à la diversité » en libérant « l'initiative et les énergies ». A l'inverse, pour les chevènementistes, la logique locale, le vocabulaire et les méthodes de l'entreprise, la vision « pédagogue, qui tend à survaloriser le moyen (la pédagogie) par rapport à la finalité (la maîtrise du savoir) », sont honnis. Quant à Alain Juppé et ses amis, ils se sont cantonnés dans une prudente réserve, remettant à plus tard leurs propositions.

Une autre série de raisons explique le brouillage du débat. Depuis le début des années 80, des thèmes qui appartenaient plutôt à la droite ont été annexés par la gauche. Du national, on est passé

au local : le « terrain » est devenu un mot magique, l'autonomie un concept-clé et le projet d'établissement une panacée. Comme le souligne Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII, « on est passé d'une réforme pilotée du centre à une politique d'initiative à la base ».

« LÂCHÉTÉ POLITIQUE »

Le cas de la réforme des collèges engagée par Louis Legrand dans les années 80 pourrait résumer à merveille cette croyance : il fallait alors expérimenter de nouvelles méthodes sur le terrain, avec des équipes motivées, inventant elles-mêmes un savoir-faire qui, par la seule vertu de l'exemple, ferait bientôt « tache d'huile » dans l'ensemble du système scolaire. Ce nouveau credo, qui a fait florès chez les libéraux, est si fortement ancré qu'il a été repris, ensuite, indifféremment par le centriste François Bayrou ou par le socialiste Claude Allègre. Celui-ci porte la confusion à son comble, en empruntant sans cesse son vocabulaire, ses méthodes et ses valeurs à l'entreprise (la qualité, le zéro défaut, l'innovation technologique, la gestion des ressources humaines, la modernisation) tout en proclamant son attachement indéfectible à l'école républicaine.

Le philosophe Henri Pena-Ruiz résume crûment la situation : « L'idéologie pragmatiste du terrain est une lâcheté politique. » Yves Carrel affirme, lui, dans son ouvrage *De l'école publique à l'école libérale* (Presses universitaires de Rennes, 1998) : « Avec le recul, il apparaît que la revendication d'une plus grande liberté s'est surtout traduite

par l'émergence de nouveaux marchés, de nouveaux classements sociaux et de nouvelles qualifications, au niveau de pratiques possédant à l'origine un parfum libérateur. » De fait, c'est une véritable dérégulation du jeu scolaire qui s'est produite en vingt ans, aboutissant à une école dans laquelle les inégalités sociales et géographiques s'accroissent.

Certes la dégradation des conditions économiques et sociales y est pour beaucoup. Mais nul ne s'étonne que, dans un système qui a absorbé un flot grandissant d'élèves jusqu'au milieu des années 90, de nouvelles règles se soient installées – décentralisation, déconcentration, territorialisation des politiques – sans qu'aucun véritable bilan soit tiré. Ni la gauche ni la droite ne se sont sérieusement inquiétées de l'extrême diversification d'un système dans lequel le délit d'initié de ceux qui connaissent les bonnes filières, les bons établissements et les bonnes classes peut tranquillement prospérer. Et pour cause, ce délit est la chose du monde la mieux partagée dans les deux camps.

THÈMES PSEUDO-CONSENSUELS

Qui s'émeut aujourd'hui lorsque l'ancien dirigeant de la Fédération syndicale unitaire, Michel Deschamps, affirme, à juste titre, dans un docte débat sur les programmes, qu'il y a belle lurette que la réalité a rattrapé les pires craintes : à savoir qu'on n'enseigne plus la même chose dans un établissement de banlieue défavorisée et un établissement de centre-ville ?

L'absence de clivage net entre la gauche et la droite vient aussi du fait que le débat sur l'éducation a progressivement abandonné le terrain des idées et des objectifs politiques pour se recentrer sur des questions techniques, d'experts. Ainsi de l'évaluation, véritable enjeu politique puisqu'elle devient à la fois la contrepartie demandée aux acteurs du terrain auxquels on confie davantage de liberté et une réponse de l'institution à la demande sociale d'obligation de résultat. Or la question de l'évaluation se résume désormais à un

La politique, comme tout métier, s'apprend. Le militantisme est certes une école de formation. Mais la plus importante, c'est la confrontation avec les besoins, les souhaits, les humeurs des citoyens-électeurs. Si, comme cela a été trop souvent le cas au début de la V^e République, il est possible de passer directement de l'ENA à un cabinet ministériel puis au gouvernement, pourquoi de jeunes ambitieux de talent feraient-ils l'effort de se faire élire au Parlement ? Si cette norme s'impose, il ne faudra pas se plaindre de la faiblesse de l'Assemblée des représentants du peuple !

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Apocalypse Not

ON nous avait prédit l'Apocalypse : des avions sans boussole, des centrales nucléaires sans contrôle, des distributeurs de billets inanimés, des documents soudainement vieillissants de cent ans, etc. Il n'en fut rien. Le bogue informatique de l'an 2000 n'a pas eu lieu : le monde est passé du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000 sans encombre, sans « incident majeur », a reconnu à Washington le « M. Bogue de la Maison Blanche. A Paris, la « Tour du guet » installé à Bercy pour veiller à la transition a fermé ses portes, mardi 4 janvier, sans avoir eu à intervenir.

Pour éviter la catastrophe annoncée, des sommes considérables ont été dépensées dans le monde : on parle d'environ 400 milliards de dollars, l'équivalent d'un quart de la production annuelle française. Fallait-il dépenser tant ? La planète n'a-t-elle pas été la victime d'une gigantesque arnaque orchestrée par une industrie informatique en mal de profits ? Même le *Financial Times*, le quotidien des affaires britannique, n'hésite pas à suggérer que de telles sommes auraient peut-être pu être utilisées plus intelligemment, à l'annulation de la dette des pays les plus pauvres du monde par exemple.

Si « l'abogualypse », selon le néologisme forgé par notre confrère *La Libre Belgique*, n'a pas eu lieu, c'est grâce à l'incroyable mobilisation qu'ont réussi à organiser depuis plusieurs années les informaticiens autour de l'horloge détraquée. Ils ont su sensibiliser les respon-

sables publics et privés, mobiliser leurs énergies et réunir l'argent nécessaire. Les petites défaillances relevées ici ou là montrent, s'il en était besoin, la réalité du problème. Le bogue n'était pas un fantôme d'informaticien. L'énorme effort réalisé ces dernières années a permis d'éviter le pire. Il s'agissait de prévention : le ministre français de l'économie a comparé, avec pertinence, l'opération à une campagne de vaccination. La prévention a du bon, mais elle a un coût. La course au profit conduit d'ailleurs bien des entreprises à la négliger. On le voit, par exemple, à l'occasion de la marée noire.

Cela étant, on peut penser que l'industrie informatique mondiale, celle des équipements et des programmes comme celle qui travaille à l'intérieur de chaque entreprise, a su habilement exploiter la situation. Engagée dans une compétition effrénée, cette profession l'est aussi dans une course folle à l'innovation. Il y a certes, avec la « nouvelle économie » une part d'innovation réelle : la capacité d'une puce est multipliée par deux tous les dix-huit mois, et son prix divisé par deux. Mais il y a aussi une part d'artifice : les informaticiens poussent parfois à un renouvellement accéléré, et inutile, des équipements et logiciels. Ils ont su jouer, avec l'aide des médias, de la grande peur du bogue. Au bout du compte, il y eut des excès, une panique injustifiée et des dépenses peut-être abusives, mais ce fut aussi de l'activité bienvenue et de la modernisation utile.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vermet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'église du plateau d'Assy

BONNARD, Matisse, Rouault, Braque..., d'autres encore ont participé à la décoration de la moderne église du plateau d'Assy (Haute-Savoie), Notre-Dame-de-Toute-Grâce. Commencée en 1938, sur les plans d'un architecte de Thonon, Novarina, l'église frappe dès l'entrée par son dépouillement. Une fresque de 25 mètres de large sur 6 mètres de haut, en mosaïque, décore la façade principale : elle représente les litanies de la Vierge, telles que les conçoit Fernand Léger. Les vitraux de Rouault seront bientôt mis en place. Le chanoine Devémy, aidé du R. P. Carpentier – tous deux désireux de renouveler l'art religieux pour la décoration de leur église –, n'hésita pas en effet à s'adresser aux plus grands artistes contemporains.

Bonnard fit don, peu avant sa mort, d'un remarquable *Saint François de Sales*, auquel fait pendant un

Saint Dominique en céramique exécuté par Matisse. Le chœur, entouré de son cloître en bois, véritable dentelle de chêne, sera surmonté d'une tapisserie de 56 m², signée Lurçat, dont le sujet est tiré du chapitre XII de l'Apocalypse (lutte entre le dragon et la femme). Braque est chargé de la porte de bronze du tabernacle, tandis que Chagall et Lipchitz assurent la décoration du baptistère. Jean Bazaine a réussi trois beaux vitraux, déjà placés vers le fond de la tribune, un *David*, un *Saint Grégoire* et une *Sainte Cécile* aux rouges étonnants de luminosité.

L'inauguration officielle de cet étrange musée aura lieu dans le courant du mois d'août. Il y a tout lieu de penser qu'elle provoquera des discussions passionnées.

J. G.

(6 janvier 1950).

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Béatrice Gurrey

RECTIFICATIFS

INTEMPÉRIES

Une erreur de conversion a été commise dans l'article intitulé « De nombreux foyers demeurent privés d'électricité, d'eau ou de téléphone » (*Le Monde* du 31 décembre). Les 100 millions de francs que le gouvernement a débloqués pour les collectivités locales sinistrées représentent

15,24 millions d'euros et non pas 19,82 millions d'euros.

BEAUBOURG

Notre collaborateur Pierre Gervasoni est l'auteur de l'article consacré à l'Ircam paru dans notre supplément « Beaubourg d'un siècle l'autre » (*Le Monde* du 31 décembre). Sa signature a été malencontreusement omise.

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 6 JANVIER 2000

AN 2000 Le passage à l'an 2000 n'a provoqué aucune panne majeure, contrairement à ce que laissaient entendre, pour des raisons stratégiques, tous les responsables informatiques.

● 400 MILLIARDS de dollars auraient été dépensés dans le monde sur trois ans pour prévenir tout incident. En France, le coût aurait atteint 120 milliards de francs. ● LES INFORMATI-

CIENS ont profité de ce problème technique pour mettre à jour et moderniser leurs systèmes afin d'être prêts à affronter de nouvelles échéances, comme le commerce élec-

tronique. ● IL EST TROP TÔT pour crier victoire. De nombreux programmes ne révéleront des défaillances, mineures, qu'en cours d'année. ● LA CHINE, réputée mal préparée, a elle aussi fran-

chi le cap sans encombre. Un cocktail détonant de mobilisation politique, d'équipement récent et de « débrouillardise » informatique explique ce succès. (*Lire aussi notre éditorial p. 13.*)

Le bogue de l'an 2000, une menace fondée, bien exploitée et maîtrisée

Les dépenses engagées ont soulevé une polémique sur la réalité du risque. Mais la sécurité a un coût. Les informaticiens devraient tirer des avantages à long terme de la modernisation des équipements et des programmes, notamment pour le commerce électronique

« **ON AVAIT** tout mis en œuvre pour faire du passage à l'an 2000 un non-événement. Que l'on ne vienne pas nous reprocher que cela en soit effectivement un. C'est une véritable victoire ; nous avons vraiment vaincu le bogue de l'an 2000 », estime Claude Cargou, le président du Club informatique des grandes entreprises françaises, le Cigref.

Pour convaincre les plus sceptiques de la réalité du bogue, le président du Cigref cite quelques exemples recueillis parmi ses membres. L'un d'entre eux disposait de 3 000 serveurs informatiques. Il en a préparé 2 999 pour le passage à l'an 2000 et en a laissé

un en l'état. Pour voir. Au moment du basculement, ce serveur est tombé en panne : il a fallu huit heures pour le réparer. Si le groupe n'avait rien fait, il aurait fallu 24 000 heures pour remettre tout son système en route. Autre exemple : Usinor a dû réparer le système de pilotage du train de laminage de Dunkerque. Sans cette intervention, l'usine serait actuellement paralysée. En moyenne, les systèmes informatiques des grandes banques comptent 100 millions de lignes de codes informatiques : 10 % d'entre elles comportaient des dates à deux chiffres et ne passaient pas l'an 2000. De quoi paralyser l'activité

financière. Le chiffre du coût du passage à l'an 2000, de quelque 120 milliards de francs sur trois ans, avancé par Bercy, est communément admis. Le Cigref estime que sa centaine de membres aura dépensé près de 30 à 35 milliards de francs à cette occasion, soit un tiers du total.

EFFETS BÉNÉFIQUES

Les grandes entreprises ont directement fait bénéficier de leur expérience les 50 000 PME qu'elles avaient identifiées comme indispensables à leur bon fonctionnement. Il y a eu une bonne diffusion des efforts dans tout le tissu économique français. « Certes,

contrairement au passage à l'euro, la mise en conformité d'un système informatique avec le passage à l'an 2000 n'est pas créateur de valeur », relève Claude Cargou. C'est une obligation technique. Les dépenses engagées ont permis d'assainir les systèmes encombrés par des décennies de programmes informatiques qui commençaient à rendre l'ensemble incohérent et difficilement pilotable.

Ce nettoyage aurait, de toute manière, dû être fait et ses effets seront bénéfiques. Ces dépenses, dites d'analyse d'impact, peuvent être évaluées à une vingtaine de milliards de francs, estime Pierre Dellis, directeur général du Syntec

informatique, qui rassemble les entreprises de services informa-

tiques. Un autre gros poste de dépenses a concerné les réparations du bogue. Des centaines d'informaticiens ont repris les dates une par une. Un travail fastidieux et guère intéressant qui aura coûté près de 40 milliards, selon le Syntec.

Le solde est à imputer à des dépenses d'investissement, comme des achats de matériels ou de nouveaux logiciels. Dans ce cas, les entreprises ont anticipé sur leurs besoins et ont concentré ces investissements au lieu de les étaler dans le temps. Sur ce point, le Cigref remarque qu'il y a eu quelques abus de la part d'éditeurs de logiciels qui ont mis en avant la nécessité de changer une version de logiciel avec une compatible avec l'an 2000.

Pour sa part, le Syntec souligne que la France avait un net retard dans les dépenses informatiques, qui représentent 2 % du PIB en France contre 3,8 % aux Etats-Unis. Surtout, les années 1997-1999, années de la prise de conscience du bogue de l'an 2000, correspondent à celles de l'émergence des technologies de l'information. Avec Internet, il a fallu repenser les systèmes informatiques des groupes, créer des intranets, des sites Internet, implanter des logiciels de gestion de la production et de gestion de la relation clientèle.

La question est de savoir à qui a profité toute cette agitation. Sur ce sujet, le Cigref et le Syntec semblent d'accord : elle n'a paradoxalement guère profité aux sociétés de services informatiques. Début 1997, la plupart d'entre elles, sentant une opportunité, ont monté des équipes spécialisées et des « usines à an 2000 ». Mais, faute de clients, ces équipes

ont été dissoutes dans la plus grande discrétion au début de l'année 1998.

On estime qu'à peine 10 % du chiffre d'affaires des sociétés d'informatique ont été générés par le bogue de l'an 2000. Ce sont les entreprises utilisatrices qui ont réalisé elles-mêmes entre 75 % et 85 % des travaux. « Au sein du Cigref, les directeurs informatiques ont élaboré une méthodologie très stricte et ont effectué les réparations et les tests, car ils connaissent mieux les programmes informatiques que des ingénieurs extérieurs », souligne Claude Cargou.

MAINTENIR LA PRESSION

C'est une autre retombée positive du passage à l'an 2000. Les groupes français ont acquis une bonne méthodologie et une belle expérience dans la gestion des risques informatiques. « Nous avons vaincu le dernier problème technique qui se posait à nous. Désormais, nous avons de nouveaux défis à relever, comme le passage à l'euro pour toute la société, en 2002, ou la généralisation du commerce électronique. Ces défis sont plus stratégiques que techniques. Mais l'expérience acquise, la maîtrise retrouvée des systèmes informatiques internes seront des atouts précieux », souligne Claude Cargou.

Ce dernier reconnaît que, depuis la fin de l'été 1999, il était pratiquement sûr du bon déroulement de l'opération en 2000. Mais il fallait maintenir la pression pour obliger les entreprises à aller jusqu'au bout de leur démarche et mobiliser les équipes jusqu'au week-end fatidique. Et il était difficile de crier victoire avant le basculement. Sous peine d'alimenter une vraie polémique en cas de bogue majeur.

Enguérand Renault

La clinique Monticelli fait de la résistance

PAYER ou ne pas payer la facture du bogue ? Contrairement à la plupart des entreprises, la clinique Monticelli, un établissement du groupe Générale de santé spécialisé dans l'ophtalmologie et la chirurgie des mains, a légèrement choisi la seconde solution. Mais pour faire reconnaître son droit à camper sur une attitude aussi incongrue, une intervention de la justice aura été nécessaire. Le 9 décembre, les juges du tribunal de commerce de Marseille semblent avoir pris un malin plaisir à reconnaître le droit du client à exiger de son fournisseur, en l'occurrence Alcatel Business Systems, la continuité de fonctionnement de ses équipements, passage à l'an 2000 ou pas. Averti le 15 décembre qu'il devait procéder aux adaptations nécessaires à ses propres frais – ce qui fut fait le 30 –, le groupe de télécommunications dit « ne pas comprendre » cette décision et promet de faire appel.

L'histoire commence en 1992, quand la clinique Monticelli – quarante-deux lits, 30 millions de francs de chiffre d'affaires annuel – décide de s'équiper d'un central téléphonique, assorti d'un logiciel de taxation permettant de facturer les appels effectués par les malades pendant leur séjour. Pour être certains que cet investissement de 150 000 francs ne leur causera aucun souci, les

dirigeants de la clinique décident de souscrire un contrat de maintenance auprès d'Alcatel, pour environ 20 000 francs par an. Ce contrat est régulièrement reconduit de manière tacite par les deux parties. En 1996, Alcatel modifie le central téléphonique à l'occasion du plan de numérotation instaurant un système à dix chiffres.

DIALOGUE DE SOURDS

Début 1999, Alcatel Business Systems identifie ceux de ses clients dont les équipements ne passeront pas l'an 2000, les en avertit et leur propose une marche à suivre. « Sur les cent vingt mille entreprises ayant acheté du matériel Alcatel, dix mille ont reçu ce courrier », explique Jérôme Letissier, « monsieur An 2000 » chez Alcatel. La clinique Monticelli demande des précisions. Il faut changer une partie des équipements, affirme Alcatel, qui présente un devis de... 60 000 francs. « Nous ne pouvions pas accepter de changer de matériel sans savoir quelle était la nature et le degré de gravité du problème encouru », s'insurge Jean-Christophe Slucki, un expert en informatique appelé à la rescousse par la clinique Monticelli.

De la direction régionale d'Alcatel Business Systems, l'affaire remonte bientôt au siège

parisien, mais le dialogue de sourds continue. « Nous avons effectué un audit complet, à titre gratuit, de la société Monticelli de façon à lui proposer des solutions alternatives, moins onéreuses », plaide M. Letissier. « C'est comme si vous arriviez chez le garagiste et qu'il vous conseille de changer de voiture sous prétexte que vos pneus ne sont pas en bon état », rétorque M^e Sybille Pechenart, la jeune avocate de la clinique. « Nous avons eu l'impression d'avoir en face de nous une vieille dame sûre d'elle », résume son directeur, le D^r Laurent Mirabel.

Le jugement rendu, avec rapidité, par le tribunal de Marseille, constitue une première car les rares affaires liées au bogue concernaient des ordinateurs, et non des centraux téléphoniques. Il établit la notion de garantie de continuité de fonctionnement qui pèse sur le fournisseur, notamment lorsque le client n'est pas un expert et a pris soin de prendre un contrat de maintenance. Autre innovation du tribunal : il fait remonter à 1990 – et non 1995, comme il est souvent admis – la date de référence pour fixer la responsabilité des fournisseurs en matière de passage à l'an 2000.

Anne-Marie Rocco

Mobilisation politique et piratage, la Chine a géré sa modernité

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine (elle aussi) a été éparpillée par le bogue. Les seuls dysfonctionnements signalés se sont limités aux communications internes des agences de la Banque centrale de la province du Qinghai et dans le système de compteurs des taxis de la province du Jiangsu. Il ne s'agit certes que des incidents enregistrés par la presse officielle : vu l'état d'opacité de l'information en Chine, il n'est pas exclu – il est même probable – que des problèmes plus sérieux se soient posés sans avoir été publiquement rapportés. Mais il est un fait incontestable que la Chine a évité de graves perturbations dans les secteurs des transports, de l'électricité, des télécommunications, des banques, etc. Selon les experts, on peut attribuer cette absence d'impact à trois types de raisons.

Tout d'abord, la mobilisation politique du régime autour des mesures de prévention a été totale. « C'était pour le régime une affaire d'honneur », explique un diplomate. Il fallait prouver que la Chine est un grand pays, capable de gérer sa modernité. » M^{me} Zhang Qi, la « tsarine » chinoise du bogue, a été le fer de lance de cette opération prestige, n'hésitant pas à jouer les Casandre et à bousculer les administrations léthargiques. Beaucoup d'argent a été dépensé. « Ils n'ont pas hésité à payer très cher », commente un industriel de l'informatique. La Banque centrale a ainsi déboursé 3 milliards de dollars pour mettre l'équipement du secteur bancaire en conformité. Si la prise de conscience des périls a été relativement tardive, la vigilance a ensuite été intense à partir de la fin 1998 et début 1999. La moindre fourniture d'équipements par un

industriel étranger était assortie d'un « contrat de rénovation », c'est-à-dire d'un formatage anti-bogue. Les tests et simulations se sont succédé tout au long de l'année.

La deuxième raison tient dans la dualité du parc informatique chinois. Aux côtés des zones riches, concentrées sur la côte orientale, les provinces centrales et occidentales restent sous-équipées : cet archaïsme a paradoxalement été un facteur de protection. Enfin, dans les régions les plus modernes, la grande jeunesse de l'équipement informatique a permis de limiter les dégâts. Près de 80 % des PC individuels ont été acquis depuis deux ans. La proportion est du même ordre pour les sociétés. A ces ordinateurs sont affectés les processeurs les plus récents, déjà mis en conformité.

COPIE SYSTÉMATIQUE

Dans ce contexte, le piratage – répandu à hauteur de 90 % des logiciels – a joué un rôle diversement commenté. D'un côté, il a pu aider à la prévention en permettant la généralisation de la copie des logiciels les plus récents. Certains experts relativisent toutefois l'argument, précisant que les originaux achetés étaient de toute façon récents, donc déjà « neutralisés » anti-bogue. En revanche, ces logiciels piratés vont être prochainement source de multiples problèmes, car les utilisateurs pourront difficilement faire appel à l'aide technique des fabricants. Il faudra ainsi s'attendre à des « ratés » en matière de gestion et de comptabilité de maintes administrations ou entreprises chinoises. Mais on s'en apercevra quand la vigilance anti-bogue se sera dissipée.

Frédéric Bobin

● PME-PMI

La cellule « bogue 2000 » de la Confédération générale des PME (CGPME) n'a enregistré « aucun appel au secours » de la part de ses adhérents. La tour de guet du ministère de l'économie n'a relevé en France que 48 incidents (déclarés) pour 2 394 entreprises de moins de 500 salariés, « généralement résolus rapidement ». Elle a allégué son dispositif de surveillance mardi.

● AVIATION

Aux Etats-Unis, les aéroports de Tampa, Denver, Atlanta, Orlando, Chicago et Saint-Louis ont connu des défaillances de leur système informatique de surveillance des vents de surface.

● BANQUES

En Allemagne, un employé de la Caisse d'épargne de Cologne a constaté sur son compte-courant un solde de 3 930 120 930 milliards, sans précision de la monnaie. Un autre client de la banque avait été crédité par erreur de 13 millions de marks (6,65 millions d'euros). En Suède, près de 100 000 internautes n'ont pu accéder à leurs comptes par la Toile,

● DÉFENSE

Aux Etats-Unis, certaines données fournies par des satellites de renseignement du Pentagone sont « perdues à jamais ».

● DISTRIBUTION

En Grèce, une dizaine de communes de moins de 10 000 habitants, qui ne s'étaient pas préparées au bogue, ont constaté la mise hors-service de leurs systèmes informatiques et de caisses enregistreuse. Aux Etats-Unis, le client d'un magasin de location de cassettes vidéo s'est vu attribuer, par l'ordinateur, une amende de 91 500 dollars (plus de 550 000 francs) lorsqu'il a rapporté sa cassette, avec... cent ans de retard, croyait l'ordinateur !

● ÉNERGIE

Le Forum atomique européen (Foratom) a comptabilisé seize « problèmes techniques concomitants » dans des centrales nucléaires du monde entier. Ils ont « tout pu faire l'objet d'une résolu-

A Bangkok, « les ordinateurs fonctionnent, seuls les pétards explosent »

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

« Les ordinateurs fonctionnent, seuls les pétards explosent », a résumé le *Sunday Nation* de Bangkok. Même en Indonésie, l'un des pays jugés les plus vulnérables, aucun incident informatique n'a été rapporté lors du passage à l'an 2000. Le deuxième cap, la réouverture générale des Bourses le 4 janvier, a également été franchi sans incident.

Aucune queue exceptionnelle, le 31 décembre, devant les distri-

buteurs automatiques de billets, sauf celles, habituelles, du dernier vendredi du mois, jour de paie. Et ceux qui avaient, fin décembre, retiré du liquide, sont allés, début janvier, tranquillement le redéposer sur leurs comptes bancaires.

Les économies les plus informatisées, comme Singapour, la Malaisie et la Thaïlande, s'étaient préparées à parer tout incident. Les Thaïlandais ont investi plus de 3 milliards de francs en trois ans, secteur privé compris, pour surmonter

un message leur indiquant que leur « certification (auprès de la banque) avait expiré ». Ils disposaient d'anciennes versions de navigateurs.

Aux Etats-Unis, certaines données fournies par des satellites de renseignement du Pentagone sont « perdues à jamais ».

En Grèce, une dizaine de communes de moins de 10 000 habitants, qui ne s'étaient pas préparées au bogue, ont constaté la mise hors-service de leurs systèmes informatiques et de caisses enregistreuse. Aux Etats-Unis, le client d'un magasin de location de cassettes vidéo s'est vu attribuer, par l'ordinateur, une amende de 91 500 dollars (plus de 550 000 francs) lorsqu'il a rapporté sa cassette, avec... cent ans de retard, croyait l'ordinateur !

Le Forum atomique européen (Foratom) a comptabilisé seize « problèmes techniques concomitants » dans des centrales nucléaires du monde entier. Ils ont « tout pu faire l'objet d'une résolu-

tion rapide » et « aucun ne concerne la France ».

Au Japon, six défaillances mineures ont été constatées, dont une alarme qui s'est déclenchée deux minutes après minuit en raison d'un dysfonctionnement d'une jauge de mesure de température de l'eau de mer. Le cadran a affiché par erreur la date du 31 décembre 2099.

Aux Etats-Unis, sept centrales nucléaires, sur un total de 103, ont connu des problèmes « périphériques » sans portée sérieuse. Dans le Midwest, les horloges électroniques de huit centrales électriques sont soudainement passées, à minuit, de l'heure locale à l'heure universelle (GMT), créant une confusion qui n'a eu aucune répercussion sur la production d'électricité.

● **SERVICES ADMINISTRATIFS**

A la Cour de cassation de Rome, huit des dix horloges posées à l'entrée du bâtiment indiquaient, lundi, la date du 3 janvier 1900. Dans une commune de Calabre, au sud de l'Italie, les ordinateurs sont revenus 15 ans en ar-

rière le 31 décembre. Dans des tribunaux, à Venise et Naples, les dates de naissance des différents détenus ont été « vieillies » de cent ans. En Lettonie, des déclarations douanières ont été établies à la date de 1900.

● SANTÉ

Au Danemark, le premier bébé de l'an 2000 a été enregistré par l'ordinateur de l'hôpital comme ayant déjà cent ans. En Suède, les électrocardiographes de trois hôpitaux ont cessé de fonctionner lors du passage à l'an 2000, sans conséquence pour la santé des malades. A Rome, la liste des 5 millions de résidents de la province ayant droit à la protection médicale est restée bloquée dans les ordinateurs des services sanitaires municipaux.

● TEXTILE

Dans une entreprise textile française non préparée, employant 220 personnes, un « bogue bloquant » est intervenu, suspendant la reprise de l'activité en attendant un solution permettant la remise en marche des unités de production totalement arrêtées. – (AFP, Reuters)

Jean-Claude Pomonti

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs de l'informatique et des télécommunications ont été particulièrement touchées par la correction intervenue mardi 4 janvier sur l'ensemble des Bourses européennes. L'informaticien néerlandais Baan a plongé de 31,66 % à 10,10 euros, après avoir annoncé qu'il attendait une perte de 200 à 250 millions de dollars au quatrième trimestre. Son rival allemand SAP a suivi, avec une baisse de 23,50 euros (3,89 %) à 580 euros. Nokyo a perdu 8,61 %, à 173,45 euros, Misys 10,57 %, à 902,91 pence, et Sage Group 7,35 %, à 699,84 pence. Dans le secteur des télécommunications, British Telecom a reculé de 6,41 %, à 1 408 pence, et Deutsche Telekom de 6,01 %, à 67,20 euros. Son principal concurrent, Mannesmann, a reculé de 3,22 %, à 228,4 euros. Le patron de ce conglomérat, Klaus Esser, a indiqué, mardi, dans une interview au Financial Times, que l'opérateur britannique Vodafone AirTouch devrait débours 60 milliards d'euros en liquide, dans le cadre de son offre hostile sur Mannesmann, pour contrôler totalement le groupe allemand. A la suite d'une information de presse concernant une éventuelle fusion entre Rolls-Royce et l'américain Pratt & Whitney, le groupe britannique a gagné 6,07 %, à 229,42 pence. La maison mère de Pratt & Whitney, United Technologies, a jugé l'information « ridicule ».

BOC GROUP PLC GB 21,11 - 0,23
CELANESE N DE 18 + 0,56
CIBA SPEC CHEM CH 89,77 - 1,10
CLARIANT N CH 457,86 0,68
DEGUSSA-HUELS DE + 39 + 0,78
DSM NL + 39 - 0,51
DYNNO NO 24,54
EMI-CHEM HOLD A CH 4516,29 - 0,34
ICI GB 10,09 - 2,46
KEMIRA FI + 6,30 - 0,16
LAPORTE CH 8,39 - 0,38
LONZA GRP N CH 581,82 - 0,53
RHODIA FR + 21,30 - 1,93
SNIA IT + 1,01 - 1,94
SOLVAY BE + 80,30
TESSENDERLO CHE BE + 47,50 - 2,06
DJ E STOXX CHEM P 376,63 - 1,64

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR SE 27,95, BASF AG BE 46,70, BMW DE 27,70, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL GB 15,04, ABN AMRO HOLDING NL + 22,89, ALL & LEICS GB 11,66, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like CGIP/RM FR + 55,30, CHRISTIAN DIOR FR + 212,60, C/IR IT + 2,19, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like EIRCOM IE 4,15, BRITISH TELECOM GB 22,16, CABLE & WIRELES GB 15,69, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA ES + 53, AKTOR SA FR + 23,82, UPONOR -A/ GR + 18,50, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERINOX R ES + 39,50, ALUSUISSE LON G CH 725,10, ALUMINIUM GREEC GR 46,99, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE/RM FR + 159,30, AKZO NOBEL NV NL + 47,68, BASF AG DE + 46,70, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: PHARMACIE. Includes entries like ASTRAZENECA GB 38,55, AVENTIS/RM FR + 56,10, ELAN CORP GB 28,99, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME NO 7,73, BERGMANN DE 5,32, BP AMOCO GB 9,42, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GB 17,41, ALMANYI BE + 48,49, ALPHA FINANCE GR 73, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: ASSURANCES. Includes entries like AEGON NV NL + 91,60, AGF/RM FR + 52,40, ALLEANZA ASS IT + 10,55, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECO GB 4,61, ASSOCIAT BRIT F GB 5,50, BASS GB 11,53, etc.

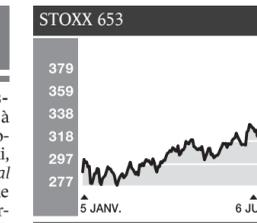


Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N CH 111,66, ADECCO N CH 738,80, ALSTOM FR + 30,54, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N CH 111,66, ADECCO N CH 738,80, ALSTOM FR + 30,54, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N CH 111,66, ADECCO N CH 738,80, ALSTOM FR + 30,54, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N CH 111,66, ADECCO N CH 738,80, ALSTOM FR + 30,54, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N CH 111,66, ADECCO N CH 738,80, ALSTOM FR + 30,54, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N CH 111,66, ADECCO N CH 738,80, ALSTOM FR + 30,54, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N CH 111,66, ADECCO N CH 738,80, ALSTOM FR + 30,54, etc.

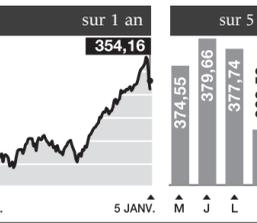


Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

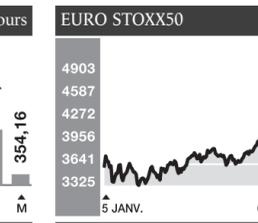


Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

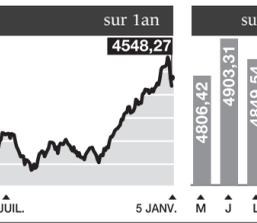


Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like SKANDA INSURAN SE 27,08, STOREBRAND NO 7,12, SUN LF & PROV H GB 7,53, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



Nouvelle Golf V6 4Motion 204 ch.
*Transmission intégrale. Consommation (l/100 km) : cycle urbain 15,3; extra-urbain 8,1; mixte 10,8; Co2 (g/km) 259.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/01. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like HILTON GROUP GB 3,16, LMVH/RM FR + 389,90, MOULINEX/RM FR + 9,68, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

20 / LE MONDE / JEUDI 6 JANVIER 2000

DISPARITIONS

Arthur Lehning

Un libertaire européen

ARTHUR LEHNING s'est éteint le 1^{er} janvier à son domicile de Lys-Saint-Georges (Indre), où il avait fê-té ses cent ans le 23 octobre 1999. Il avait reçu à cette occasion, entre autres témoignages d'amitié, un télégramme du philosophe-poète allemand Hans Magnus Enzensberger, qui célébrait sa personnalité de « *rigoureux penseur, artiste de la vie* ». Il venait de recevoir le PC-Hooftprijs, la plus haute distinction littéraire néerlandaise, pour l'ensemble de son travail. Une reconnaissance bien tardive pour un homme qui a, tout au long du siècle, édifié une œuvre théorique importante : une critique libertaire du stalinisme, et aussi du léninisme, qui, après la chute du modèle soviétique de « socialisme réaliste », peut apparaître comme une réflexion riche de perspectives alternatives à l'omniprésence de la pensée libérale.

Né le 23 octobre 1899 à Utrecht

AU CARNET DU « MONDE »
 Naissances
 Aurélie et Philippe HALLARD
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,
 Louis,
le 3 janvier 2000.
 19, rue Courat, 75020 Paris.
 Anniversaires de naissance
 6 janvier 1935 - 6 janvier 2000.
Melchior, Gaspard et Balthazar, avec Nadette, Claire, François, Anne et Stéphanie, tes enfants, Damien, Florent, Nathan, Etienne, Aude, Clément et Béatrice, tes petits-enfants, te souhaitait un très joyeux anniversaire et une bonne et heureuse année 2000
 Claude.
 6 janvier 1979 - 6 janvier 2000.
Aix-en-Provence. Montréal. Washington. Gaithersburg. Londres. Twyford. Cardiff.
 Méghan ZINKEWICH-PEOTTI,
joyeux anniversaire
Nous te souhaitons une très belle et longue route.
 RP.6389.KZP.

Décès

– Marguerite Belot, son épouse, Ses enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Victor Raoul BELOT, historien, écrivain, artiste-peintre,

L'inhumation aura lieu le vendredi 7 janvier 2000, à 14 heures, au cimetière Parc-de-Trappes (Yvelines).

Un recueil à signatures tiendra lieu de condoléances.

Pierre CLÉMENTI

a tiré sa révérence le 27 décembre 1999.

Pierre, la tempête t'a volé ta sortie. A moins que ce ne soit toi qui, en l'arrachant, aies soulevé ces tornades de fin de siècle.

A tous ceux qui ont raté ta dernière, je voudrais dire que Pierre vit, maintenant, dans le cœur et l'esprit de tous ceux qui l'aiment et pensent à lui.

On peut lui rendre visite dans le village où vit sa mère, dans l'Yonne, à Soucy.

Pierre, il fait froid depuis que tu es parti.

Sophie.

(Le Monde du 29 décembre.)

– Banyuls-sur-Mer.
M. et M ^{me} Pierre Jacques, M ^{me} Christine Kühne, M ^{me} Corine Gros et M. Jacques Jacob, M. et M ^{me} Ruddy Bugnot, ses enfants, Ses petits-enfants, Son arrière-petite-fille, Parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès du
général Pierre GOUBARD,
survenu à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), le 3 janvier 2000.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.
Réunion et remerciements sur le parvis de l'église, suivis de l'incinération, à 12 heures, à Canet-en-Roussillon.

(Pays-Bas), de parents allemands, Arthur Lehning a, dès la guerre de 1914-1918, fréquenté les milieux pacifistes et révolutionnaires. Il s'est très tôt situé dans la même mouvance critique que Boris Souvarine et Victor Serge à l'égard de l'évolution de la révolution bolchevique d'octobre 1917. Il est le maître d'œuvre d'une édition (inachevée) des œuvres complètes de Bakouine (sept volumes parus, éd. Ivréa) et l'auteur de plusieurs ouvrages sur le courant antiétatiste dans le mouvement ouvrier et révolutionnaire, de Babeuf et Buonarroti à la guerre d'Espagne, avec une étude centrale, *Anarchisme et marxisme dans la révolution russe* (éd. Spartacus, 1971). Présent en Espagne de 1933 à 1936, il fut à ce moment-là secrétaire de l'Association internationale des travailleurs (AIT). Il a été, en 1935, fondateur, à Amsterdam, de l'Institut international d'histoire sociale, au-

Dominique Simon MATHEVET, ingénieur IEG 1962, ancien président de la chambre de commerce de Bangkok, conseiller du commerce extérieur de la France,
nous a quittés, le 19 décembre 1999, à Bangkok.
De la part de : Henri et Simonne Mathevet, ses parents, François, Catherine et Bernard, ses frères et sœur, leurs conjoints, enfants et petits-enfants, Ciska Grillet, sa tante, Et toute la famille.
Parc Les Cigales, 30400 Villeneuve-lès-Avignon. 275, Les Bergeries, 83110 Sanary.

– M^{me} Janine Cros, son épouse, M^{me} Sylvie Berson-Cros, sa fille, Les familles, Parents et amis,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Louis CROS, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, directeur honoraire de l'administration générale, du ministère de l'éducation nationale, fondateur de l'Institut pédagogique national, fondateur et délégué général du Comité universitaire d'information pédagogique, président d'honneur des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, commandeur de l'ordre du Mérite sportif, officier de l'ordre de Léopold de Belgique,

survenu le 3 janvier 2000.

La levée de corps aura lieu le vendredi 7 janvier 2000, à 9 h 30, à la résidence Denis-Forestier, avenue Georges Lapierre, La Verrière, Le Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

Un livre d'amitié recueillera les témoignages de sympathie.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

95, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

– La présidente, Et les membres du conseil d'administration du Comité universitaire d'information pédagogique

ont la grande tristesse de faire part du décès du délégué général et fondateur de l'association,

Louis CROS, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, directeur honoraire de l'administration générale, du ministère de l'Éducation nationale, fondateur de l'Institut pédagogique national, président d'honneur des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, commandeur de l'ordre du Mérite sportif, officier de l'ordre de Léopold de Belgique,
survenu le 3 janvier 2000.
Ils s'associent au chagrin de sa famille.
97-99, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

tour duquel s'est fédérée la pensée libertaire européenne.

Arthur Lehning a aussi été un acteur de la scène littéraire et artistique. Il fréquenta le Bauhaus et fut, en janvier 1927, le fondateur de la revue *L.10*, à laquelle collaborèrent notamment les philosophes Walter Benjamin et Ernst Bloch, les plasticiens Hans Arp, Kurt Schwitters, Piet Mondrian, Vassily Kandinsky, les photographes Laszlo Moholy-Nagy et Florence Henri, et le cinéaste Joris Ivens. Il s'est éteint « *se-reinement* », selon sa compagne et collaboratrice Toke Van Helmond, le premier jour de l'an 2000, dans la petite maison paysanne qu'il habitait depuis plusieurs années dans l'Indre. Un peu fatigué de vivre, mais amateur, jusqu'à ses derniers jours, des vins blancs du Berry et des cigares cubains.

Georges Chatain

Biographie

– Né le 30 juillet 1908, à Mende (Lozère), orphelin de mère à sa naissance, puis de père, tué en 1914, Louis Cros est licencié en sciences physiques et en droit et diplômé de l'Institut des sciences politiques.

Après avoir été professeur de sciences physiques aux lycées de Niort et de Marseille, il est attiré par la carrière administrative et entre au ministère de l'éducation nationale. De 1932 à la guerre, il remplit diverses fonctions dans l'administration centrale et au cabinet du ministre Jean Zay. Après la guerre, il devient l'adjoint de Gustave Monod, directeur général de l'enseignement du second degré, fondateur des « classes nouvelles des lycées ».

Inspecteur général de l'éducation nationale en 1947, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat au commerce en 1948-1949, Louis Cros dirige, de 1950 à 1960, le Musée pédagogique de Paris. Il le transforme en Institut pédagogique national (établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière), et le décentralise par la création des centres régionaux et locaux de documentation pédagogique. Parallèlement, de 1956 à 1958, il assume la direction du cabinet du ministre de l'éducation nationale, René Billères.

De 1959 à 1964, Louis Cros remplit les fonctions de directeur de l'éducation générale au ministère de l'éducation nationale, où il procède notamment à la fusion des anciennes directions d'enseignement et à l'unification des personnels de l'administration académique et de l'intendance universitaire. Il démissionne de cette charge en 1964, reprend ses fonctions d'inspecteur général et développe l'enseignement à distance. A l'automne de la même année, il accepte la présidence des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, dans le cadre desquels il crée le comité de liaison des écoles et mouvements d'éducation nouvelle.

De 1944 à 1970, Louis Cros dirige l'hebdomadaire *L'Education nationale*, qu'il a fondé avec Gustave Monod, à la Libération de Paris.

Retraité en 1976, il se consacre alors entièrement aux activités du Comité universitaire d'information pédagogique et à la bibliothèque Gustave-Monod. Il est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages, tels un *Manuel de législation à l'usage des établissements d'enseignement du second degré et de l'administration de l'éducation nationale*. *L'Explosion scolaire*, *L'École nouvelle témoigne*, *Légiférer ne suffit pas*, *Un pionnier en éducation : Gustave Monod*, *Quelle école pour quel avenir*, etc.

Grand commis de l'Etat, travailleur infatigable, Louis Cros a eu à connaître de tous les problèmes ardu de pensée et d'action qui se sont posés à l'enseignement public en France depuis un demi-siècle.

Décorations :
officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, commandeur de l'ordre des Arts et Lettres, commandeur de l'ordre du Mérite sportif, officier de l'ordre de Léopold, médaille d'argent de l'enseignement technique, commandeur de l'ordre du Nichan Iftikhar (Tunisie), commandeur de l'Etoile noire du Bénin.

Christian Jacques DUBANT, ingénieur des Arts et Métiers, chevalier de l'ordre national du Mérite,

nous a quittés, entouré de l'amour des siens, le 3 janvier 2000, à l'âge de soixante-sept ans.

Courageux jusqu'au bout, il est parti paisible vers le champ des étoiles.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Beaupouyet (Dordogne), le 5 janvier 2000.

La famille, Et ses amis.

CARNET

Roger Lécureux

Le père de Rahan

LE SCÉNARISTE de bande dessinée Roger Lécureux, père de Rahan avec le dessinateur André Chéret, est mort vendredi 31 décembre à Itteville (Essonne) à l'âge de soixante-quatorze ans. Ancien ouvrier imprimeur, syndicaliste, Roger Lécureux a été l'une des grandes figures de la presse communiste pour les jeunes, dans l'après-guerre, de *Vaillant à Pif Gadget*.

Né le 7 avril 1925, Roger Lécureux entre à *Vaillant* en 1945 , d'abord comme chargé des abonnements. Dès cette année, il commence avec le dessinateur Raymond Poivet la série *Les Pionniers de l'Espérance*, une saga humaniste de science-fiction, qui continuera jusqu'en 1973. Pour *Vaillant*, dont il sera le rédacteur en chef de 1958 à 1963, puis pour *Pif Gadget*, il multiplie les créations de héros ; Nasdine Hodja, Fils de Chine (avec Gillon), Teddy Ted, le Grêlé, etc. Il réalise

– M^{me} Jean-Pierre Garcin, née Anne Tarot, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean-Pierre GARCIN, survenu le 3 janvier 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 8 janvier, en la collégiale Saint-Martin de Montmorency, à 11 heures, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Notre-Dame, 95160 Montmorency.

– Le bureau de l'Académie des sciences à la tristesse de faire part du décès, à Strasbourg, le 27 décembre 1999, de son confrère

Paul JAEGER, professeur honoraire à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, correspondant de l'Académie des sciences en section de biologie animale et végétale.

L'œuvre scientifique de Paul Jaeger a été largement consacrée à la flore de l'Afrique occidentale. On lui doit notamment une étude exceptionnelle consacrée à l'évolution saisonnière de la végétation des monts Loma, en Sierra Leone.

– On nous prie de faire part avec tristesse de la mort de

M. Marcel KOCH, ancien secrétaire général de l'Institut d'études européennes, créateur de la Documentation française pour le général de Gaulle à Alger, directeur honoraire au secrétariat général du gouvernement (1949-1968), ancien conseiller d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, à Tavernes.

– Jane, Neil, Kate et Richard, ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Sam McNAUGHTON,

survenu le dimanche 2 janvier 2000, dans sa dix-neuvième année.

Farewell, thou child of my right hand, and joy ; My sinne was too much hope of thee, lov'd boy.

– M^{me} Paul Margarit, M. Michel Margarit, M^{me} Francette Couvert, ont la douleur de faire part du décès de

Josette MARGARIT, pharmacien, diplômée de l'Institut Pasteur, directeur des recherches pharmacologiques du Laboratoire Delagrance,

survenu le 22 décembre 1999, à Mâcon, où les obsèques religieuses ont eu lieu le 24 décembre, suivies de l'inhumation, à Lugny.

Cidex 1222, 71260 Lugny, 14, chemin de la Becassière, 71000 Mâcon.

– M^{me} Etienne Michau, M^{me} Odile Michau et M. Klaus Schäfer, M. et M^{me} François Michau, M. et M^{me} Vincent Michau, ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne MICHAU, ancien secrétaire général de l'université de Limoges, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques,

survenu à Bourg-la-Reine, le 29 décembre 1999.

62 bis, avenue du Maréchal-Joffre, 92340 Bourg-la-Reine.

pour *L'Humanité*, de 1960 à 1976, une BD quotidienne, *Mam'zelle Minouche*.

La principale création de Roger Lécureux est celle de l'aventurier de la préhistoire Rahan, qui fera les grandes heures de *Pif Gadget*. La première aventure de Rahan paraît dans le premier numéro de *Pif*, qui est le successeur de *Vaillant*, le 24 février 1969. André Chéret met en image « *le fils des âges farouches* », héros non-violent, essayant toujours de faire triompher la raison chez « *ceux qui marchent debout* », Rahan obtient vite un grand succès. En 1992, les éditions Soleil ont publié l'intégrale de Rahan et le fils du scénariste, qui a lancé sa propre maison d'édition, a publié, le vingt-troisième album en juin 1999, *Le Mariage de Rahan*, pour les trente ans du héros.

Alain Salles

■ NAT ADDERLEY, cornettiste de jazz américain, est mort dimanche 2 janvier dans la ville de Lakeland (Floride), suite à des complications dues à un diabète. Né à Tampa (Floride) le 25 novembre 1931, Nathaniel Adderley était le frère du saxophoniste Julian « Canonball » Adderley, dont la notoriété aura un peu éclipsé celle de son cadet. Tous deux avaient fait leurs débuts dans un orchestre de l'armée. En 1954, Nat Adderley rejoint l'orchestre de Lionel Hampton, puis codirige avec Julian un quintette à partir de 1956 jusqu'à la mort de celui-ci en 1975. Au sein de cette formation, Nat Adderley va pouvoir mettre en avant ses talents de compositeur dans un registre post-bop, tenté au début des années 70 par des formes considérées comme plus commerciales. Nat Adderley dirige ensuite ses propres formations avant de former, à la fin des années 80, un quintette destiné à transmettre le répertoire du groupe mené avec son frère. Nat Adderley avait dû être amputé d'une jambe en 1997.

Anniversaires de décès
– Il y a deux ans, le 5 janvier 1998,
Michèle MARCHAL,

disparaissait tragiquement dans la vallée des fonds de Cervières, près de Briançon.

Sa maman n'oublie pas.

– Il y a un an, le 6 janvier 1999, disparaissait

le professeur Roger PEREZ, chevalier de la Légion d'honneur,

ravi accidentellement à l'affection des siens.

Son souvenir restera à jamais gravé dans la mémoire de ceux qui ont connu, aimé et admiré cet homme d'exception.

Claude Perez, sa femme, Lionel, Olivier, Sylvie Perez, ses enfants et leurs conjoints, Alexandre, Joaquim, Zoé, Rudy-Roger, ses petits-enfants, Gilbert Perez, son frère, Paulette Allouche, Dora Tibi, Andrée Piekarski, ses sœurs, leurs conjoints et enfants.

Messes anniversaires
– 50 ans, après la mort de
Maurice CAMBOIS,

décédé le 28 décembre 1949.

Sa mémoire ainsi que celle de son épouse,

Geneviève,
et de
Jean-Luc,
un de leurs enfants,

seront évoqués, en la basilique de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) au cours de la messe conventuelle du dimanche 9 janvier prochain à 11 h 30.

Conférences
Le temps des écrivains. Entretien sur la poésie avec Yves Bonnefoy, à l'Essib, lundi 10 janvier 2000, à 17 heures 17-21, bd du 11-novembre-1918 Villeurbanne – 04-72-44-43-43

Cours
Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia). Tous niveaux, 300 formateurs en IDF. ALDISA. tél. : 01-46-10-50-32.

Colloques
– L'Association des amis de <i>Passages</i> (ADAPes), et la revue <i>Passages</i> avec les concours et les parrainages du ministère des Affaires étrangères, de la mission 2000 de la Mairie de Paris, de l'INRA, d'Alstom, de la Sonacotra et de la Maison de l'Amérique latine, organisent au cours du premier semestre 2000, une série de quatre colloques pluridisciplinaires sur le thème : « Innovation et sociétés ».

Le premier colloque de la série, intitulé « **Qu'est-ce que le neuf ?** » aura lieu le **12 janvier 2000** à la Maison de l'Amérique latine et verra intervenir : Jean Audouze, Pierre Bilger, Michel Callon, Michel Cantal-Dupart, Paul Caro, Michel Dodet, Claude Dumézil, Borja Huidobro, Mohamed Larbi-Bougherra, Philippe Lazar, Corinne Lepage, Charles Melman, Pierre Papon, Michel Paty, François Roussely, André S. Labarthe, Juan-José Saer, Yves Saint-Geours, André Santini, Christian Schmidt, Maurice Tubiana, Gérard Wormser, Jean-Claude Ziv et Emile Malet.

Inscription obligatoire :
Tél. : 01-45-86-30-02/
Fax : 01-44-23-98-24.



PIERRE JACQUES/FOS

Glisse tranquille en Faucigny

HAUTE-SAVOIE
de notre envoyé spécial

Le regretté dessinateur-humoriste Reiser avait un jour mis en scène une professeur de géographie interrogeant ses élèves sur les différences entre une montagne jeune et une montagne ancienne. « Facile, m'dame ! », s'exclame un gamin, sûr de son fait : « Une montagne jeune, c'est là où il y a plein de téléskis, de pizzerias, de discothèques, et une montagne ancienne, c'est là où on ne voit que des vieux avec des sacs à dos qui mangent des œufs durs sous des sapins ! » L'enseignante se sent tout d'abord saisie de découragement devant l'innocence d'efforts consistant à doter son jeune public d'un minimum de bagage géologique, puis se dit, que, après tout, la sociologie intuitive du gamin rejoint en gros les lois de l'orogénèse, la science de l'évolution des montagnes.

Les « grandes stations », celles dont on parle et qui font parler d'elles sont, pour la plupart, des créations *ex nihilo*, réalisées à coup d'investissements importants et parfois hasardeux dans des paysages grandioses, aux confins des glaciers. On joue sur la démesure, l'ampleur du domaine skiable, la longueur des pistes et leur dénivelle-

A deux pas des usines à neige, des stations discrètes pour skier à prix doux et côtoyer de « vrais » montagnards

lé. De « Grand Massif » en « Trois Vallées » en passant par les « Portes du Soleil », nous sommes sollicités de nous plier aux lois de la « montagne jeune », à ses rites vestimentaires plus ou moins fluos, à la dictature des « nouvelles glisses », surf, skis paraboliques et, comble du snobisme, à l'initiation à la conduite automobile sur glace sur circuit aménagé. Tout cela à des tarifs propres à vous laisser sur le sable le reste de l'année.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'à deux pas de ces usines à neige se trouvent quelques endroits moins connus, moins *people*, comme on dit aujourd'hui, mais où l'on peut, à des tarifs raisonnables, faire un séjour alpin avec des « vrais gens »

de la montagne. En Faucigny par exemple, dont rares sont ceux qui savent que ce nom désigne la partie de la Haute-Savoie où se trouvent Megève, Chamonix, Flaine ou Morzine-Avoriaz. Au-dessus des vallées de l'Arve et du Giffre, entre 1 000 et 1 500 m d'altitude, se sont développées dans les deux dernières décennies des stations de moyenne altitude, sous les « grandes » citées plus haut.

Ces naissances ont parfois été des renaissances, comme celle de Cordon, rendue jadis célèbre par une Brigitte Bardot qui fréquentait l'hiver ce petit village au temps de sa splendeur. On lui avait alors soigneusement caché que les habitants du lieu sont surnommés dans la région les « copakaouw », en patois « les coupeurs de queues », car les Cordonnans étaient jadis réputés dans la région pour pratiquer l'ablation de l'appendice caudal de leurs mulets...

Cordon, qui ne bénéficiait ni de l'enneigement ni du prestige de ses voisines Megève ou Combloux, végétait jusqu'à ce que sa municipalité et celle, voisine, de Sallanches mettent en commun leurs moyens et en veuilleuse leurs querelles séculaires pour relancer l'activité touristique hivernale et esti-



EMMANUEL MOY/MEDIA/P

vale, après la fuite du capital vers des lieux plus cléments et rémunérateurs. On peut affirmer sans crainte d'être démenti que Cordon bénéficie de la plus belle vue sur l'ensemble de la chaîne du Mont-Blanc : elle est suffisamment éloignée pour ne pas vous écraser, comme à Chamonix, et suffisamment proche pour que les détails les plus intimes des aiguilles de granit soient révélés au fil de la course du soleil.

A Cordon, on skie « pépère » sur des pistes entre 1 000 et 1 600 mètres, idéal pour le papy ou la mamy qui veulent skier avec leurs petits-enfants pendant que les parents vont s'éclater sur les « noires » de Chamonix. A Cordon, qui compte encore 47 agriculteurs pour 889 habitants, on n'a pas peur de montrer que les vaches produisent du fumier qui servira, plus tard, à engraisser les alpages. Une charmante « guide du patrimoine », Roselyne Blondet, vous emmène chaque jeudi après-midi dans une tournée des hauts lieux cordonnans : l'église du XVIII^e siècle, le four à pain et, couronnement de l'ensemble, goûter dans une ferme savoyarde authentique.

Pantagruélique, le goûter : tomme, jambon, saucisson, confi-

tures, gâteaux, etc., le tout pour 55 F (8,3 €). A deux pas des fastes mégevans, on pratique à Cordon des tarifs quasi auvergnats : la journée de ski adulte est facturée 69 F, 10 € (50 F, 7,6 €, pour les moins de 12 ans et les Cartes vermeil !).

CHAMBRES AVEC VUE

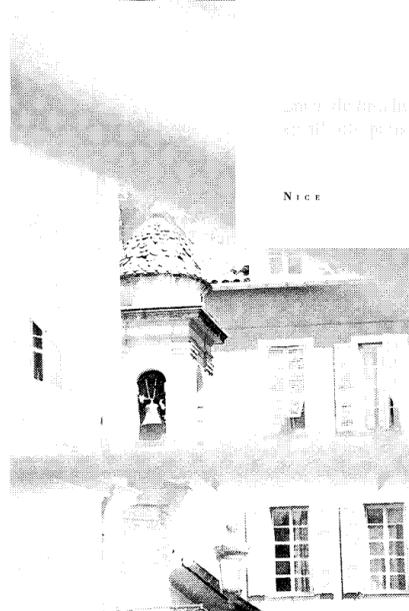
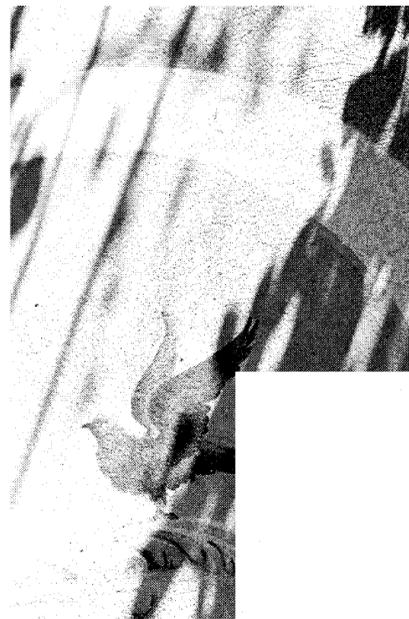
Un hôtel sur les pistes, chaque chambre disposant d'un balcon avec vue sur le mont Blanc, le bon confort montagnard d'une ferme aménagée, la solide nourriture de Gilberte Burnier-Ramboret, l'accueil souriant de sa fille Alexandra,

le tout pour 260 F (40 €) par jour en pension complète (Le Refuge) !

Les économies ainsi réalisées pourront utilement être employées pour explorer le tout nouvel établissement ouvert à Megève par l'illustre Marc Veyrat, l'homme au chapeau noir. Dans un autre registre, les gastronomes curieux auront à cœur d'essayer le plat régional traditionnel, le rabeolet (pommes de terre râpées, lard, pruneaux, fruits séchés), mijoté 12 heures au bain-marie dans un moule ad hoc. Celui de Marguerite Bastian, du village du Reposoir, jouit dans le secteur d'une ré-

La raquette, reine de la non-glisse

La raquette à neige est une invention des Indiens des grands espaces canadiens. Son principe est de répartir le poids du corps sur une plus grande surface que le pied et d'éviter ainsi l'enfoncement dans la neige profonde. De pratique facile (une ou deux heures d'exercice suffisent au novice pour s'habituer), elle permet de visiter à son rythme, loin des foules, des espaces inaccessibles à pied. A pratiquer cependant avec prudence, en tenant compte de sa forme physique, et des conditions météorologiques. La revue *Montagne et loisirs*, dans son numéro consacré à l'hiver 1999-2000 (35 F, 5,3 €) propose plusieurs dizaines d'itinéraires en raquettes dans les principaux massifs, classés par longueur et difficultés. La plupart des loueurs proposent aujourd'hui des raquettes de bonne qualité (refuser celles avec des chaussons en caoutchouc). A l'achat, compter 500 F (76 €), pour une raquette de qualité. La Baldas Trek, avec sa spatule amovible, ses crampons judicieusement placés et sa plaque de chausse universelle peut être considérée comme une référence.



Le palais de la ville de Modica, en Sicile, est un exemple de l'architecture baroque.

NICE

Week-ends « baroques » en Sicile



CERTAINES agences de voyages conseillent la Sicile en hiver. On se demande pourquoi. La plupart des hôtels et des musées sont ouverts. La foule a disparu, le thermomètre est redevenu raisonnable. C'est le moment où jamais de voyager plus « culturel ». A Raguse, par exemple, où Napoléon fit du maréchal Marmont un duc. Etrange cadeau pour celui qui devait ensuite trahir son maître. Une invraisemblable ville accrochée à la montagne, comme l'arapède à son rocher. En Sicile, plus la nature est austère, plus la pompe en habille la nudité. Raguse est une coulée de lave baroque. On s'y promène un peu sur le qui-vive comme sur les flancs de l'Etna, avec la crainte de voir ce fleuve monumental glisser dans l'abîme. Le baroque, ici, est né d'une succession de catastrophes : une éruption de l'Etna en 1669, et un séisme en 1693. Il a prospéré sur les décombres de la mort. Sans ces terribles colères de la nature, la Sicile n'aurait sans doute pas connu une telle éclosion architecturale. Les gens de Raguse s'excusent presque de la magnificence de leur ville, en expliquant qu'il leur fallait bien des églises pour implorer le ciel. Sur la piazza Duomo, un palais baptisé *circolo di conversazione* sert de parloir public. Sous les plafonds ornés de fresques, des vieux entament des parties de tarots, chapeaux sur la tête,

après avoir posé leurs canadiennes sur le rebord des chaises.

A Modica, à 15 kilomètres de là, le fleuve baroque continue. Mais c'est à Noto, sur la route de Syracuse, que le fameux séisme de 1693 a « produit » son plus délectable ouvrage. Ici, on reconstruit avec frénésie et les aristocrates cassèrent leur tirelire. Il fallait éblouir la mort. Heureusement, les princes ne manquaient pas en Sicile. En 1723, Palerme, paraît-il, en comptait 107, et aussi 76 ducs et 104 marquis. A Noto, l'histoire n'en finit pas de bégayer. On érige aujourd'hui la coupole de la cathédrale qui s'est effondrée en 1996.

Régis Guyotat

★ On peut faire le tour de la Sicile en 10 jours. Avec une voiture et des hôtels réservés à l'avance. Voyageurs en Europe (55, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, tél. : 01-42-86-17-20, bureaux à Lyon, Toulouse, Rennes, Fougères et Saint-Malo) monte ce voyage « à la carte » pour moins de 6 000 F (915 €) par personne, avion compris. Pour un week-end, s'en tenir à un lieu ou à une région : Palerme et Cefalu, ou l'Ouest (site légendaire d'Anchise à Pizzolungo, temples de Ségeste et Selinonte) ou le Sud (de Raguse à Syracuse) ou encore l'Etna et le port d'Acì Trezza où Visconti tourna *La terre tremble*. Deux hôtels de charme. A Syracuse, le *Domus Mariae* (tél. : 093-24-858), tenue par des Sœurs ursulines, dans l'île d'Ortygie, à partir de 350 F (53 €). A Valderice, le *Baglio Santa Croce* (tél. : 0923-89-11-11) : moins de 300 F (46 €) mais accueil inexistant. Une bonne table : la *Trattoria del Porto*, via *Ammiraglio Staiti 45*, sur le port, à Trapani, où on se croirait en Tunisie.



PIERRE JACQUES

Depuis une semaine, un important manteau neigeux a recouvert les pentes et les plateaux de Haute-Savoie. Dans la commune de Praz-de-Lys, les amateurs de ski de fond profitent de cette poudreuse en se promenant le long des bois de conifères. L'église du petit village de Cordon date du XVIII^e siècle. Comme celle voisine de la commune de Combloux, elle comporte un clocher typique. Deux stations situées à moins de 10 kilomètres de Sallanches, et donc de l'autoroute, où il est possible de pratiquer le ski de piste sans bousculade et attente aux téléskis.



putation méritée. Il faut le commander à l'avance.

Si l'on franchit l'Arve et que l'on accède au secteur Les Gets-Morzine-Samoëns, on découvre une station dont on peut dire qu'elle présente un rapport qualité-prix exceptionnel à l'échelle nationale : Praz-de-Lys-Sommand. Créée il y a vingt-cinq ans dans le cadre des actions visant à enrayer l'exode rural, cette station qui rassemble les alpages des villages de Tignes et de Mieussy entre 1 500 et 2 000 mètres bénéficie d'un enneigement régulier et abondant, d'un panorama sur la chaîne du mont Blanc, de 22 remontées mécaniques, de 60 kilomètres de pistes de ski de fond balisées, de nombreux bars et restaurants d'altitude.

Cette station intercommunale (preuve que la gestion publique ne conduit pas automatiquement au bolchévisme et à la faillite) a compris que le concurrent n'est pas la station d'à côté, mais le forfait soleil d'hiver à prix cassés en Tunisie ou aux Antilles. On peut skier à gogo pour 85 F par jour ou 470 F la semaine en haute saison, sur un domaine qu'environneraient bien des stations plus huppées, donc plus chères. L'exploration du Faucigny pourra se poursuivre par la découverte de Brison et de son parcours de ski de fond sur l'alpage de Solaison (ne pas manquer les galettes de pommes de terre de Gigi au restaurant des Touristes). Au village voisin de Mont-Saxon, outre les leçons de ski dispensées par Marie-Cécile Gros-Gaudenier, l'ancienne championne du monde de descente, une virée en raquettes sur le plateau de Cenise donne, pour un effort modéré mais régulier, la sensation de se trouver dans une contrée sauvage, dans un contexte de parfaite sécurité.

Luc Rosenzweig

Carnet de pistes

● **Accès.** Avec la SNCF, gare de Cluses (Praz-de-Lys-Sommand, Brison, Mont-Saxon) ou gare de Sallanches (Cordon). Pendant la saison de ski (de Noël à Pâques), TGV direct le week-end de Paris à Saint-Gervais. Des navettes d'autocars assurent la montée vers les stations à l'arrivée des principaux trains. Par la route : Paris-Cluses par A 6 et A 41, 600 km. Prévoir les équipements spéciaux pour la neige. En avion : Paris-Genève ou Paris-Annecy. ● **Hébergement.** Le Refuge à Cordon, chaleureux, de bon confort (tél. : 04-50-58-07-68, chambre en balcon sur le Mont-Blanc, 260 F, 40 €, par personne en pension complète). A Cordon également, Les Roches fleuries, où Brigitte Bardot avait ses quartiers, affilié à l'association des Hôtels-Chalets de tradition (www.hct.net), confortablement restauré en 3-étoiles, avec espace de remise en forme et quelques suites, en duplex, dotées de cheminées (475-730 F, 72-111 € selon la chambre, par personne en demi-pension en janvier, tél. : 04-50-58-06-71). Les responsables de Praz-de-Lys-Sommand ont mis au point un forfait semaine basse saison (jusqu'au 21 janvier et à partir du 4 mars) qui propose hébergement (sur la base d'un appartement 4 personnes) et les remontées mécaniques pour 730 F, 112 €. Formules « *sejour tout compris* » auprès de Haute-Savoie réservation, tél. : 04-50-23-96-00. Pour les groupes de 10 à 25 personnes, on peut également, à des tarifs avantageux, retenir un gîte entier, comme ceux installés dans les anciennes fruitières (coopérative de fabrication de fromage) de Brison (tél. : 04-50-96-93-56) ou de

Mont-Saxon (tél. : 04-50-96-93-77). ● **Tables.** La Ferme de mon père, l'illustre maison de Marc Veyrat à Megève (tél. : 04-50-21-01-01, menus à 650 et 995 F, 99-151 €). Le rabolet, spécialité régionale, au bar-restaurant La Chaumière, au Reposoir (tél. : 04-50-98-17-05, 40 F, 6 €, la portion). A Faucigny, sur l'alpage de Solaison, les fameuses galettes de Gigi au Restaurant des Touristes (tél. : 04-50-96-91-69). ● **Informations.** Les offices du tourisme de Cordon (tél. : 04-50-58-01-57) et de Praz-de-Lys-Sommand (tél. : 04-50-43-02-72) publient des brochures avec la liste complète des hébergements possibles (hôtels, meublés, chambres d'hôtes, gîtes ruraux). ● **Produits du terroir.** Charcuterie de pays : Pineau, à la Balme, près de Magland (tél. : 04-50-34-71-13), Callier à Mont-Saxon (tél. : 04-50-96-90-73). Pendant la période de carême, la plupart des boulangers-pâtisseries de la région font les bugnes, tortillons de pâte légère passés à la friture et saupoudrés de sucre-glace. ● **Lectures.** La revue *L'Alpe* du Musée alpin de Grenoble publie chaque trimestre une livraison consacrée à des aspects ethnologiques, historiques, artistiques de la vie dans l'arc alpin. Excellamment illustrée, elle est une excellente introduction à la compréhension des gens des montagnes (éditions Glénat, BP 177, 38008 Grenoble Cedex, tél. : 04-76-90-84-65 (Le numéro 78 F, 12 €, abonnement 8 numéros 499 F, 76 €). Guide *Haute-Savoie*, remarquable dans les anciennes fruitières (coopérative de fabrication de fromage) de Brison (tél. : 04-50-96-93-56) ou de

Neiges exotiques

Pour les amateurs de randonnées en motoneige ou les adeptes de la dépose en hélicoptère, le salut est en Scandinavie ou dans le nord de l'Amérique

LOIN des traditionnels bouchons de la Tarentaise, des files d'attente aux remontées mécaniques, des refuges pris d'assaut par les amateurs de tartiflettes et autres fondues, et des pistes que se disputent skieurs et surfeurs, il est, là haut, plus au nord, des destinations exotiques. Sans pouvoir, ou vouloir, rivaliser avec les Alpes et leurs « plus grands domaines skiables du monde », elles ne manquent pas d'arguments pour séduire ceux pour qui les plaisirs de la neige ne se limitent pas à la glisse, fut-elle déclinée de multiples façons.

La Scandinavie, le Canada ou les Etats-Unis offrent également un environnement préservé, une neige immaculée et des activités pour le moins dépayssantes : balades en traîneaux à chiens voire à rennes, promenades en raquettes, raids à motoneige sur des sentiers aménagés ou hors pistes, « pêche au trou » sur un lac gelé, voire dépose en hélicoptère pour d'enivrantes descentes dans la poudreuse « la plus légère du monde ».

Pendant les sept mois de l'hiver scandinave règne un froid vif, sec et tonique. Aux abords du cercle polaire, les journées sont courtes mais elles permettent de se familiariser avec la culture locale et le rite du sauna. En Laponie finlandaise, février et mars sont les meilleurs mois. Le ski de fond s'y pratique jusqu'en mai sur des pistes de tous niveaux toujours bien entretenues. Mais ce n'est qu'une des activités proposées par les voyageurs. Côté « culture », Norvika (agences de voyages) vous invite « sur les traces des Lapons Samés », pour 7 jours en auberge (à partir de 10 400 F, 1 585 €) avec une journée de motoneige et 2 jours en traîneau à chiens avec une nuit en refuge.

PISTES OLYMPIQUES

Chez Bennett (agences), les activités sont « à la carte » lors de 8 jours en auberge et demi-pension : à partir de 6 760 F (1 030 €). Avec Voyageurs en Europe (tél. : 01-42-86-17-20), un grand week-end (3 nuits), près de Rovaniemi, permet notamment de pratiquer la motoneige : à partir de 4 990 F (761 €). Réservée aux plus sportifs, une randonnée en raquettes, de refuge en refuge, occupe 5 des 8 jours de « La Laponie en raquettes » de Club Aventure (tél. : 0800-306-032) : 7 950 F (1 212 €).

Des voyageurs proposent également de dévaler les pistes olympiques de Lillehammer, en Norvège. Citons Scanditours-Kuoni (agences) avec 8 jours en pension complète à partir de 8 290 F (1 264 €) ou Pandore Voyages (agences). De son côté, TCH Voyages (tél. : 01-34-25-44-44) propose un week-end « ski de fond » à Helsinki, du 28 au 30 janvier, pour 3 688 F (562 €) par personne, en demi-pension, de Paris. Autre option, pour les amateurs de liberté, la location d'un chalet, en Finlande ou en Suède, une formule proposée par Der Voyages (agences) ou Norvika.

Encore plus au nord, l'Islande, avec, cet hiver, un vol régulier direct d'Icelandair entre Paris et Reykjavik. Une desserte qui permet aux voyageurs (Bennett, Comptoir

d'Islande, Scanditours-Kuoni) de proposer séjours et week-ends. Au menu, la visite de cette terre de glaciers et de geysers, des excursions en motoneige et en 4x4, des balades en raquettes et, en prime, une baignade dans les sources d'eau chaude de Hveravellir ainsi que la propose Comptoir d'Islande dans son 6 jours/5 nuits, à Hvosvöllur, dans le sud de l'île, où l'on enchaîne balade à cheval et en traîneau, pêche blanche et raquettes : à partir de 9 700 F (1 479 €). Pour les plus sportifs, une randonnée à ski de 8 jours (à partir de 9 500 F, 1 448 €) avec Atalante (tél. : 04-72-53-24-80) associé à 66° Nord, de Philippe Patay, l'un des meilleurs connaisseurs de l'île.

A l'ouest, à des milliers de kilomètres, les amateurs de sensations fortes ont rendez-vous avec la poudreuse d'Amérique du Nord. Autres atouts des Rocheuses américaines : l'étendue des domaines skiables, l'attente réduite pour accéder à des remontées mécaniques ultra-modernes et le soleil ! Sans oublier une ambiance conviviale et décontractée et un après-ski chaleureux. Au programme de Jetset (agences), des séjours dans quatre stations dont Aspen, au Colorado (7 nuits, à partir de 5 690 F, 867 €) et Park City (Salt Lake City), dans l'Utah. Ainsi que 8 jours de motoneige dans le Wyoming, dans un ranch du parc de Yellowstone (à partir de 14 490 F, 2 209 €). Toutefois dans l'Ouest américain, la Compagnie des Etats-Unis (tél. : 01-55-35-33-50), Kuoni, Vacances Fauleuses et Empreinte (agences) proposent hôtels et formules « à la carte ».

Côté Rocheuses canadiennes, ceux qui n'ont pas froid aux yeux peuvent se faire déposer sur les sommets en hélicoptère. Destination Poudreuse (tél. : 01-45-51-30-42) propose 6 à 12 descentes par jour, pendant 6 jours et demi, en compagnie d'un guide : à partir de 20 000 F (3 049 €). L'hélicoptère est également proposé par Allibert (tél. : 04-76-45-22-26), Aventura (tél. : 04-78-69-35-06), Back Roads (tél. : 01-43-22-65-65) et Vacances Air Canada (agences). Dans un autre registre, la Compagnie du Canada (01-55-35-33-50) programme, en

Colombie britannique, un circuit de 10 jours dont 5 de motoneige (à partir de 11 995 F, 1 828 €) tandis que Voyageurs au Canada (tél. : 01-42-86-17-30) propose un circuit analogue au Tyax Mountain Lake Resort : à partir de 19 650 F (2 995 €).

CONSTRUIRE UN IGLOO

A l'autre bout du Canada, le Québec fait les yeux doux aux familles. Des voyageurs proposent des formules de séjours, en pourvoirie, en auberge ou en chalet avec, chaque jour, des activités différentes : raquettes, traîneau à chien, pêche blanche, ski de fond, luge ou construction d'igloo. Tel est le cas de Vacances Air Canada (8 jours dans les Laurentides, à partir de 5 260 F, 802 €), de Canada 3000 (tél. : 03-44-54-30-00), de la Compagnie des Etats-Unis et du Canada, du Comptoir des Etats-Unis et du Canada (tél. : 01-40-26-20-71), de Jetset, de Vacances Air Transat, de Voyageurs au Canada et de Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33) dont l'offre, sur cette destination, est particulièrement étoffée.

Les grands espaces canadiens se prêtent admirablement aux randonnées en motoneige, qu'elles soient itinérantes ou en étoile. Dans les brochures, cela va du raid sportif hors pistes, à l'instar d'Atalante (tél. : 04-72-53-24-80), avec une semaine autour du lac Saint-Jean (12 500 F, 1 905 €) ou d'Aventura (tél. : 04-78-69-35-06), avec une semaine dans les Laurentides (12 400 F, 1 890 €), à la randonnée plus paisible avec, par exemple, les propositions de Canada 3000 (8 jours, à partir de 8 359 F, 1 274 €) et de Flâneries américaines (agences) avec 8 jours à partir de 8 470 F (1 291 €). Tout comme en Scandinavie, on peut aussi s'y initier à la conduite d'un traîneau, avec, notamment, Aventura (8 jours, à partir de 8 800 F, 1 341 €), La Compagnie du Canada (9 jours à partir de 10 220 F, 1 558 €), Comptoir des Etats-Unis et du Canada (8 jours, 8 520 F, 1 299 €) ou Jetset (6 jours, à partir de 6 890 F, 1 050 €).

Eve Jusseaume

DÉPÊCHES

■ **VACANCES D'HIVER.** Selon un sondage réalisé par l'IFOP et la direction du tourisme, 46 % des Français de quinze ans et plus déclarent avoir l'intention de partir en vacances en hiver. Parmi ceux qui resteront en France, 69 % iront en ville, 41 % à la montagne. La moitié des vacanciers potentiels envisagent de partir à l'occasion des congés scolaires. Le choix exprimé concernant les massifs donne les Alpes du nord en tête (48 %), puis les Alpes du sud (19 %), les Pyrénées (17 %), le Jura, les Vosges et le Massif central (4-5 % chacun). ■ **SUISSE.** Chaque vendredi, du 7 janvier et jusqu'au 21 avril, le TGV des neiges permettra d'atteindre les premières stations vaudoises, en Suisse, en 5 h 30. En partant à 16 h 52 de la gare de Lyon, à Paris, on atteindra ainsi Les Diablerets à 22 h 20, Château-d'Oex à 22 h 27, Villars à 22 h 35, Champéry (Valais) à 22 h 38 ou Gstaad (Oberland bernois) à 22 h 51. Pour les amateurs de week-ends de neige, un retour à Paris est programmé le dimanche soir, à 23 h 18. Quant au TGV des neiges du samedi, à destination de Brigue et des stations valaisannes, il circulera du 8 janvier au 15 avril. ■ **TAÏWAN.** Situé dans le district de Changhua, dans la partie centrale de Taïwan, le Village folklorique de Taïwan (Taiwan Folk Village) présente, sur 52 hectares, une vitrine de l'architecture et du mode de vie local. Certains bâtiments ont été reproduits à l'identique, d'autres transportés depuis leur lieu d'origine. On y trouve également un aquarium, un musée des papillons et un musée de l'agriculture.

EVA SION
Publicités

ILE MAURICE
7990 F / par personne
8 jours Paris-Paris. Vol AF A/R
Hotel "le Pantation" 4 ET.CHDL
1/2 Pension-Transferts
Départ : 28/01 et 02/02/2000
CRETATIVE TOUR
Tel-01 53 39 16 16
Lic - 075 9500 89 - Garantie APS

Cuba Tropical
SPÉCIALISTE DE LA DESTINATION
Brochure gratuite sur demande
Circuits à thème : à partir de 5 960 F (villes, salsa, cigares, plongées...)
Circuits à la carte : autotours
Séjours à Varadero : à partir de 6 250 F
* avec vol aller/retour
3 ter. rue Madirax, 92400 Courbevoie
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
E-mail : cuba@latitudecuba.com

NEW YORK
Vol régulier départs quotidiens de Paris et grandes villes de province + 3n hôtel New Yorker 3*
51/3N Base 4 personnes* 2405 F
Base chambre triple : + 35F/nuit.
Base double : + 125 F/nuit.
Taxes aéroport : à ce jour + 440 F/pers.
Réduction du 09/01 au 04/02 : 45 F/nuit/pers. base 4 et 3, 70 F base 2.
Prix valables jusqu'au 31/03/00
www.directours.fr
Minitel 3615 Directours 223 F/mn et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e. Lic. 07590001 - sans norme # 8590
Directours
Membre SNAV - Garantie APS

ISLANDE
WEEK-ENDS MAGIQUES
A partir de
2 490 FTTC
vols + taxes + 3 nuits en hôtel 1^{er} cat. + petits-déjeuners
Réservations :
ICELANDAIR
Tél. 01 44 51 60 51
E-mail : france@icelandair.is

La bosse du voyage...
Des dunes de l'Erg Ouaranen en Mauritanie aux tassils de l'Akakous lybien, des oasis des déserts égyptiens aux falaises du pays dogon, cet hiver, prenez un peu d'été en marche... ZIG ZAGUEZ.
01.42.85.13.93
Minitel : 3615 ZIG ZAG VOYAGES.
http://www.zig-zag-tm.fr

"EVA SION" renseign. publicité :
☎ : 01.42.17.39.40

Douceur, grisaille et pluie

JEUDI. Peu de changement, des hautes pressions restent bien ancrées au sud de l'Europe et protègent la plupart des régions. Une perturbation atténuée apportera un peu de pluie près de la Manche. La grisaille dominera aussi près du golfe du Lion. La douceur de ces derniers jours ne sera pas remise en cause.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Il pleuvra faiblement pendant une bonne partie de la matinée en Bretagne et en Normandie. Des éclaircies sont attendues l'après-midi près de la Manche. En pays de Loire, la pluie n'arrivera que le soir. On attend entre 9 et 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Du Pas-de-Calais à la baie de Seine, il pleuvra un peu le matin. L'après-midi s'annonce plus clémente. Les pluies s'enfonceront lentement vers l'intérieur l'après-midi. Il fera de 8 à 12 degrés.

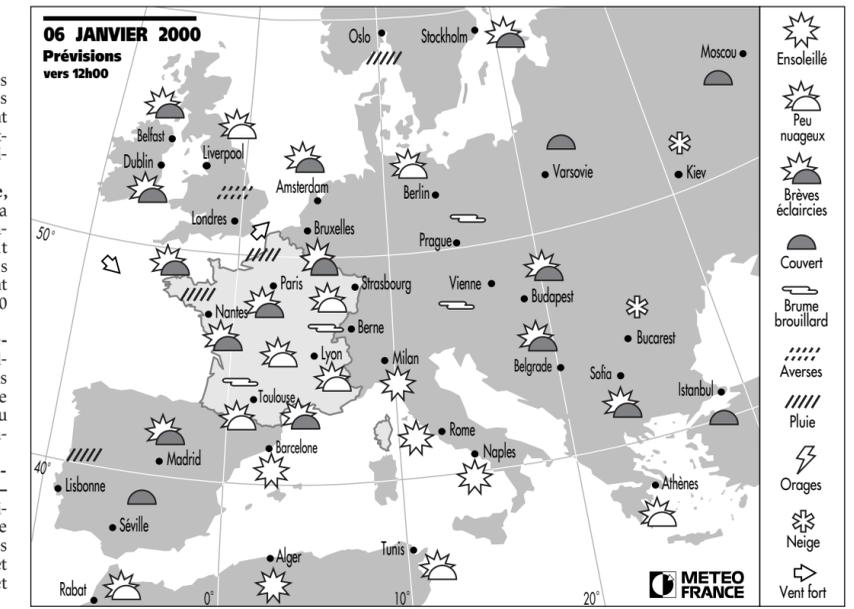
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -

Cette journée sera très calme. Des nappes de grisaille seront présentes aux premières heures du jour avant de se dissiper à la mi-journée. On attend entre 6 et 10 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil chassera sans trop de mal la grisaille du matin. L'après-midi sera souvent agréable avec des températures douces. Des pluies faibles arriveront sur les Charentes le soir. Il fera de 10 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Quelques plaques de brouillard ou de stratus traîneront dans certaines vallées le matin, avant de se dissiper. Le temps sera radieux du matin au soir en montagne. Les températures atteindront 6 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - On attend encore beaucoup de grisaille du Languedoc au Var, avec le retour du vent de sud. Ailleurs, les nappes de nuages bas seront rares et éphémères. On attend entre 10 et 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ GRANDE-BRETAGNE. Vedette des festivités de l'an 2000, le Dôme de Greenwich accueillera toute l'année une exposition interactive consacrée aux technologies qui marqueront le nouveau millénaire. Les visites seront commentées en sept langues dont le français. A l'affiche, un show mêlant théâtre, danse, acrobaties et effets spéciaux. Accès en métro ou en bateau *via* la Tamise. Billets (20 £ pour les adultes) en vente sur internet (www.dome2000.co.uk), par téléphone (00-44-870-606-2000) et, en France, *via* Globaltickets (tél. : 01-42-65-39-21).

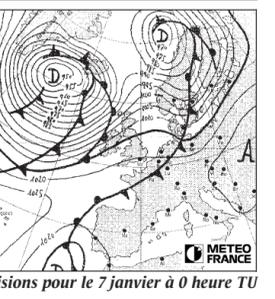
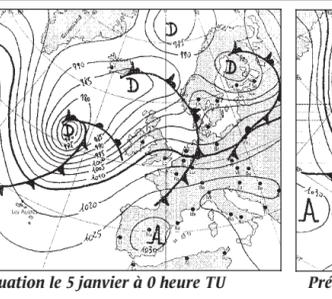
■ SUISSE. Publiée par Suisse Tourisme, la brochure *Vacances à la neige* présente régions touristiques, stations, nouveautés, portraits, calendrier et propositions de séjours. Pour la France, un numéro unique (tél. : 01-44-51-65-51) d'information et de réservation ouvert tous les jours, de 8 à 21 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 06 JANVIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	1/7 S		
AJACCIO	4/14 N	NANTES	6/11 C	
BIARRITZ	6/14 S	NICE	5/14 N	
BORDEAUX	4/12 S	PARIS	5/9 C	
BOURGES	1/9 N	PAU	1/12 N	
BREST	6/9 P	PERPIGNAN	4/13 N	
CAEN	7/8 P	RENNES	8/10 P	
CHERBOURG	7/10 P	ST-ETIENNE	0/10 S	
CLERMONT-F.	0/10 S	STRASBOURG	0/6 S	
DIJON	1/6 N	TOULOUSE	1/11 N	
GRENOBLE	-1/9 S	TOURS	4/9 N	
LILLE	6/9 P	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	23/27 P
LIMOGES	4/8 S	CAYENNE	24/28 P	
LYON	2/10 S	FORT-DE-FR.	24/28 P	
MARSEILLE	6/13 N	NOUMEA	22/27 S	

24/30 S	KIEV	-3/-1 *	VENISE	1/7 C	LE CAIRE	9/16 N
22/28 S	LISBONNE	8/14 P	VIENNE	-5/0 S	NAIROBI	13/27 C
23/29 S	LIVERPOOL	4/9 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	20/28 C
	LONDRES	5/10 P	BRASILIA	18/26 S	RABAT	9/18 S
	LUXEMBOURG	2/4 C	BUENOS AIR.	20/4 S	TUNIS	8/14 S
4/9 N	AMSTERDAM	4/9 N	CARACAS	22/26 P	ASIE-Océanie	
8/11 S	MADRID	3/8 N	CHICAGO	-3/-1 S	BANGKOK	24/33 S
8/14 S	BARCELONE	-1/6 S	MILAN	18/22 C	Beyrouth	10/17 P
2/7 N	MOSCOU	-5/-3 C	LIMA	11/17 S	BOMBAY	19/31 S
-4/1 N	MUNICH	-4/3 C	LOS ANGELES	1/21 S	DIJAKARTA	24/28 P
0/6 S	NAPLES	6/14 S	MEXICO	-11/-5 C	DUBAI	16/25 S
0/5 C	OSLO	-2/4 P	MONTRÉAL	-11/-5 C	HANOI	20/27 C
5/8 S	PALMA DE M.	7/17 S	NEW YORK	-3/6 S	HONGKONG	19/24 S
0/10 S	BUCAREST	-5/1 *	PRAGUE	-3/1 C	JERUSALEM	8/17 P
-5/0 N	ROME	5/12 S	SANTIAGO/CHI	10/27 S	NEW DEHLI	7/19 S
1/4 N	SEVILLE	7/15 C	TORONTO	-4/2 C	PEKIN	-17/-5 S
3/6 N	SOFIA	-5/2 N	WASHINGTON	-3/8 S	SEOUL	-2/6 S
3/5 C	ST-PETERSB.	-4/1 N	AFRIQUE		SINGAPOUR	25/29 P
2/5 S	STOCKHOLM	-2/5 N	ALGER	4/15 S	SYDNEY	16/22 S
-7/2 N	TENERIFE	9/14 C	DAKAR	20/24 S	TOKYO	8/18 C
2/5 C	VARSOVIE	-3/2 C	KINSHASA	23/29 C		



JARDINAGE

LES TEMPÊTES des dimanche 26 et lundi 27 décembre 1999 ont détruit des dizaines de millions de mètres cubes d'arbres dans les forêts, les bois, les parcs et les jardins. Selon l'ONF, cette catastrophe naturelle, que l'on pourrait aussi appeler écophysiologicalique ainsi que nous le fait remarquer un lecteur spécialiste en biologie végétale, constitue paradoxalement une « aubaine pour une politique de reboisement favorisant la biodiversité ». Interrogé, le 29 décembre, par l'AFP, Jean-Philippe Atger, porte-parole de l'Office national des forêts (qui gère le tiers de la superficie boisée en métropole), affirme que ce ravage constitue « une occasion incroyable » de remodeler le paysage forestier. « La rater serait idiot », précise-t-il, reconnaissant que des erreurs ont été commises dans le passé, principalement la surpopulation de résineux et des alignements excessifs : « On s'est trompé, mais on ne peut pas dire qu'on a toujours raison. »

A la décharge de l'ONF, notons qu'il agit pour le compte de l'Etat et des communes et que les impératifs de rentabilité qui lui ont été assignés l'ont poussé à privilégier

des plantations de résineux et d'arbres à croissance rapide. Depuis quelques années, cette politique a été ralentie au profit d'essences plus nobles à croissance plus lente.

« TABULA RASA »

Cette politique de remplacement va faire place à un reboisement qui sera plus en phase avec la nature des sols et les régions. C'est ainsi que la diversité végétale sera accrue et que certains espaces pourraient même ne pas être reboisés. Aux éventuelles critiques que cette dernière décision pourrait laisser poindre, l'ONF répond que la qualité de l'air ne sera pas atteinte et refuse de « céder à la catastrophisme ».

Cette *tabula rasa* imposée par la nature doit nous faire réfléchir. Sur le danger que représente la plantation de grands arbres trop près des maisons, sur le comportement moutonnier des jardiniers qui consiste à planter les mêmes arbres, les mêmes arbustes dans toutes les régions de France - ou peu s'en faut.

Elle devrait aussi faire réfléchir l'Etat sur sa politique officielle de commercialisation des graines et

des plantes. Cela ne se sait généralement pas, mais l'Etat publie chaque année une liste des espèces que les professionnels peuvent cultiver, multiplier et vendre. Toute plante ne figurant pas sur cette liste est interdite de commercialisation. Et elles sont nombreuses, beaucoup plus nombreuses que celles qui sont « légales ».

On peut certes comprendre que l'Etat veuille protéger les consommateurs des contrefaçons toujours possibles et la nature de plantes particulièrement sensibles à telle ou telle maladie qui pourraient contaminer d'autres cultures : le feu bactérien avait ainsi contraint le ministère de l'Agriculture à interdire la commercialisation des pyracanthas, des aubépines et de certaines variétés de poiriers, il y a quelques années, devant la crainte de voir cette maladie, contre laquelle aucun traitement n'existe, sortir des limites géographiques qui étaient les siennes et venir contaminer les cultures des producteurs de fruits.

Mais cette réglementation

Des semences rares sur catalogue

La devise de l'Association Kokopelli dit bien quelle mission elle s'est assignée : « Pour la libération de la semence et de l'humus ». Contrainte de contourner une loi à laquelle elle ne peut se soumettre et qui lui interdit donc de commercialiser les 1 500 variétés de semences qui constituent son catalogue (une véritable encyclopédie), elle propose aux jardiniers amateurs de devenir adhérent (adhésion soutien : 100 F ; membre actif : 400F ; membre bienfaiteur : 1 000 F) ce qui leur permettra de recevoir gracieusement les semences de leur choix parmi... 390 variétés de tomates dont certaines encore en vente il y a peu (dont la Marmande), des dizaines de variétés de salades, de haricot (dont le mange-tout Nombri de bonne sœur), de fleurs et de plantes condimentaires.

★ Association Kokopelli, quartier Saint-Martin, 07200 Aubenas. Tél. : 04-75-93-53-34. Fax : 04-75-93-37-75.

favorise aussi beaucoup trop les grands producteurs qui produisent des semences protégées par des brevets, bien souvent des hybrides F1 dont les graines de deuxième génération ne reproduisent pas fidèlement la variété chèrement payée. On retrouve à l'un des arguments les plus forts et les moins avancés dans la lutte contre les plantes génétiquement modifiées.

DES MILLIERS DE VARIÉTÉS

Le seul danger certain qu'elles représentent aujourd'hui est le suivant : elles appauvriront le patrimoine génétique des espèces cultivées si la réglementation leur fait peu à peu prendre la place des hybrides F1 qui ont eux-mêmes pris la place des nombreuses vieilles variétés libres de droit et interdiront de fait aux cultivateurs grands et petits, des pays riches ou pauvres, de produire leurs semences eux-mêmes, puisque ces plantes peuvent être programmées génétiquement pour être stériles à la deuxième génération.

Devant les plaintes de nombreuses associations cultivant illégalement des milliers de variétés

anciennes et aussi dans sa grande sagesse, le législateur a adouci la position de l'Etat en légalisant leur travail de conservation du patrimoine génétique des légumes à fleurs et plantes potagères.

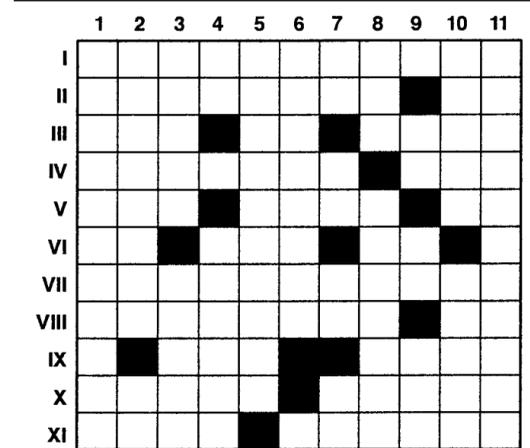
Cependant, Courteline veillait : il faut que ces associations, pauvres par définition, prouvent que les variétés qu'elles commercialisent ont plus de vingt ans d'âge, sont homogènes et stables, qu'elles disposent de champs d'expérimentation afin que les services de l'Etat puissent effectuer les contrôles nécessaires, et enfin qu'elles acquittent un droit de 1 450 F (152 €) pour chaque variété commercialisée. Ce qui leur est évidemment impossible.

La ratte du Touquet, autrefois cultivée en grand, avait disparu de la liste officielle, et donc des cultures. Elle est revenue dans nos assiettes parce qu'un vieux jardinier en conservait quelques pieds dans son jardin. Il la trouvait bonne et se fichait de ce qu'elle produisait peu, était petite et irrégulière de taille et de forme !

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 005



HORIZONTALEMENT

I. Que l'on aura toutes chances de rencontrer. - II. Le bon endroit pour une bavette. Coule dans le Nord. - III. Juste après la levée. Conjonction. Respectons son sens et tout ira bien. - IV. Bonne mangeuse. En lisant Spinoza. - V. Regroupement dans les affaires. Une division à contresens. L'étain. - VI. Préposition. Port nippon. Interjection. - VII. Qui dégage sans délicatesse. - VIII. Au-dessus du sol. A moitié plat. - IX. Met le feu

au corps. Rapproche. - X. Equipages au complet. Donne une situation élevée. - XI. Grandes pages d'histoire. Pressions.

VERTICALEMENT

1. N'a pas encore cent ans. - 2. Reste sur le côté. Refuge pour les rats. - 3. Faire du mal. Qui pourra rendre service. - 4. En France et en Suisse. Qui servent très souvent. - 5. Rappels discrets. - 6. Se jette dans plus gros que lui. - 7. Marque la qualité. Voyelles. Genre littéraire.

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

BRIDGE

PROBLÈME N° 1874

LA CHUTE DE L'ALLEMAND

Dans les quatrièmes championnats d'Europe mixtes par équipes, les Français avaient remporté la médaille d'or. Voici l'une des plus belles donnes de la finale, où le jeune Allemand Reps n'avait pas pris la bonne décision.

♠ 10 8 6 3
♥ R 4 2
♦ R D 9 2
♣ A 8

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest Nord Est Sud
Chemla Von Armin C. Saul Reps
passe 1 SA 2 ♠ 4 ♠
passe passe contre passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfle (la troisième carte dans la couleur du partenaire), comment Reps, en

Sud, aurait-il dû jouer pour gagner QUATRE PIQUES ?

Réponse

Il faut affranchir un gros honneur à Carreau pour défausser un des petits Cœurs de la main, mais il est nécessaire que Ouest ne puisse prendre la main à Trèfle pour jouer Cœur. Après l'entame du 5 de Trèfle, il faut fournir le 8. Est prendra, mais son retour sera sans danger.

Le déclarant allemand crut bon de prendre avec l'As de Trèfle. Il joua ensuite deux coups d'atout et Carreau. Comment Catherine Saul, en Est, a-t-elle fait chuter le contrat ?

Elle a pris avec l'As de Carreau et joua un petit Trèfle sous Roi Dame en espérant que Chemla, en Ouest, aurait le Valet. Celui-ci prit avec le Valet de Trèfle et contre-attaqua Cœur pour la chute...

A l'autre table, les annonces avaient été :

Ouest Nord Est Sud
passe 1 ♦ 2 ♣ 4 ♠
passe passe contre passe...

Que fallait-il entamer en Ouest, sachant qu'Est détenait une belle main ? L'entame à Trèfle est sans intérêt, car Sud a peut-être un singleton. Mais laquelle des deux couleurs rouges choisir ? De préférence Cœur, où Est doit être plus fort qu'à Carreau (la couleur de Nord)... Ouest a trouvé la solution en entamant Cœur pour la chute...

LA SOLUTION D'HIER

Ce chelem avait été gagné il y a... cinquante ans, au cours de la Coupe Vanderbilt (le championnat d'Amérique de printemps). A cette époque, on avait loué la ligne de jeu gagnante du déclarant. Or elle n'était pas parfaite, et Jeff Rubens l'a démontré dans le *Bridge World Magazine* il y a quatre ans.

♠ R 8
♥ R D 7 6
♦ A 7 6 3
♣ 8 4 3

♠ V 10 3
♥ 9 5
♦ R D V 9 5 4
♣ R 9

Ann. : S. don. Reps vuln.

Sud Ouest Nord Est
1 ♥ 2 ♦ 3 ♥ passe
1 ♥ passe passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, comment Sud a-t-il joué pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le soutien à « 3 Cœurs » était forcing de manche.

Philippe Brugnon

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 6 JANVIER 2000

TEMPÊTES Les deux tempêtes du 26 et du 27 décembre, qui ont traversé la France d'ouest en est, ont fait subir de très lourds dommages au patrimoine français, public et privé.

● LA DIRECTION de l'architecture et du patrimoine chiffre à 500 millions de francs les dégâts causés aux seules propriétés de l'Etat, et à 400 millions de francs ceux subis par

les propriétés appartenant aux collectivités territoriales et aux personnes privées. ● UNE CELLULE DE CRISE a été mise en place au ministère de la culture autour de Catherine

Trautmann et de François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine. ● LE PARC DE VERSAILLES a été particulièrement touché : on estime à 10 000 le nombre d'arbres

arrachés ou cassés par le vent. Le plan de reboisement du domaine, entrepris en 1992, devra être entièrement repensé, au prix d'un financement beaucoup plus lourd.

Patrimoine : les dommages sont estimés à 900 millions de francs

Les domaines public et privé ont été fortement endommagés par les intempéries. Le directeur du patrimoine au ministère de la culture attend de l'Etat une aide exceptionnelle à la hauteur des dégâts

SURVOLER à basse altitude une partie de l'Ouest parisien donne la mesure de la violence de la tempête qui a soufflé dans la matinée du 26 décembre. Par endroits, dans l'Arboretum de Chèvreloup par exemple, le vent a fauché les arbres comme des quilles, épargnant, on ne sait pourquoi, certains bosquets. Ailleurs, les bourrasques ont agi comme un boudoir, ouvrant de profonds couloirs dans les forêts. C'est le cas de celle qui entoure le château de Dampierre. Les pentes des coteaux longeant la vallée de Chevreuse sont presque toutes dégarnies alors que les sommets semblent moins touchés. Le parc de Versailles (*lire ci-dessous*) est un spectacle navrant. Les autres grands domaines de l'Île-de-France, publics ou privés, ont payé un lourd tribut au vent.

Deux domaines historiques appartenant à l'Etat ont été particulièrement touchés. Le parc de Saint-Cloud d'abord, où un bilan détaillé a pu être fait : le total des arbres abattus, mutilés et à abattre est de 17 500 sujets, soit 187 hectares sur 450 ; la disparition de 1000 arbres d'alignement rend illisibles les tracés de Le Nôtre.

En second lieu, le parc de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), où 2 000 arbres sur 5 000 sont tombés. A Rambouillet, autre propriété de l'Etat, 1 500 arbres sont à terre. Dans le domaine national de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), 40 % des arbres sont abattus, notamment dans les Quinconces, le jardin de la Dauphine et le Jardin anglais aux trois quarts anéanti. Les parcs privés les plus touchés sont celui de La Roche-Courbon, en Charente-Maritime, entièrement sinistré, et celui de Hautefort, en Dordogne. Dans la région parisienne, les célèbres jardins de Courson et de Courances sont dévastés. Comme le parc du château d'O (Orne) où les bâtiments ont été durement éprouvés, notamment la chapelle qui a été coupée en deux par la chute d'un arbre.

Car le patrimoine végétal n'a pas été seul à souffrir. Les constructions ont mal supporté le passage des tempêtes du 26 et du 27 décembre. A Paris, six pinacles de Notre-Dame se sont écroulés, per-



Au moins 10 000 arbres du parc de Versailles ont été arrachés par la tempête. Un désastre qui devrait coûter entre 50 et 60 millions de francs, soit le budget annuel d'investissement du domaine.

çant des trous béants dans les terrasses sous-jacentes, écornant la sacristie. A la Sainte-Chapelle, le vitrail de la Genèse a été gravement endommagé. Au Panthéon, une partie de la couverture de plomb s'est envolée, provoquant des dégâts aux alentours.

CELLULE DE CRISE

Au château royal de Vincennes, c'est la Sainte-Chapelle qui a été atteinte : verrières détruites, pinnacle brisé, couverture endommagée. Dans le domaine national de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), les couvertures du château de Bois-Préault sont à reprendre en totalité.

A Bordeaux, deux pinacles de la tour Pey-Berland accolée à la ca-

thédrale – pesant chacun plus de 100 kilos – ont été arrachés par le vent. En Bretagne, l'échafaudage posé le long de l'ancienne cathédrale de Tréguier (Côtes-d'Armor), en cours de restauration, s'est effondré pendant la tempête, entraînant avec lui une partie de la flèche. En Champagne-Ardenne, pas un monument classé n'a échappé aux effets de la bourrasque, notamment la cathédrale de Troyes (Aube) et l'église de Mailly-le-Camp (Aube). La Lorraine a subi le même sort. Les toitures des tours du château privé d'Haroué (Meurthe-et-Moselle) se sont envolées, les statues du parc ont été brisées et les bosquets détruits à 60 %. Le clocheton central de l'ancienne cathédrale de Toul

(Meurthe-et-Moselle) s'est effondré.

En Normandie, le Mont-Saint-Michel (Manche) a été très endommagé. A Rouen, l'un des quatre clochetons métalliques de la cathédrale, haut de 30 mètres, s'est effondré sur la couverture de l'édifice, endommageant charpentes, voûte et mobilier. En Poitou-Charentes, où les dégâts sont gravissimes dans toute la région, la verrière de la gare de La Rochelle, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, est tombée. Dans la même ville, la tour Saint-Nicolas a perdu ses mâchouils.

Une cellule de crise a été mise en place au ministère de la culture, autour de Catherine Trautmann et de

François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine. Les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont été immédiatement alertées pour qu'elles fassent le bilan des dégâts. Encore provisoire, le résultat est accablant. Car, à côté des grands monuments, quantité de petits édifices classés, inscrits ou non, ont également souffert. Pour le moment, la direction de l'architecture et du patrimoine chiffre à 500 millions de francs les dommages causés aux seules propriétés de l'Etat. Cette somme sera donc bien supérieure si l'on envisage les propriétés appartenant aux collectivités territoriales et encore plus celles des personnes privées. Il faudrait au moins la doubler, estime-t-on au

ministère de la culture, pour couvrir l'ensemble des déprédations. Comment dégager cette somme ?

Peut-on utiliser le budget ordinaire du patrimoine – 1,65 milliard de francs ? « Nous pourrions réaffecter certains travaux en cours, répond François Barré, quand la tempête les a fait changer de nature : c'est, par exemple, le cas de la cathédrale de Tréguier en cours de restauration ; aujourd'hui, il faut avant tout remonter la flèche. Nous redéployerons aussi une partie de notre budget, dans la mesure du possible. Mais comment pourrions-nous le consacrer à des travaux d'urgence alors que, sur trois travaux de restauration proposés par les DRAC, la direction du patrimoine n'en retient habituellement qu'un seul ? »

DES CRÉDITS EXCEPTIONNELS

Le directeur du patrimoine estime donc que ce demi-milliard de francs doit relever d'un budget de secours exceptionnel qui doit être discuté avec le premier ministre et le ministre des finances. Resté à trouver les sommes complémentaires, environ 400 millions de francs, estime-t-on Rue de Valois, pour venir en aide aux collectivités locales et aux propriétaires privés. Somme qui ne sera pas entièrement versée par l'Etat puisque les assurances doivent intervenir – mais les parcs ne sont habituellement pas assurés. Enfin, dans bien des cas, ces propriétaires auront du mal à aligner les premiers centimes nécessaires aux travaux d'urgence alors qu'ils arrivent difficilement à boucler leur budget d'entretien ordinaire. « Il faut donc des crédits exceptionnels », insiste François Barré.

Est-ce trop demander ? Le directeur du patrimoine remarque que la France a accueilli, en 1998, 67 millions de touristes dont la motivation principale était la visite du patrimoine français. « Ce tourisme, précise-t-il, a engendré 70 milliards de francs d'excédents pour la balance des paiements. Le patrimoine est aussi une activité économique rentable. Et comme dans toute les activités économiques, les investissements ne doivent pas être négligés. Si l'on n'obtenait pas de moyens exceptionnels, ce serait le déshonneur. »

Emmanuel de Roux

Versailles doit revoir le plan de reboisement des parcs du château

DERRIÈRE un amoncellement de troncs fracassés, on aperçoit, au bout de ce qui fut une allée de platanes, la silhouette du Grand Trianon. C'est dans ce secteur du

REPORTAGE

Sur deux cents arbres « historiques », il n'en reste que quatre-vingts

parc de Versailles que les dégâts sont les plus impressionnants. Rien qu'ici, deux cent cinquante arbres sont tombés. En revanche, les fragiles constructions du hameau de la Reine sont miraculeusement intactes. Si les toits de chaume ont bien résisté à la tempête, les arbres bicentennaires qui les ombrageaient sont presque tous par terre. Le bosquet des Bains d'Apollon, dessiné par Hubert Robert, est lui aussi privé de ses arbres. Quelques rescapés soulignent encore la tristesse de cet enclos. Le bosquet de l'Obélisque est en miettes.

Un peu plus loin, le Jardin du Roi est lui aussi durement touché : les grands conifères sont tous couchés sur la pelouse. Le cèdre de Jussieu, le premier planté en France, n'existe plus ; le tulipier de Marie-Antoinette non plus : sur deux cents arbres « historiques », il en reste quatre-vingts. Ici, les jardiniers s'affairent déjà à brûler l'excédent de bois. L'extrémité du Grand Canal est comme fauchée.

Les alentours de la pièce d'eau des Suisses sont rasés. Le rideau d'arbres de quarante mètres de haut qui dissimulait l'environnement urbain du parc de Versailles est totalement déchiré. Il faudra quelques dizaines d'années pour reconstituer cette oasis boisée. Le décompte des arbres abattus n'est pas entièrement achevé, certaines parties du grand parc étant peu accessibles. Mais on estime les victimes à plus de 10 000, dont 4 000 pour le petit parc (80 hectares) et 6 000 pour le grand parc (850 hectares).

Les environs immédiats du domaine national n'ont pas été épargnés. Le parc Balbi et le Potager du roi, qui appartiennent à l'Ecole nationale du paysage, sont ravagés. La grande grille du Potager, récemment restaurée, a été endommagée par la chute d'un arbre, et une serre s'est envolée. Le pavillon de la Lanterne, résidence du premier ministre, a été dévastée. Lionel Jospin, venu à Versailles le lendemain de la tempête, a pu s'en rendre compte par lui-même. Il faudra plus de deux mois pour nettoyer l'ensemble du parc.

La tempête qui a soufflé le 26 décembre a été relativement brève. Le vent a commencé à forcer vers 6 heures du matin, se souvient Hubert Astier, président de l'établissement public de Versailles, qui loge dans une dépendance du Grand Trianon. La veille, on avait fait fermer le parc à la suite de l'annonce, par la météo, d'un coup de vent violent. Mais

l'intensité de la bourrasque a été sous-estimée : entre 7 heures et 8 heures, les vents ont atteint 170 kilomètres à l'heure. Les portes-fenêtres de la salle des Trois-Glorieuses, à l'extrémité de la galerie des Batailles, ont explosé sous la force du vent. Les plaques de plomb du toit, 100 kilos chacune, ont été soulevées et roulées « comme des couvercles de boîtes de sardines », constate Hubert Astier. Certaines ont été retrouvées dans la cour de Marbre. Il y a eu quelques miracles : les deux cent cinquante statues du parc ont été épargnées, à deux exceptions près. Et aucun arbre n'est tombé sur les quelque deux cents logements de fonction qui parsèment le parc. Enfin, les échafaudages qui couvrent une partie de la façade nord du château ont tenu tant bien que mal.

QUI VA PAYER ?

Versailles est encore un nom magique : les bénévoles se sont précipités dès la première heure pour demander à dégager le parc. Le personnel en vacances est revenu. La gendarmerie a proposé ses blindés et les pompiers leurs engins.

La précédente tempête, en 1990, avait fait tomber 1 800 arbres sur les quelque 200 000 que compte le domaine. A la suite de cet épisode, il était apparu que le cheptel forestier de Versailles était trop vétuste et qu'il était devenu indispensable de le renouveler. C'est pourquoi André Lablaude, conservateur en

chef chargé du parc, avait entrepris, à partir de 1992, de le renouveler zone par zone. L'opération devait durer quatorze ans pour le petit parc. Le renouvellement des massifs du grand parc devait intervenir plus tard. Le raisonnement était judicieux puisque les zones reboisées depuis sept ans ont tenu bon. En revanche, le plan de reboisement devra être entièrement repensé. Au prix d'un financement beaucoup plus lourd.

Il était prévu que le nouveau schéma directeur du domaine de Versailles soit approuvé début janvier par le conseil des ministres. L'investissement attribué à l'établissement public devait s'élever à 1,8 milliard de francs sur six ans, soit environ 300 millions de francs par an – ce budget, pour l'an 2000, est de 100 millions de francs.

Mais, bien sûr, ce plan ne prévoyait pas le prix de la tempête. Or le coût de la remise en état du parc est estimé à 110 millions de francs et celui des toitures du château à 120 millions de francs. L'établissement public devra-t-il compter sur son seul budget pour remettre en état son domaine ? La discussion avec le ministère des finances sera sans doute difficile. Hubert Astier pourra faire valoir que, avec plus de 3 millions de visiteurs par an pour le château et 10 millions pour le parc, le domaine de Versailles est l'un des pivots du tourisme français. Cet argument sera-t-il suffisant ? Il faut l'espérer.

E. de R.

Premières estimations

La direction du patrimoine et de l'architecture a fait un premier bilan chiffré, encore provisoire, des dégâts causés par la tempête. Elle estime à 500 millions de francs le coût des restaurations à entreprendre dans les propriétés de l'Etat et à plus de 400 millions de francs les dégâts à couvrir dans les propriétés des collectivités territoriales et des personnes privées.

● **Paris et Ile-de-France** Notre-Dame de Paris : 22 millions de francs (3,35 millions d'euros). Le Panthéon : 5 millions de francs (760 000 euros) en urgence, 40 millions de francs (6,1 millions d'euros) pour la restauration définitive du dôme. Rueil-Malmaison : 8 millions de francs (1,22 million d'euros) en urgence, 15 millions de francs (2,29 millions d'euros) pour la restauration.

Saint-Germain-en-Laye : premiers travaux estimés à 2,6 millions de francs (400 000 euros). Saint-Cloud : 40 millions de francs (6,1 millions d'euros). Versailles : 230 millions de francs (35 millions d'euros). Château royal de Vincennes : 1 million de francs (152 000 euros) en urgence, 10 millions de francs (1,52 million d'euros) pour la restauration.

● **Alsace** Cathédrale de Strasbourg : 1,4 million de francs (210 000 euros). ● **Aquitaine** Cathédrale Saint-André de Bordeaux : 3 millions de francs (460 000 euros).

● **Bretagne** Ancienne cathédrale de Tréguier (Côte-d'Armor) : 5 millions de francs (760 000 euros). ● **Centre** Château de Chambord : 3 millions de francs (460 000 euros). ● **Champagne-Ardenne** Les dommages sont estimés à 5,7 millions de francs (870 000 euros) pour le département des Ardennes. ● **Languedoc-Roussillon** 35 millions de francs (5,3 millions d'euros) pour la région. ● **Lorraine** La restauration du patrimoine lorrain est estimée à 56 millions de francs (8,5 millions d'euros) dont 5 millions de francs (760 000 euros) pour le château d'Haroué (Meurthe-et-Moselle) et autant pour la cathédrale de Toul. ● **Basse-Normandie** Abbaye du Mont-Saint-Michel : 9 millions de francs (1,37 million d'euros). ● **Haute-Normandie** Cathédrale de Rouen : 40 millions de francs (6,1 millions d'euros). ● **Picardie** Domaine national de Compiègne : 1,8 million de francs (270 000 euros). ● **Poitou-Charentes** Dégâts non encore chiffrés : gare et tour Saint-Nicolas à La Rochelle ; église Saint-Eutrope à Saintes ; Musée Napoléon à l'Île d'Aix ; châteaux de La Roche-Courbon et de Panloy ; Notre-Dame-la-Grande à Poitiers ; église de Civray et donjon de La Roche-Posay.

Les combats de Paul Taylor, chorégraphe et reclus

L'Opéra Garnier accueille une des figures les plus marquantes de la danse contemporaine américaine

NEW YORK

de notre envoyée spéciale
Au cinquième jour de l'an 2000, il faut remettre les pendules à l'heure concernant le chorégraphe Paul Taylor, consacré par la France dès la création de sa compagnie en 1962, admiré jusqu'aux années 80, puis quasi absent des scènes de l'Hexagone. On aime en lui le champion de la danse américaine, celle qui dévore l'espace, celle des corps survitaminés. *Esplanade* (1975), ballet admirable, est l'emblème de la compagnie, tout comme *Auréole*, plus ancien (1962). Mais, qu'il montre son désabusement, son pessimisme grinçant, qu'il insiste sur son obsession, la religion, le prêche, le sectarisme, qu'il dévoile le goût très humain pour l'autodestruction, la dépravation, on l'estime trop américain dans ses thèmes et ses sujets : « Je suis un péquenot, et fier de l'être », dit-il dans *Dance-maker* (« Le faiseur de danse »), le film que lui a consacré en 1997 Matthew Diamond, documentaire sélectionné en 1999 pour les Oscars. « *Mais je n'ai jamais fait, que je sache, un ballet avec la statue de la Liberté comme décor, ou sur Billy the Kid.* »

ANTRE DE SORCIER

Complexe, Paul Taylor ? Ce n'est rien de le dire. Dououreux. On est allé le débusquer par une journée magnifique de décembre dans son antre de sorcier, tout au bout de Long Island, à Mattituck, ancien territoire des Indiens, désert glorieux flanqué par l'Atlantique, dont il ne sort plus que pour créer des ballets dans son studio situé à Broadway, au numéro 552... Sa voix, tandis qu'il sort de sa maison, recouverte de bardeaux de bois gris, pour accueillir le visiteur, n'a pas l'air de lui appartenir. Douce, basse, musicalement traînante. Souvenir de sa Virginie natale ? L'homme est inhabituellement grand pour un danseur. A près de soixante-dix ans, il est resté mince, droit. Probablement une taille qui lui a fait voir la danse différemment, mesurer autrement l'espace de la scène. Des yeux bleus, qui observent mine de rien, un nez en trompette, totalement incongru. Nez cassé, mal remis : « *Le chirurgien m'avait pourtant juré qu'il s'allongerait avec le temps !* » Emma, sa jeune chienne, toute noire, fait la folle – il vient de l'accepter, après avoir eu la certitude qu'elle était bien dressée.

Suspendu au mur, un insecte écrasé avec la trace du pied dans la glaise séchée. Des dizaines de scarabées de toutes couleurs aussi – une passion visible. Des coquillages recouvrent des boîtes (il garde les boîtes de fromage pour cet usage), encadrent des miroirs. Ses papillons ont achevé leur vie sous le verre d'un guéridon. Au

mur, une grenouille desséchée, aplatie. On a cru comprendre qu'elle a été retrouvée dans sa machine à laver. Une tarentule. Paul Taylor explique qu'il a peint lui-même les papiers dans les couleurs des fonds sous-marins, et assemblé tous les meubles. En chantier, un puzzle, tout dans les gris, qui représente un tableau d'Eisner : « *Le puzzle, c'est exactement comme la danse. Il faut trouver les connexions, visualiser les formes dont on aura besoin plus tard, se rappeler où on les met en réserve.* »

Sur la table, un livre : *The Idea of Evil*, de Paul Carus. « *Je pensais y trouver plus de choses excitantes*, dit-il. *La religion, je n'ai rien contre, c'est l'affaire de chacun [il rit]. Mais elle peut être si désastreuse, engendrer la guerre, parfois la paix. On ne s'est jamais départi, malgré les apparences, de notre puritanisme. Par exemple, moi, j'ai les doigts crochus avec l'argent, je ne gaspille rien.* » C'est à l'université de Syracuse, où il étudiait les beaux arts, tout en pratiquant la natation à un niveau professionnel, qu'il a une révélation : il serait danseur. Il a dix-huit ans. Mais, comme il l'écrit dans *Private Domain*, son autobiographie publiée en 1987 chez North Point Press, « *pas juste pour être un danseur de plus, déjà un peu vieux, mais l'un des tous premiers.* » Il sera éblouissant. *Private Domain* a été salué par la critique unanime comme un livre d'écrivain. Il est en effet d'une grande liberté de ton – il y décrit précisément son goût pour la dépravation –, d'une grande souffrance également.

Quitter Syracuse. Prendre le train pour New York, étudier à la Juilliard School en même temps que Pina Bausch. A peine a-t-il fait un bond que Martha Graham le montre du doigt : « *Je le veux !* », dit-elle. George Balanchine, José Limon le veulent tout autant, mais comment refuser d'être l'élève de Graham ? « *J'ai passé mes débuts de chorégraphe à la provoquer, à faire des efforts terribles pour ne pas lui ressembler. Elle voulait que je danse comme elle. Elle m'a beaucoup appris. Et pas qu'à moi. Car Merce Cunningham, qui a aussi été soliste chez elle, et chez lequel j'ai dansé pendant un an, faisait les mêmes efforts pour échapper à son emprise. Je ne l'ai jamais dit à Merce, il en aurait été exaspéré. Puis j'ai quitté Cunningham car je ne croyais pas que le hasard pouvait décider de la chorégraphie. Dans ma tête, je critiquais tout si fort qu'il fallait que je m'y mette. Je voulais être mon propre maître. Ne devoir mes erreurs qu'à moi-même.* »

Paul Taylor, nommé plusieurs fois « meilleur chorégraphe américain vivant », bardé de récompenses, d'honneurs, de bourses prestigieuses – il devait



LOIS GREENFIELD

Une façon de dévorer la scène : corps survitaminés et découpant l'espace.

recevoir la Légion d'honneur, le 4 janvier, à l'issue de la première représentation à Garnier –, confie dans sa salle à manger-cuisine, après le poulet froid et les raisins sucrés, en un étrange murmure : « *J'ai quitté la scène en 1974 parce que j'étais soigné pour cause de dépression avec des médicaments qui m'ont détruit. Ils ont été depuis interdits. J'étais devenu dépendant. J'ai été jusqu'à m'évanouir pendant un spectacle. Nous n'arrêtons pas de tourner. Ces drogues me donnaient le courage de prendre la parole en public. Et l'énergie pour danser. Car être à la fois danseur et chorégraphe entraîne une schizophrénie fatale. Mais comment arrêter ce qu'on aime le plus au*

Le refuge de Mattituck

La maison de Mattituck, que Paul Taylor a entièrement rénovée de ses propres mains, a été construite sur un ancien cimetière indien proche de l'actuel New York. Le propriétaire à qui il l'a achetée était astrologue et lui a vendue à bas prix parce que les chiffres étaient favorables. « *Il vit en Californie, mais il est revenu me voir. Comme je suis insomniaque, chaque nuit, à minuit pile, je descends dormir sur le sofa. Il m'a dit avoir eu une terrible bataille avec sa femme dans la chambre ? après quoi il a pratiqué quelques rituels. Résultat : je dors toujours sur le sofa.* » La maison descend jusqu'à la plage par un sentier forestier : « *Regardez, là, ce sont des traces de daims, mais il y a aussi des opossums, des renards, des milliers d'oiseaux et d'insectes.* » La plage, superbe, reste paraît-il déserte, même en été. Au bord de la falaise, Paul Taylor a installé l'église du décor de son ballet *Speaking in Tongues*.

monde ? Cependant, je n'ai jamais aimé qu'on me regarde. J'avoue n'avoir jamais ressenti cette relation directe, profonde, avec le public. Le public, je le tolérais. Dans le style : « *Ne me gênez pas, je suis occupé à danser.* »

« *Quand j'ai dû quitter la scène, j'étais presque mort. Ne m'étant jamais senti new-yorkais, il me fallait trouver un endroit. J'ai rencontré cette maison. J'ai été heureux de découvrir le monde, mais il devenait urgent d'avoir un chez-moi. Je suis un homebody, un constructeur de nid.* »

Juste un souvenir de tournée : en mai 1968, il est programmé à l'Odéon. Danny the Red, comme il continue à appeler Cohn-Bendit,

est venu jusqu'à son hôtel pour discuter avec lui. La compagnie était disposée à danser gratuitement pour les occupants du théâtre. L'affaire ne s'est pas conclue. Son seul amour dorénavant : travailler avec les danseurs, ne plus voyager.

LA PEUR

Sauf cas exceptionnel : pour l'Opéra de Paris, il a fait le déplacement. « *Je n'ai jamais voulu que mon travail soit labélisé. Les programmeurs ont décidé que la compagnie danse Auréole. Moi, j'en ai par-dessus la tête de cette Auréole. Quand j'invente un ballet, je me sens toujours comme un reporter de la vie, un espion redoutable. Je refuse les identités claires. J'aborde les sujets les plus divers. Je veux encore essayer, expérimenter. Je n'aime pas le milieu de la route.* »

Paradoxe difficile à vivre que cette carrière surexposée pour cet écorché qui n'aime rien tant que l'ombre. « *J'ai puisé mon énergie dans ma peur, ma peur de chorégraphe, ma peur de rater : si certaines créations sont réussies, d'autres sont nulles.* » Paul Taylor ne savait pas que le succès allait l'isoler encore plus. Jusqu'à l'enfermer.

Dominique Frérot

Le pacte des danseurs avec un maître mi-diable, mi-dieu

Paul Taylor aime l'animal qui est dans l'homme. Autant physiquement que moralement

NEW YORK

de notre envoyée spéciale
Ils sont ahurissants. Jamais, ou très rarement, on voit une compagnie à ce point dévouée à son chorégraphe, à ce point admirative d'un homme qui a tout fait, presque avant tout le monde. Y compris venir sur scène pour quatre minutes, prendre la pose en silence, et faire tomber le rideau. Y compris reprendre la danse à zéro, en se contentant de marcher. Y compris collaborer avec les peintres Jasper Johns ou Robert Rauschenberg.

On comprend en regardant *Dance-maker*, le film de Matthew Diamond, combien une danseuse comme Lisa Viola, bluffante, peut se révéler Muse adorable. A l'instar des garçons, tels Patrick Corbin ou Takehiro Ueyama (qui vient du base-ball). Quelle beauté de danse ils possèdent, quelle humilité aussi ! Sans arrêt, les seize danseurs de la compagnie se posent la question de savoir s'ils sont assez bons pour relancer la création de Paul Taylor. Jamais ils ne s'interrogent sur ce qu'ils apportent, sur ce que le chorégraphe leur « vole ». Don de soi qui contraste avec l'attitude des in-

terprètes en Europe, beaucoup plus comptables de leurs apports.

Paul Taylor parle d'un pacte qu'il passe avec ses danseurs, de confiance absolue les uns dans les autres. Elle doit se ressentir, bien au-delà des pas dansés sur scène. Pacte avec le génie ou pacte avec le diable ? L'Américain ne choisit pas, il est les deux. Les anciens se rappellent qu'il est capable de vache-ries, comme de venir cisailer les pieds juste avant d'entrer en scène avec une phrase du genre : « *Tu n'es pas bon, et ce n'est pas de ma faute !* » On le voit virer une fille à laquelle il estime avoir donné toutes ses chances. Remous dans la compagnie. Un jour qu'il allait très mal, il a renvoyé toute sa troupe.

BLESSURES DE L'ENFANCE

Bettie de Jong, ex-danseuse de la compagnie, aujourd'hui chargée d'apprendre le répertoire aux nouveaux et d'entraîner la Paul Taylor 2, réservée aux jeunes talents, essaie de l'en empêcher, lui dit qu'il ne l'a pas le droit. Rien n'y fait. Il faut que ses danseurs viennent chez lui, où il s'est claquemuré, apportant un arbre de Noël décoré et une pizza géante, pour qu'il se rende à leurs

arguments : « *J'y ai bien réfléchi, dit-il, je ne sais rien faire d'autre que des ballets.* »

Difficile, Paul Taylor. Certains expliquent la complexité taylorienne par les blessures de l'enfance. Parents divorcés, mère travaillant trop, placement dans une famille d'accueil dont il se détache du jour au lendemain quand il apprend que les Butts reçoivent de l'argent pour l'élever, donc l'aime. Entier, orgueilleux. Fier d'avoir réussi à être le danseur sublime qu'il avait décidé, à dix-huit ans, de devenir. Fier d'avoir créé la première compagnie américaine qui a permis aux danseurs de toucher les indemnités du chômage. Il faut le voir, si grand, si fluide, avec des doigts inouïs d'expressivité, légers, puissants. Il faut observer la force des portés, la capacité à se rétablir. C'est l'athlète superbe qui danse. « *J'avais un très long tendon d'Achille* », se moque-t-il, en guise d'explication.

Paul Taylor aime l'animal qui est dans l'homme. Autant physiquement, par les jeux des postures, que moralement. Le combat du bien et du mal habite toute sa danse. Un ballet comme *Last Look* sur l'aliénation fait peur, comme l'avoue la cri-

tique Deborah Jowitz, du *Village Voice*. *Speaking in Tongues* n'y allait pas non plus par quatre chemins : l'inceste, le viol chez les intégristes religieux. Paul Taylor effraie. Paul Taylor donne l'impression qu'il peut casser, comme du verre.

« *Vous savez, la danse n'a rien à voir avec les mots que nous connaissons trop, explique-t-il. C'est la raison pour laquelle elle fait peur. Elle s'adresse à notre subconscient. C'est une manière de comprendre le monde par associations. Cela m'effraie parfois de savoir que je n'arrêtais pas de faire des ballets parce que ma vie se confond avec ce métier.* » Signe qui ne ment pas sur la force de la Paul Taylor Dance Company, sa descendance : David Parsons, Laura Dean, Twyla Tharp, Daniel Ezralow, Ruby Shang, Dan Wagoner en sont issus. Plus de soixante-quize compagnies au monde ont acheté des licences de ballets Taylor.

Tellement exigeant sur la qualité de ses interprètes, le chorégraphe dirige toujours une compagnie à son zénith, qui excite l'imagination de la photographe Lois Greenfield ou celle d'Annie Liebovitz. Elle représentait les Etats-Unis pour le 850^e anniversaire de la ville de Mos-

cou. Elle était en Inde pour fêter les cinquante ans de l'Indépendance, ouvrirait l'Exposition universelle de Lisbonne. Jusqu'à août 2000, plus de vingt villes seront visitées en tournée. Dans cinq ou six pays. Cette troupe a le titre d'« ambassadeur culturel ». Comme Paul Taylor ne souhaite plus voyager, sauf cas extrêmes, la compagnie est organisée avec poigne par Ross Kramberg, qui a du génie pour récolter les fonds, régler les questions avec les syndicats de musiciens.

En février et mars, la Paul Taylor Dance Company s'arrêtera au City Center à New York avec beaucoup de créations en vue. C'est la ville que les danseurs redoutent le plus. Leur ville. Pour cette saison new-yorkaise, l'ermite de Mattituck quittera ses oiseaux, ses insectes et sa chienne Emma. « *Il y a quelque chose que je trouve agaçant. Pour-quoi les critiques aujourd'hui commencent-ils leur papier en parlant du temps qu'il fait, du ciel noir, plutôt que d'entrer dans le vif du sujet ? Est-ce pour attraper des lecteurs plus jeunes ? Je trouve cela tellement inutile !* »

D. F.

Les programmes du Palais Garnier

● **Premier programme**, jusqu'au 6 janvier, à 19 h 30. *Esplanade* (1975, musique Bach) : indestructible et splendide ballet. C'est l'adieu à la danse de Paul Taylor. Chutes, portés, enroulés, sorties en crabe. les danseurs crachent leurs poumons. *The Word* (1998, musique David Israel), création en Europe, ce ballet reprend avec férocité le thème des prêches religieux qu'on retrouvait déjà dans *Speaking in Tongues*, vu à Garnier en 1995. *Piazzolla Caldera* (1997, Astor Piazzolla et Jerzy Peterburshsky), intéressante variations sur l'esprit du tango et le désir d'aimer, sans jamais que le tango, le vrai de vrai, ne soit présent.

● **Deuxième programme**, du 7 au 8 janvier, à 19 h 30 ; le 9, à 15 heures *Arabesque* (1999, musique Debussy), la plus récente création du chorégraphe qui parle de ce ballet en termes de « *danse décorative* » et purement formelle. « *Il n'y a pas de mal à faire joli* », dit Paul Taylor.

Szyzgy (1987, musique Donald York) doit son titre à un terme de météo quand Soleil, Lune et Terre sont dans un parfait alignement. Très swinguant car cette double attraction est un appel au chaos. *Le Sacre du printemps* (1980, musique Stravinsky). Il s'agit en fait d'une répétition du ballet de Nijinski, avec intrusion d'une actualité contemporaine sous forme de kidnapping, de bandes-dessinées. Jennifer Tipton réalise les lumières, Santo Loquasto et John Rawlings les costumes de l'ensemble du programme.

Du 4 au 9 janvier, Opéra Garnier, Place et M^e Opéra, Paris-9^e
Tél. : 08-36-69-78-68.
Internet : www.opera-de-paris.fr.
Prix : de 30 F à 255 F (4,57€ à 38,87€).

DÉPÊCHES

■ **ARTS : un tableau de Cézanne, Auvers-sur-Oise, d'une valeur estimée à quelque 3 millions de livres (4,8 millions d'euros)** a été volé dans la nuit du réveil au Musée Ashmolean à Oxford (Royaume-Uni), sans doute dérobé « *sur commande* », estime la police locale (AFP)

■ **RAP : le chanteur de rap américain Sean Combs, alias Puff Dady, vingt-neuf ans, a été inculpé** le 27 décembre à New York pour « *possession criminelle d'arme à feu* » et « *recel de biens volés* » après un échange de coups de feu au Club New York, une boîte près de Times Square, qui avait fait trois blessés. Sa compagne, l'actrice et chanteuse américaine Jennifer Lopez, arrêtée en même temps, a été libérée. Le couple s'était enfui dans la voiture de Sean Combs, dans laquelle la police a trouvé un revolver de 9 mm volé.

■ **ÉDITION : Larousse-Bordas a été condamné à payer des droits d'auteur à Roger et Françoise Caratini**, d'un montant de 1,4 million de francs (230 000 euros), mercredi 15 décembre, par le tribunal de grande instance de Paris pour leur participation à l'encyclopédie Bordas. Les époux Caratini demandaient 25,2 millions de francs (3,84 millions d'euros).

■ **Le Parlement européen a adopté une résolution pour défendre le prix unique du livre** en Europe. Selon l'Agence Europe, basée à Bruxelles, il a demandé, le 17 décembre, à la Commission européenne de « *maintenir les mesures nationales et régionales de promotion du livre, y compris le système des prix fixes* ». La résolution préconise « *d'harmoniser les règles relatives au système des prix fixes sur la base du droit français par le biais d'une directive* » et demande « *des dispositions dans la directive sur le commerce électronique, qui empêchent que le système de prix fixes soit contourné par ce commerce* ».

■ **MUSÉES : la fondation américaine Solomon R. Guggenheim et la municipalité de Venise** vont créer d'ici trois ans un musée d'art moderne dans les bâtiments de la douane maritime vénitienne. Baptisé « *Musée Guggenheim d'art moderne de Venise* », sera aménagé dans les 3 500 mètres carrés de l'ancienne Dogana da Mar, un édifice à pavillons situé sur la pointe divisant le Grand Canal et le canal de la Giudecca, à l'entrée de la lagune. La restauration des bâtiments, estimée à environ 25 milliards de livres (12,8 millions d'euros), sera assurée par l'architecte italien Vittorio Gregotti.

Trois jeunes plasticiens confrontés à Nantes à trois vidéastes confirmés

LIEU UNIQUE, SCÈNE NATIONALE DE NANTES, 15, quai Ferdinand-Favre, 44000 Nantes. Tél. : 02-40-12-14-34. Jusqu'au 30 janvier.

Inauguré le 1^{er} janvier à Nantes (*Le Monde* du 31 décembre), le Lieu unique, scène nationale, devrait consacrer un quart de son budget aux arts plastiques. Une exception dans ce genre de maison qui permet à Patricia Solini, la directrice des arts plastiques, d'avoir de l'ambition. D'où cette première programmation, qui comporte à la fois des vidéos de Bill Viola, Franziska Megert et Steina Vasulka, des créations de Pierrick Sorin et Claude Lévêque et des travaux de trois jeunes plasticiens fraîchement sortis de l'École des beaux-arts de Nantes.

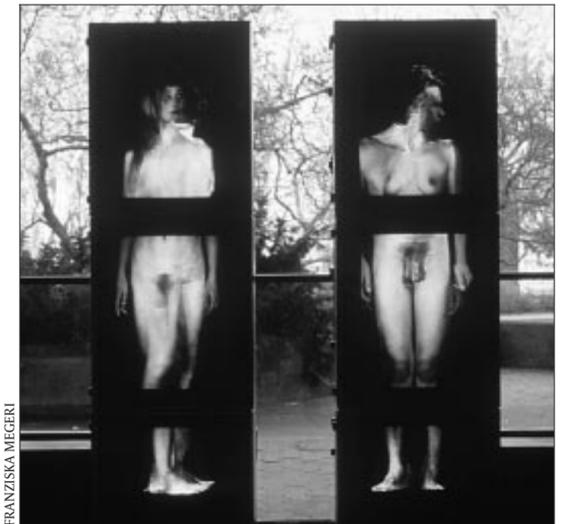
Prêtés par le ZKM Museum für Neue Kunst de Karlsruhe, les œuvres de Viola, Megert et Vasulka sont inédites en France. De Viola, *The City of Man*, la ville de l'homme, date de 1989. C'est une pièce conçue comme un retable, qui met en balance deux images, l'une d'équilibre entre le paysage et l'habitat, l'autre de feu et de flamme démoniaque, de part et d'autre d'un panneau central et centré sur une table ronde, un lieu de débats. *Jouer avec le feu*, de Franziska Megert, s'est fait la même année. La vidéaste suisse propose un diptyque où les images de l'homme et de la

femme nus, debout, tels Adam et Eve peints à la Renaissance, sont pris par le feu de la passion : par surimpression d'images, chacun semble incorporer l'autre.

Difficile de juger le produit encore non maîtrisé des performances réalisées par Pierrick Sorin lors des soirées inaugurales. Ce Nantais de souche s'y est livré, en public, à des tripotouillages de matières plus ou moins gluantes extraites d'un grand aquarium et dont les images étaient captées en direct et projetées sur un écran de 25 mètres, créant ainsi une fresque animée chatoyante. L'artiste lui-même est le premier à s'interroger sur la valeur esthétique de ces actions.

DOUBLE HÉRITAGE

Claude Lévêque, l'auteur de l'autre création, ne laisse décidément jamais indifférent, quoi qu'il fasse depuis maintenant vingt ans. Bougeant tout le temps, selon les lieux, il installe et renouvelle des moments d'émotion face à la réalité quotidienne. Il semble faire fructifier un double héritage : celui de Buren et celui de Boltanski. Les espaces qu'il a créés, physiques et mentaux, ont beaucoup fait jouer la mémoire de l'enfance et l'angoisse des terrains vagues. Depuis quelque temps, Lévêque manipule la lumière et les sons pour créer des espaces de turbulences. Ainsi de son *Sentier lumineux*, une grande



FRANZISKA MEGERT

Vidéo de Franziska Megert. Adam et Eve représentés comme à la Renaissance.

installation faite pour le sous-sol bas et courbe du Lieu unique. C'est un parcours terrible qui trempe le visiteur dans une atmosphère de fin du monde nucléaire, quand elle est faite de rien ou pas grand-chose. L'art de Lévêque est là. Des panneaux de polycarbonate scandent dix des travées de métal qui portent la structure du bâtiment. Chacune est dotée d'un spot qui émet une lumière stroboscopique. Les ondes lumineuses trop blanches, les ondes sonores (électroniques) trop fortes, de la fumée blanche contribuent à la perte des repères et à l'oppression ressentie.

Les jeunes de Nantes sont gentils, plutôt ludiques. Tristan Cormier (né en 1972) a gonflé des ballons rouges pour matelasser le plafond de la grande salle du bar.

Christophe Liegey (Nantais d'adoption) invente pour l'écran une machine sauteuse aléatoire. Molle et inutile, elle fait penser très fort aux surréalistes et complète son espace ludique avec des sphères qui se meuvent sur le sol, se frottent aux jambes des visiteurs. Aussi absurdes, plus poétiques, plus maîtrisés : les bricolages de Pascal Leroux relèvent des constructions de Meccano, sur une idée : la précarité de l'équilibre ou sa perte avec un personnage filmé en train de perdre l'équilibre et projeté avec une télé à bascule, comme un cheval de bois ; enfin, une balle de ping-pong en suspens intercepte l'ombre d'un personnage en chute libre.

Geneviève Breerette

Les clins d'œil du compositeur Gérard Pesson comblent le public du Châtelet

COMPOSITEURS POUR L'AN 2000. Igor Stravinsky : *Three Songs from William Shakespeare*; *The Owl and the Pussy-Cat*. Maurice Ravel : *Deux mélodies hébraïques*, instrumentées par Gérard Pesson; *Chansons madécasses*. Gérard Pesson : *Cinq chansons*, création. Par Katarina Karneus (mezzo-soprano), Ensemble Fa, Dominique My (piano et direction). Théâtre du Châtelet, le 3 janvier. 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F (7,75 €).

Le foyer du Châtelet est plein à craquer pour le premier des Midis musicaux ouverts en ce début d'année à la création contemporaine. Le public en repartira comblé par le rayonnement des œuvres et la qualité de l'interprétation. Judicieusement conçu par Gérard Pesson (né en 1958) qui inaugure ainsi la série des « Compositeurs pour l'an 2000 » (avant Barry Guy, le 5, et Benjamin de la Fuente, le 7), le programme rassemble des pages se référant à « un ailleurs, un antan, une tradition ou un rituel ».

Les *Three Songs from William Shakespeare*, d'Igor Stravinsky, diffusent d'abord un certain

esprit élisabéthain par la voix bien trempée de Katarina Karneus. La jeune mezzo suédoise (Carmen remarquée à l'Opéra-Comique) se dresse au cœur de *Music to Hear* comme un roseau altier parmi les herbes folles du paysage instrumental puis démêle avec distinction les subtils écheveaux de *Full Fathom Five* et de *When Daisies Pied*. Elle transcende également l'expression lutine de *The Owl and the Pussy-Cat* en compagnie de Dominique My, parfaite au piano avec son air de ne pas y toucher.

ONCTUOSITÉ D'UN QUATUOR SURALLÉGÉ

Après le trait stravinskyen, la couleur ravélienne. L'Ensemble Fa s'y révèle tout aussi méticuleux, en particulier dans les *Deux mélodies hébraïques*, instrumentées par Gérard Pesson, l'une (*Kaddish*) avec le souffle d'un harmonium de synthèse (flûte, clarinette, alto et violoncelle) et l'autre (*L'Enigme éternelle*), avec l'onctuosité d'un quatuor surallégé. Dans ce contexte, le timbre de Katarina Karneus prend une nouvelle dimension, chaleureuse et troublante.

Accueillies par une multitude de braves, les *Chansons madécasses* atteignent la quintes-

sence de la volupté (*Nahandove*), de l'imprécation (*Aoua*) et de la sérénité (*Il est doux*). Les *Cinq chansons* de Gérard Pesson, sur des textes de Marie Redonnet (librettiste de l'opéra que le compositeur livrera en avril, à Nantes), constituent le digne bouquet final de ce concert au raffinement peu commun. Gerbes mirifiques (les tourbillons du quintette dans le sillage de *La Chanteuse des rues*), pas de deux souriants (en percussion sur le couvercle du piano et le bois du violoncelle pour *La Porteuse d'eau*), et clins d'œil entendus (*La Strip-Teaseuse du Mac Doc*) déterminent les grands axes de la séduction instrumentale quand une localité à tendance modale ouvre chaque fragment de texte comme une fenêtre sur l'imaginaire.

Pesson a raison d'évoquer les musiciens du cinéma muet pour sa création. Les membres de l'Ensemble Fa interviennent dans les blancs laissés par Katarina Karneus avec l'efficacité des illustrateurs sonores d'antan et ne semblent pas moins riches dans le registre infinitésimal que le grand orgue du Gaumont dans le monumental.

Pierre Gervasoni

Une soirée désuète au Français

Une pièce de George Bernard Shaw fait son entrée dans la grande maison, personne n'en sort rajeuni

LA MAISON DES CŒURS BRISÉS, de George Bernard Shaw. Texte français de Georges Perros. Mise en scène : Michel Dubois. Avec Catherine Samie, Nicolas Silberg, Dominique Constanza, Martine Chevallier, Jean Dautremay, Michel Robin, Jean-Baptiste Malarre, Christian Blanc, Coraly Zahonero, Roger Mollien. COMÉDIE-FRANÇAISE, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. 70 F à 190 F (10,76 € à 28,97 €). Durée : 2 h 45. En alternance. La pièce est éditée à L'Arche, 128 p., 49 F (7,47 €).

À titre désuet, pièce désuète : *La Maison des cœurs brisés*, de George Bernard Shaw, fait son entrée à la Comédie-Française qui n'en sort pas rajeunie. Ecrite entre 1913 et 1919, elle dresse le portrait, selon son auteur, de « l'Europe cultivée insouciant, d'avant la guerre de 1914-1918 ». Dans la préface, Shaw parle merveilleusement de cette Europe futile, déliquescence, égoïste et désespérée, qui court à la catastrophe sans le savoir. Dans la pièce, c'est une autre affaire. En tout cas dans la représentation mise en scène par Michel Dubois qui en est donnée salle Richelieu.

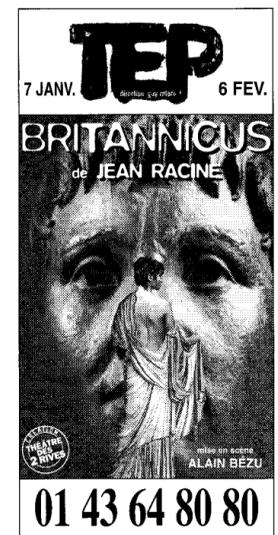
Le décor évoque sans doute quelque radeau de la Méduse : les pans de murs tronqués d'une maison ouvrent sur un vague paysage où

l'on verra, après l'entracte, la maison démultipliée en maquettes de plus en plus petites. Les costumes ressortissent au rayon début de siècle relâché. Des meubles encombrant l'avant-scène, gênant parfois la vision des comédiens. La distribution joue sur les fortes personnalités : Catherine Samie, Jean Dautremay, Michel Robin encadrent solidement leurs vaillants camarades. Pour aucun la tâche n'est aisée : ils doivent jouer comme on flotte, dans une histoire racontée en un très beau français (texte de Georges Perros), mais tellement incongrue qu'elle traverse la tête comme un courant d'air.

TERRORISTE

On ne trouvera guère de traces, dans cette *Maison des cœurs brisés*, de Shaw-le-terroriste qu'aimait Bertolt Brecht. On ne verra guère de traces de Tchekhov et d'Ibsen – les références de l'auteur. On attendra longtemps que quelque chose se passe. Déjà, il faut une bonne heure pour que le puzzle des personnages se mette en place. Ils sont dix à se retrouver dans une maison de campagne, autour du maître des lieux (Nicolas Silberg), ancien capitaine tonitruant et fêlé. Il y a les deux filles du capitaine dont l'une (Martine Chevallier) vit à demeure et s'accommode des incartades londonniennes de son mari (Jean-Baptiste Malarre) tandis que l'autre (Dominique Constanza) re-

vient après vingt-trois ans d'absence, flanquée de son beau-frère (Christian Blanc) qu'elle traîne comme un animal sur qui elle se venge des dépités de la vie. Il y a également une jeune fille invitée (Coraly Zahonero), qui est accompagnée de son père (Roger Mollien) et d'un homme riche et vieux à qui elle est fiancée (Jean Dautremay). Il y a en-



01 43 64 80 80

fin un voleur déjanté (Michel Robin) dont on apprendra qu'il fut lié à la domestique de la maison : Catherine Samie, la merveilleuse, qui appelle tout le monde « mon petit canard ».

« Il n'y a que deux classes dans la bonne société anglaise : la classe équestre et la classe névrosée », dit à un moment un personnage. N'ayant pas l'argent pour les chevaux, les hôtes de *La Maison des cœurs brisés* ont opté pour le second choix. Tous sont fêlés. Ce pourrait être intéressant ; ce n'est que désarmant. Quand le spectateur s'est enfin repéré dans l'entrelacs de relations complexes qui lient cette petite société, il s'attend que Shaw lui réserve sinon des surprises, du moins un déroulement. Mais non ! Seul le temps passe, laissant les personnages à leurs errements et les comédiens à leur charge, dirigée à l'ancienne : battements de paupières (lassitude ou séduction), marche intempestive (colère), jambes croisées (ennui).

Michel Dubois aimerait visiblement que *La Maison des cœurs brisés* appelle la catastrophe annoncée par George Bernard Shaw. Un peu plus de légèreté n'eût sans doute pas fait de mal à la représentation de cette pièce dont le mérite tient à l'extravagance du style que le texte français de Georges Perros met au jour : c'est une curiosité.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Compagnie Contre-jour
Odile Duboc a fait merveille avec ses *Trois Boléros*, créés en 1996. Et pourtant il y avait risque de lasser. Trois interprétations qui s'enchaînent : celles de Pierre Monteux, Sergiu Celibidache, Pierre Boulez. C'est magique. Les trois versions chorégraphiques sont totalement différentes. Lignes bien tirées pour Monteux, flirt torride pour Celibidache, et calcul mental pour Boulez. Un ensemble très réussi, éclairé par Françoise Michel, costumé par Dominique Fabrégue.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4. M^o Châtelet. Les 6, 7 et 8, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Marc Ducret Trio
Contrairement à la plupart des pays européens, la France s'est fait une spécialité d'accueillir Marc Ducret dans des lieux supposés uniquement dévolus à l'avant-garde et aux expériences les plus extrêmes. On ira donc entendre avec plaisir le trio actuel du guitariste dans le club parisien qui fait régulièrement le lien entre toutes les esthétiques, le Duc des Lombards. Avec Ducret, deux compagnons inventifs, vifs, intelligents, le contrebassiste Bruno Chevillon et le batteur Eric Echampard.

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 7 et 8, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

LA ROCHELLE

Les Habits du dimanche
Ecrite en 1999, *Les Habits du dimanche*, le premier spectacle de dimanche en tant qu'auteur-interprète, retrace la chronique de la vie d'Adrien et de celle de sa famille dans les

années 60. Adrien ressemble comme un frère à François Morel, âgé de dix ans, ou à peu près. Michel Cerda signe la mise en scène de cette pièce qui souligne que les avis des enfants sont tout aussi judicieux que ceux des grandes personnes et que l'innocence est encore une vertu de l'âge adulte. Cette pièce sera donnée ensuite à Cherbourg, Saint-André-les-Vergers (Troyes), Flers-Alençon et Bellegarde. *La Course, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17000 La Rochelle. Les 5, 11, 12, 13 et 14 janvier, 20 h 30. Tél. : 05-46-51-54-02. 130 F.*

STRASBOURG

Les Pensionnaires
Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, inventeurs des Deschiens, reprennent à Strasbourg leur dernier spectacle, *Les Pensionnaires*, qu'ils avaient créé à Rennes (*Le Monde* du 2 juin 1999). A la bêtise et la méchanceté que jouait la troupe dans ses précédentes pièces, *Les Pensionnaires* ajoute la cruauté, incarnée par un nouveau personnage : le chef, accompagné du lèche-bottes. Se moquer, terroriser et humilier, jouer de la fragilité des uns et des autres sont les actes qui animent cette petite marche totalitaire. Jérôme Deschamps a expliqué que ce spectacle est né de l'envie de montrer « tous ces moments et ces endroits où l'on nie l'histoire des individus, l'école, le travail ou les hôpitaux ». Le couple Deschamps-Makeieff porte ici la comédie noire à son paroxysme. *TNS, 1, avenue de la Marseillaise, 67000 Strasbourg. Du 5 au 14 janvier, 20 heures ; le 8, 15 heures et 20 heures ; le 9, 17 heures. Relâche lundi. Tél. : 03-88-24-88-24. De 20 F à 140 F.*

(Publicité)

DU 7 AU 29 JANVIER

Au Vrai Chichi Marseillais
(Tragédie un peu grasse)

DE PIERRE ASCARIDE
MISE EN SCÈNE :
CECILE BACKES

THÉÂTRE 71 MALAKOFF

A DEUX PAS DU METRO MALAKOFF PLATEAU DE VANVES

01 46 55 43 45

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma : les années 90

Les années 90 au cinéma furent riches en transformations formelles, éclosions de talents et confirmations d'artistes majeurs. En soixante-sept films réalisés par des cinéastes asiatiques, américains, européens..., la Cinémathèque jettera, du 5 janvier au 27 février, un regard rétrospectif sur cette période. Au programme de la première quinzaine figurent notamment des films signés Claude Chabrol, Brian De Palma, Wong Kar-wai, Pedro Almodovar, Claire Simon, Manoel de Oliveira, Alexei Guerman, Maurice Pialat, Joao Cesar Monteiro, Jean-Luc Godard, Alain Resnais, Sharrunas Bartas, Akira Kurosawa, Chantal Akerman, Abderrahmane Sissako... *Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^o Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F.*

Grands classiques du cinéma italien
Du 5 au 25 janvier, quatorze films sont programmés en hommage au cinéma italien des années 50 et 60 : *La Strada, La Dolce Vita et Les Vitelloni*, de Federico Fellini ; *L'Avventura et La Notte*, de Michelangelo Antonioni ; *Le Voleur de bicyclette et Miracle à Milan* de Vittorio De Sica ; *Divorce à l'italienne*, de Pietro Germi ; *Sandra, Ossessione et Bellissima*, de Luchino Visconti ; *Théorème*, de Pier Paolo Pasolini ; *Voyage en Italie et Stromboli*, de Roberto Rossellini. *Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. 42 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Saint Jacques et saint Philippe, par Antonio del Castillo (1616-1668) *Musée du Louvre, entrée par la Pyramide, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Du 5 au 31 janvier. 26 F et 45 F.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour

vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **La corruption n'est plus ce qu'elle était**

d'après Bertolt Brecht, mise en scène de Martine Harmel. *L'œuvre moderne parisien - Procréart, 35, rue Léon, Paris-18^e. M^o Châteaurouge. Du 6 au 29 janvier. Du lundi au samedi, 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. 60 F et 90 F.*

Ivanov (1942-1999)
d'après Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasse.

Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Du 6 janvier au 5 février. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Patricia Petibon (soprano) Susan Manoff (piano)

Œuvres de Hahn, Barber, Bernstein, Falla, Turina et Obradors. *Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1^{er}. M^o Louvre. Le 6, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.*

Orchestre national de France
Mahler : *Symphonie n° 10*. Günter Neuhold (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. Le 6, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.*

Alex Jacquemin Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Le 6, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Etienne M'Bappe, Jean-Marie Ecay, Roger Biwandu
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Les 6, 7 et 8, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

DERNIERS JOURS

9 janvier : **Theo Van Gogh, marchand de tableaux, collectionneur, frère de Vincent** *Musée d'Orsay, 62, rue de Lille et 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.*

Je suis un saumon
de et avec Philippe Avron. *Théâtre Rive gauche, 6, rue de la Gaité, Paris-14^e. Tél. : 01-43-35-32-31. De 100 F à 190 F.*

MERCREDI 5 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Mille ans d'économie. Forum Planète
- 22.00 De l'opéra à l'opéra rock. Forum Planète
- 23.00 Ebola, un tueur est né. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Alice Evans, Patrice Leconte, Cunnie Williams. Canal +
- 20.05 Viva. An 2000, à chacun son utopie ! Invité : André Laganey. TSR
- 20.50 Combien ça coûte ? Le prix du risque. TF 1
- 20.50 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ? France 3
- 21.00 Paris modes. Portrait de Valentino. Paris Première
- 21.05 Strip-tease. L'armée des ombres. Une tête comme un ballon. Le petit tailleur jaune. TV 5
- 22.30 Ça se discute. Instinct maternel : les mères savent-elles toujours aimer leurs enfants ? France 2
- 22.45 La Route. Invités : G.-M. Benamou ; E.-E. Schmitt. Canal Jimmy
- 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Faux et usage de faux. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Spécial « Profit ». Canal Jimmy

- 20.15 La Vie en feuilleton. [3/4]. Arte
- 20.30 Des bateaux et des hommes. Rossiya, un brise-glace nucléaire sur la route du Grand Nord. Planète
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegarde de Bingen : une femme du XI^e siècle. Arte
- 20.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [10/26]. Histoire
- 21.25 Perspectives américaines. [1/8]. Inspiration antique. Planète
- 21.30 Sans frontières. Une odyssée africaine. Odyssée
- 21.40 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. Histoire
- 22.25 Des hamburgers au Zimbabwe. Planète
- 22.35 Série noire au Crédit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut ! Histoire
- 23.00 Michel Petrucciani. Muzzik
- 23.20 Monsieur de Voltaire. Planète
- 23.35 La Lucarne. Petite conversation familiale. Arte
- 0.20 La Case de l'Oncle Doc. Avec mes quelques rides. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Basket-ball. Eurologue masculine (2^e phase, Groupe G ; 1^{re} journée aller) : Pau-Orthez - Asvel. Eurosport
- 1.10 Voile. Coupe de l'America. Eliminatoires des Challengers. Coupe Louis-Vuitton. Paris Première
- 2.05 Basket NBA. Utah Jazz - Charlotte Hornets. Canal +

MUSIQUE

- 21.45 Musica. Yo-Yo Ma Inspired By Bach. [1/6] Six mouvements. Arte
- 21.55 Motown Live. Avec Regina Belle ; Patti LaBelle ; TQ ; Gerald Levert. Paris Première
- 22.59 Hommage à Michel Petrucciani. Muzzik
- 23.00 Un chapeau de paille d'Italie. Mise en scène de Claudia Stavinsky. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Lyon, dir. Claire Gibault. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.50 Les Mômes. Patrick Volson. France 2
- 20.50 Les Blessures du passé. Stuart Orme [1 et 2/2]. M 6
- 23.00 Une femme dans la tourmente. Serge Moati. Téva

SÉRIES

- 20.50 St Elsewhere. Pilote. Une journée ordinaire. Téva
- 21.05 Star Trek, Voyager. Elogium. Canal Jimmy
- 21.35 Ultime recours. La cliqué. Série Club
- 21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Echos distants. Canal Jimmy
- 22.45 Les Soprano. La balance. TSR
- 22.50 Oz. Histoire de famille (v.o.). Série Club
- 23.10 Colombo. Le Spécialiste. TF 1
- 23.15 Switch. Episode pilote. 13^{ème} RUE

FILMS

- 15.55 L'As des as. Gérard Oury (France - Allemagne, 1982, 105 min). Cinétoile
- 16.35 Allemagne, années 90 neuf zéro. Jean-Luc Godard (France, 1991, 65 min). Ciné Cinémas 1
- 17.20 L'Homme invisible. James Whale (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
- 17.35 Dersou Ouzala. Akira Kurosawa (URSS - Japon, 1974, 140 min). Seasons
- 17.40 Fenêtre sur cour. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, 115 min.). Cinétoile
- 18.15 Les Trois Ages. Buster Keaton (Etats-Unis, 1923, N., muet, 65 min.). Histoire
- 18.35 Assurance sur la mort. Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min.). Ciné Classics
- 18.40 Blade Runner. Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, v.o., 115 min). Ciné Cinémas 2
- 19.35 Shadows. John Cassavetes. Avec Leila Goldoni, Ben Carruthers (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 85 min.). Cinétoile
- 19.45 L'Emigrant. Charles Chaplin (Etats-Unis, 1917, N., 30 min.). Histoire
- 20.30 The Late George Apley. Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min.). Classics
- 20.30 L'Etrange Noël de Mr Jack. Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, 75 min.). Ciné Cinémas 2
- 21.00 La Ballade des sans-espoir. John Cassavetes (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 100 min.). Cinétoile
- 22.35 Dernières heures à Denver. Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, 110 min.). Cinéfaz
- 23.35 Pain, amour et fantaisie. Luigi Comencini (Italie, 1953, N., v.o., 90 min.). Ciné Classics

JEUDI 6 JANVIER

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Hildegarde de Bingen Abbesse dans l'Allemagne du Moyen Age, musicienne, botaniste, conseillère du pape, Hildegarde de Bingen fascine. Le mouvement New Age s'est emparé de ses chants, ses conseils diététiques font la joie des écologistes, tandis que les féministes s'émerveillent de ses audaces. Mais qui était-elle vraiment ? Difficile de le dire, car les écrits la concernant disent tout et son contraire.

ARTE

23.35 La Lucarne : Petite conversation familiale Hélène Lapiower est comédienne, formée au TNS sous la direction de Jean-Pierre Vincent. Ce documentaire, son premier film en tant que réalisatrice, est le fruit d'un travail de sept années qui l'a menée, de la Belgique aux Etats-Unis en passant par la France, à « converser » avec les membres de sa famille, d'origine juive polonaise, tendance marxiste. Trois générations coha-

bitent dans ce film, ancêtres, parents, enfants. Par ses questions acidulées, par l'intelligence du montage, par la focalisation sur le registre infiniment révélateur de l'intimité, Hélène Lapiower suscite des trésors d'émotion, de cruauté et de drôlerie. L'œuvre fait sentir, comme on n'en avait encore jamais eu l'occasion au cinéma, le poids insoupçonné de la vieille vulnérabilité juive sur une génération qui, n'ayant pas vécu la Shoah, n'en porte pas moins le joug.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Quand l'homme devient cobaye. Forum Planète
- 22.00 Un animal fossiles, la tortue. Forum Planète
- 23.00 Vieux Gréments. Forum Planète

MAGAZINES

- 10.50 Arrêt sur images. Retour sur la Saint-Sylvestre. La Cinquième
- 13.05 Strip-tease. L'armée des ombres. Le petit tailleur jaune. TV 5
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences. Les tueurs en série. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Claude Nougaro. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Paolo Roversi ; John Trudell ; Jean-Pierre Mocky. Canal +
- 20.50 Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000 ; Avortement : 25 ans après ; P.S : Les manuscrits bde la mer Morte. France 2
- 22.10 Pulsations. La tuberculose. RTBF 1
- 23.20 Prise directe. En direct de Lorient. France 3
- 23.40 Le Club. Mila Parelty. Ciné Classics
- 0.35 Saga-Cités. Fellag. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [1/3]. La brise-glace. Histoire
- 17.15 Les Grands Interprètes. Yvonne Loriod. Muzzik
- 17.35 Frank Sinatra, crooner de légende. [5/5]. L'homme de scène. Ciné Classics
- 17.40 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [1/6]. Un tableau, une vie. Odyssée
- 18.00 L'Actors Studio. Anthony Hopkins. Paris Première
- 18.10 Série noire au Crédit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut ! Histoire
- 18.30 Le Monde des animaux. Des fleurs d'un autre monde. La Cinquième
- 18.30 Légendes vivantes d'outre-mer. [3/3]. Les langoustes porcelaine. TMC
- 19.00 Voyages, voyages. Berlin. Arte
- 19.05 Le Rêve américain. [4/5]. Pour soldé de tout compte. Odyssée
- 19.20 Les Ateliers du rêve. [1/6]. Cinecittà. Histoire
- 19.30 The Spike Jones Story. Muzzik
- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance. [4/4]. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

- 20.50 Envoyé spécial En France, jusqu'en janvier 1975, un demi-million de femmes, criminelles au regard de la justice, avortaient chaque année. Depuis l'adoption de la loi Veil, elles sont près de cinq millions à avoir eu recours à l'IVG. Mais Avortement, 25 ans après, d'Amal Moghaïzel et Marie-Christine Courtès, montre qu'à la différence des militantes des années 70 les femmes d'aujourd'hui se cachent pour avorter.

PARIS PREMIÈRE

- 21.00 Tant qu'il y aura des hommes. Fred Zinnemann. Avec Burt Lancaster, Montgomery Clift (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min.). Paris Première
- 21.05 Predator. John McTiernan (Etats-Unis, 1987, 105 min). O. France 3
- 22.05 The Late George Apley. Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min.). Ciné Classics
- 22.15 Albino Alligator. Kevin Spacey (Etats-Unis, 1997, 95 min). O. Ciné Cinémas 2
- 22.45 L'Extravagant Docteur Dolittle. Richard Fleischer (Etats-Unis, 1967, 145 min.). Téva
- 23.05 Allemagne, années 90 neuf zéro. Jean-Luc Godard (France, 1991, 60 min). O. Ciné Cinémas 3
- 23.30 Le Roi des rois. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1961, 155 min). O. Canal + Vert
- 0.15 Coups de feu sur Broadway. Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min.). Cinéfaz

FRANCE 2

- 17.25 Cap des Pins.
- 17.55 Friends.
- 18.20 Nash Bridges.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Les Mômes. Téléfilm. Patrick Volson.
- 22.30 Ça se discute. La Vie comme un roman : les mères savent-elles toujours aimer leurs enfants ?
- 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.45 C'est pas sorcier.
- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.50 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ?
- 22.50 Météo.
- 22.55 Soir 3.
- 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman : Faux et usage de faux.
- 0.20 La Case de l'Oncle Doc. Avec mes quelques rides.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.20 Flash infos.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 La Proposition. Film. Lesli Linka Glatter O.
- 22.50 Psycho Sisters. Film. Pete Jacelone O.
- 0.30 Samedi, mon amour.

FRANCE 2

- 15.55 Tierscé.
- 16.05 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Cap des Pins.
- 17.55 Friends.
- 18.25 Nash Bridges.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo. Point route.
- 20.50 Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000. Avortement : 25 ans après. P.S : Les manuscrits de la mer Morte.
- 23.05 Intersection. Film. Mark Rydell.
- 0.40 Journal, Météo.
- 1.00 Dakar. Le Bivouac.

FRANCE 2

- 14.40 Rendez-vous au tribunal. Téléfilm. Domenico Saverni.
- 16.20 Les Zinzins de l'espace.
- 16.35 Les Minikeums.
- 17.40 La Piste du Dakar.
- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Question pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Météo, Le 19-20 national, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.37 Le Journal du Dakar.
- 20.52 Consomag.
- 21.05 Predator. Film. John McTiernan. O.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.20 Prise directe.
- 0.35 Saga-Cités, Fellag.
- 1.00 Espace francophone. Le français au Japon.

FRANCE 3

- 15.55 Tierscé.
- 16.05 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Cap des Pins.
- 17.55 Friends.
- 18.25 Nash Bridges.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo. Point route.
- 20.50 Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000. Avortement : 25 ans après. P.S : Les manuscrits de la mer Morte.
- 23.05 Intersection. Film. Mark Rydell.
- 0.40 Journal, Météo.
- 1.00 Dakar. Le Bivouac.

CANAL +

- 15.45 Un petit coin de paradis avec Edouard Baer et Eric Roux.
- 16.40 Surprises.
- 16.45 Bimboland. Film. Ariel Zeitoun. O.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 L'Ennuï. Film. Cédric Kahn. O.
- 22.35 Postman. Film. Kevin Costner (v.o.). O.
- 1.30 Atomica. Film. Alfonso Albacete et David Menkes (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- ⊗ Interdit aux moins de 18 ans

PROGRAMMES

TF 1

- 17.40 Melrose Place.
- 18.25 Excluf.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Combien ça coûte ? Le prix du risque.
- 23.10 Colombo. Le Spécialiste.
- 0.35 Minuit sport.
- 1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.25 Cap des Pins.
- 17.55 Friends.
- 18.20 Nash Bridges.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Les Mômes. Téléfilm. Patrick Volson.
- 22.30 Ça se discute. La Vie comme un roman : les mères savent-elles toujours aimer leurs enfants ?
- 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.45 C'est pas sorcier.
- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.50 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ?
- 22.50 Météo.
- 22.55 Soir 3.
- 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman : Faux et usage de faux.
- 0.20 La Case de l'Oncle Doc. Avec mes quelques rides.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.20 Flash infos.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 La Proposition. Film. Lesli Linka Glatter O.
- 22.50 Psycho Sisters. Film. Pete Jacelone O.
- 0.30 Samedi, mon amour.

JEUDI 6 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Quand l'homme devient cobaye. Forum Planète
- 22.00 Un animal fossiles, la tortue. Forum Planète
- 23.00 Vieux Gréments. Forum Planète

MAGAZINES

- 10.50 Arrêt sur images. Retour sur la Saint-Sylvestre. La Cinquième
- 13.05 Strip-tease. L'armée des ombres. Le petit tailleur jaune. TV 5
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences. Les tueurs en série. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Claude Nougaro. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Paolo Roversi ; John Trudell ; Jean-Pierre Mocky. Canal +
- 20.50 Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000 ; Avortement : 25 ans après ; P.S : Les manuscrits bde la mer Morte. France 2
- 22.10 Pulsations. La tuberculose. RTBF 1
- 23.20 Prise directe. En direct de Lorient. France 3
- 23.40 Le Club. Mila Parelty. Ciné Classics
- 0.35 Saga-Cités. Fellag. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [1/3]. La brise-glace. Histoire
- 17.15 Les Grands Interprètes. Yvonne Loriod. Muzzik
- 17.35 Frank Sinatra, crooner de légende. [5/5]. L'homme de scène. Ciné Classics
- 17.40 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [1/6]. Un tableau, une vie. Odyssée
- 18.00 L'Actors Studio. Anthony Hopkins. Paris Première
- 18.10 Série noire au Crédit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut ! Histoire
- 18.30 Le Monde des animaux. Des fleurs d'un autre monde. La Cinquième
- 18.30 Légendes vivantes d'outre-mer. [3/3]. Les langoustes porcelaine. TMC
- 19.00 Voyages, voyages. Berlin. Arte
- 19.05 Le Rêve américain. [4/5]. Pour soldé de tout compte. Odyssée
- 19.20 Les Ateliers du rêve. [1/6]. Cinecittà. Histoire
- 19.30 The Spike Jones Story. Muzzik
- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance. [4/4]. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

- 20.50 Envoyé spécial En France, jusqu'en janvier 1975, un demi-million de femmes, criminelles au regard de la justice, avortaient chaque année. Depuis l'adoption de la loi Veil, elles sont près de cinq millions à avoir eu recours à l'IVG. Mais Avortement, 25 ans après, d'Amal Moghaïzel et Marie-Christine Courtès, montre qu'à la différence des militantes des années 70 les femmes d'aujourd'hui se cachent pour avorter.

ARTE

- 19.00 Connaissance. Histoire des moulins aux Pays-Bas.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance [3/4].
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegarde de Bingen : une femme du XI^e siècle.
- 21.40 Les Cent Photos du siècle.
- 21.45 Musica. Yo-Yo Ma Inspired By Bach [1/6].
- 22.40 Marcel Landowski. Une vie pour la musique.
- 23.35 La Lucarne. Petite conversation familiale.

M 6

- 16.55 Masha l'ourson. Téléfilm. Paul Ziller.
- 18.30 Sliders, les mondes parallèles.
- 19.20 Susan !
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nouou d'enfer.
- 20.40 Les Produits stars.
- 20.50 Les Blessures du passé. Téléfilm. Stuart Orme [1 et 2/2]. O.
- 0.15 Mister Biz.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Mesure, démesure. Invités : Roland Hayrabedian ; Edith Canat de Chizy ; Régis Campo.
- 21.30 Fiction 30. Quelques conseils utiles aux élèves hussiers, de Lydie Salvayre.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit. Redécouverte : Stanislas Rodanski.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 A pleines voix. Britten.
- 22.30 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conservatoire. Emmanuel Villaume, chef d'orchestre.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Concerto pour deux piano et orchestre, de Poulenc, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Georges Prêtre.
- 20.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gluck, Mozart, Haendel, Susato.
- 22.52 Académies musicales de Saintes. Œuvres de Rossi, Wilbye, Cazzati.

JEUDI 6 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Quand l'homme devient cobaye. Forum Planète
- 22.00 Un animal fossiles, la tortue. Forum Planète
- 23.00 Vieux Gréments. Forum Planète

MAGAZINES

- 10.50 Arrêt sur images. Retour sur la Saint-Sylvestre. La Cinquième
- 13.05 Strip-tease. L'armée des ombres. Le petit tailleur jaune. TV 5
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences. Les tueurs en série. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Claude Nougaro. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Paolo Roversi ; John Trudell ; Jean-Pierre Mocky. Canal +
- 20.50 Envoyé spécial. Les objets de l'an 2000 ; Avortement : 25 ans après ; P.S : Les manuscrits bde la mer Morte. France 2
- 22.10 Pulsations. La tuberculose. RTBF 1
- 23.20 Prise directe. En direct de Lorient. France 3
- 23.40 Le Club. Mila Parelty. Ciné Classics
- 0.35 Saga-Cités. Fellag. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [1/3]. La brise-glace. Histoire
- 17.15 Les Grands Interprètes. Yvonne Loriod. Muzzik
- 17.35 Frank Sinatra, crooner de légende. [5/5]. L'homme de scène. Ciné Classics
- 17.40 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [1/6]. Un tableau, une vie. Odyssée
- 18.00 L'Actors Studio. Anthony Hopkins. Paris Première
- 18.10 Série noire au Crédit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut ! Histoire
- 18.30 Le Monde des animaux. Des fleurs d'un autre monde. La Cinquième
- 18.30 Légendes vivantes d'outre-mer. [3/3]. Les langoustes porcelaine. TMC
- 19.00 Voyages, voyages. Berlin. Arte
- 19.05 Le Rêve américain. [4/5]. Pour soldé de tout compte. Odyssée
- 19.20 Les Ateliers du rêve. [1/6]. Cinecittà. Histoire
- 19.30 The Spike Jones Story. Muzzik
- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance. [4/4]. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

- 20.50 Envoyé spécial En France, jusqu'en janvier 1975, un demi-million de femmes, criminelles au regard de la justice, avortaient chaque année. Depuis l'adoption de la loi Veil, elles sont près de cinq millions à avoir eu recours à l'IVG. Mais Avortement, 25 ans après, d'Amal Moghaïzel et Marie-Christine Courtès, montre qu'à la différence des militantes des années 70 les femmes d'aujourd'hui se cachent pour avorter.

ARTE

- 19.00 Connaissance. Histoire des moulins aux Pays-Bas.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance [3/4].
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegarde de Bingen : une femme du XI^e siècle.
- 21.

La crainte d'une hausse des taux d'intérêt provoque un recul brutal des Bourses mondiales

Après une baisse de 4,15 % la veille, Paris céda 2,65 % mercredi matin

SIMPLE « PURGE » après plusieurs mois de hausse ininterrompue ou premier signe d'un renversement durable de tendance ? Les places boursières internationales ont lourdement chuté, mardi 4 janvier, victimes des craintes d'une remontée prochaine des taux d'intérêt, notamment aux Etats-Unis. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance en baisse de 4,15 %, soit son plus important recul quotidien depuis le 8 octobre 1998. Les autres Bourses européennes ont également cédé du terrain : -2,43 % à Francfort et à Milan, -3,81 % à Londres, -3,99 % à Zurich et -4,91 % à Amsterdam. A Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 3,17 %, tandis que le Nasdaq, qui regroupe la plupart des valeurs high-tech, a reculé de 5,55 %. Toujours sur le continent américain, la Bourse brésilienne a fini en repli de 6,38 %. Mercredi matin 5 janvier, les places asiatiques ont emboîté le pas des marchés occidentaux : -2,42 % à Tokyo, -7,33 % à Hongkong. Paris a ouvert en baisse, mercredi, de 2,65 %.

De nombreux analystes ont aussitôt cherché à dédramatiser ce mouvement. « Au cours des deux derniers mois, les principaux indices ont connu des hausses substantielles : ce n'est pas une surprise s'ils subissent des fortes corrections à court terme », a estimé Ralph Acampora, économiste à la maison

de titres américaine Prudential Securities. Optimiste, il maintient un objectif de 14 000 points pour le Dow Jones à la fin de l'année.

D'autres experts se montrent plus inquiets : paradoxalement, l'accélération de la croissance économique mondiale est à l'origine de leurs craintes. Ils redoutent qu'elle n'oblige les banques centrales à durcir leur politique monétaire afin d'empêcher l'apparition de tensions inflationnistes.

DYNAMISME AMÉRICAIN INTACT

La situation la plus « préoccupante » est celle des Etats-Unis, où l'activité économique, après huit ans de progression ininterrompue - un record - ne montre toujours aucun signe de ralentissement. Ce dynamisme intact, qui

s'est confirmé lors des fêtes de fin d'année avec des dépenses records de consommation, pourrait inciter la Réserve fédérale (Fed) à relever fortement ses taux directeurs.

En 1999, la banque centrale présidée par Alan Greenspan avait fait preuve d'une relative souplesse. Si elle avait, à trois reprises, augmenté le loyer de l'argent, cette hausse n'avait fait qu'effacer les trois baisses auxquelles elle avait procédé à l'automne 1998, en pleine crise financière mondiale. De fait, le taux des fonds fédéraux se situe aujourd'hui à 5,50 %, soit au même niveau qu'au début de l'année 1997. Entre-temps, l'économie américaine a enregistré une croissance cumulée de près de 12 points, et l'indice Dow Jones a pratiquement doublé. Les profes-

sionnels craignent que cet environnement monétaire exceptionnellement accommodant - laxiste, disent certains - ne disparaisse prochainement.

C'est l'avis de Byron Wien, économiste de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter : il prévoit une hausse de 1 %, à 6,5 %, des fonds fédéraux d'ici à la fin 2000. Il anticipe aussi une remontée des taux d'intérêt à long terme américains au-delà de 7,50 % (contre 6,60 % actuellement). M. Wien s'attend à ce que le renchérissement du coût du crédit entraîne un recul de 25 % de la Bourse américaine. « Les sociétés sont désormais cotées sur la base de leurs possibilités, non de la réalité. Je pense que c'est un phénomène très dangereux », ajoute-t-il.

Les marchés financiers européens ne sont pas à l'abri des turbulences venues d'Amérique. Malgré la création de l'euro, ils restent directement sous l'influence de ce qui se passe aux Etats-Unis, qu'il s'agisse des marchés d'obligations ou d'actions. Surtout, la Banque centrale européenne (BCE) pourrait choisir d'imiter la Fed et de relever son taux directeur, aujourd'hui fixé à 3 %, au cours des prochaines semaines. Déjà, en France, les rendements à dix ans sont passés de 4,95 % à 5,60 % en moins de deux mois.

Pierre-Antoine Delhommais

Alan Greenspan reconduit à la tête de la Fed

Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a annoncé, mardi 4 janvier, la reconduction d'Alan Greenspan à la présidence de la Réserve fédérale pour un quatrième mandat de quatre ans, à partir de fin juin. « La direction avertie de la Réserve fédérale a clairement joué un rôle très important dans la vigueur de notre économie », a déclaré M. Clinton. « La sagesse et la fermeté de sa présidence ont inspiré confiance non seulement en Amérique mais dans le monde entier », a-t-il ajouté.

M. Greenspan, qui aura soixante-quatorze ans en mars, avait été nommé une première fois en août 1987 - deux mois avant le krach - par le président républicain Ronald Reagan, renouvelé dans ses fonctions quatre ans plus tard par George Bush, puis une nouvelle fois en février 1996 par Bill Clinton. Le Sénat doit approuver le choix de M. Clinton.

Renault envisage d'acheter le sud-coréen Samsung Motors

MOINS DE DIX MOIS après son alliance avec le japonais Nissan, Renault envisage de pousser un nouveau pion en Asie. Le constructeur automobile français a confirmé, mardi 4 janvier, avoir ouvert avec le sud-coréen Samsung, « une négociation exclusive visant au rachat éventuel de tout ou partie des actifs opérationnels de Samsung Motors ». Entamés le 30 décembre, ces pourparlers devraient prendre fin dans un délai de deux à trois mois.

Les actifs du constructeur coréen se limitent en tout et pour tout à une usine située à Pusan. Cet outil industriel a été conçu par les ingénieurs de Nissan, dont Renault détient désormais un tiers du capital. Passionné de voiture et de vitesse, Lee Kun Hee, le patron du groupe, avait décidé de se lancer en 1995 dans la construction automobile. Mais rattrapé par la crise asiatique - le marché automobile coréen est passé de 1,15 million de voitures en 1997 à 591 000 l'année

suivante -, Samsung avait été obligé de réviser à la baisse ses ambitions. En 1998, le groupe coréen n'a vendu qu'un peu moins de 50 000 exemplaires de son unique modèle - la SM 5, une voiture dérivée de la Maxima de Nissan - alors que son usine était prévue pour en produire 240 000.

Le conglomérat avait dû, le 30 juin 1999, mettre en règlement judiciaire sa filiale automobile (*Le Monde* du 2 juillet), mettant fin au projet d'absorption par le troisième groupe co-

réen, Daewoo, qui a lui-même de graves problèmes de liquidités. L'accord Daewoo-Samsung était l'un des principaux éléments du programme de restructuration des chaebols (conglomérats) lancé par le président Kim Dae-jung, dont la ligne directrice est la concentration et la spécialisation des activités de chaque groupe.

REPRENDRE LES ACTIFS

En échange de la reprise de Samsung Motors, Daewoo devait transférer sa filiale électronique à Samsung Electronics, l'entreprise-phare du groupe. Les pourparlers ont échoué sur la question du coût de la reprise de Samsung Motors en raison du montant de son passif estimé à 4 300 milliards de won (3,4 milliards d'euros).

Un porte-parole de Renault précisait mardi qu'il n'était pas question de reprendre la dette de Samsung Motors, mais seulement les actifs. « Cette négociation pourrait permettre à l'alliance Renault-Nissan d'élargir sa base en Asie et d'acquiescer notamment un accès privilégié au marché coréen », indiquait Renault. Samsung pourrait constituer un bon ticket d'entrée sur un marché pour le moment hermétique aux constructeurs étrangers, dont Renault estime le potentiel à 1 million de véhicules par an.

Sophie Fay

Stéphane Lauer

Banques : la CGT favorable à la convention collective

LA COMMISSION EXÉCUTIVE fédérale de la Fédération des secteurs financiers de la CGT s'est réunie, mardi 4 janvier, et s'est prononcée en faveur de la signature de la nouvelle convention collective bancaire. La CGT va maintenant diffuser 150 000 bulletins de vote dans les banques pour consulter les salariés, qui pourront également se prononcer par Internet. Ils recevront un document de quatre pages présentant la négociation, les principales positions du texte, l'avis fédéral favorable et comprenant un bulletin à retourner.

Les salariés des banques, qui redoutent que leur branche n'ait plus d'autre filet de secours que le code du travail et un protocole social proposé unilatéralement par l'Association française des banques (AFB), l'organisation patronale du secteur, semblent plutôt favorables au compromis. Ils ont généralement accueilli avec soulagement l'annonce qu'une ultime séance de discussion, mercredi 22 décembre, avait débouché sur un relevé de conclusions favorables à la signature (*Le Monde* du 31 décembre 1999), paraphé

par les cinq grands syndicats du secteur. La CGT donnera sa position définitive lundi 10 janvier, date à laquelle la séance de signature est prévue. Mais l'avis favorable de la fédération est à lui seul un signe suffisamment fort pour que la CFDT, la CFTC, FO et le SNB-CGC se prononcent à leur tour en faveur de la signature.

« ÉQUILIBRE GLOBAL »

« Notre position est le signe que nous voulons conserver une négociation de branche. Le nouveau texte a des défauts, mais son équilibre global est positif : il résulte d'un rapport de forces que les syndicats ont su mener. En émettant un avis favorable, nous avons choisi la voie qui nous semblait redonner le plus de crédit au syndicalisme, même si ce n'est pas la voie la plus facile », résume un cadre de la CGT, conscient que la position ne sera pas appréciée par tous les militants, qui ne sont pas habitués à finir les négociations en signant.

Marée noire : le Cedre justifie ses liens avec TotalFina et Elf

LE CENTRE de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) a réagi aux informations, parues dans *Le Monde* (daté 5 janvier), sur les accords financiers qui lient les compagnies pétrolières Elf et Total à cette association chargée d'informer le public et le gouvernement sur la marée noire de l'Erika.

Le Cedre justifie ces liens. « La mission du Cedre est une mission d'expertise et une mission scientifique, a déclaré à l'AFP Pierre Maille, maire (PS) de Brest, président du conseil général du Finistère et président du conseil d'administration du Cedre. Que les professionnels de l'industrie pétrolière et chimique y soient présents ne présente que des avantages : avoir aussi la connaissance des produits transportés, connaître un certain nombre de recherches qui sont menées par ces professions, les sensibiliser à ces questions de pollution. »

Le Cedre conteste également le fait d'avoir sous-évalué dans un premier temps l'importance de la marée noire. « Je ne vois pas quel intérêt il y aurait eu à minimiser les conséquences du naufrage, explique, toujours à l'AFP, Georges Peigné, directeur adjoint du Centre. J'admets qu'on ait pu faire des erreurs, notamment sur l'évolution de la pollution. Au départ, il n'y avait pas de menace immédiate pour le littoral. Il est normal qu'il y ait pu y avoir un décalage

dans l'analyse quotidienne. » L'Association Robin des Bois, qui a dénoncé depuis le début de la marée noire cette entente, va plus loin. « Pour nous, le problème est plus grave encore, explique Jacky Bonnemains, son responsable. Ce n'est pas l'indépendance du Cedre qui est en cause, c'est l'indépendance du ministère de l'environnement, qui a normalement la tutelle de cette association. A la dernière journée d'information du Cedre, il y avait clairement, entre les dirigeants du ministère et ceux du Cedre, une cohérence dans l'approche des effets des marées noires, notamment sur le fait que les marées noires ne sont pas nécessairement des catastrophes écologiques, même s'il y a des effets dévastateurs immédiats. »

« COLLUSION ÉVIDENTE »

« On n'est pas surpris, explique Bruno Rebelle, directeur général de Greenpeace. La collusion entre les pétroliers, le Cedre et l'Etat pour minimiser l'importance de la marée noire me semble évidente. C'est une pratique habituelle de ce genre d'industrie de se doter d'un petit laboratoire qui est un alibi pour laisser croire qu'ils ont une pratique environnementale. On est dans un logique qui consiste à dire : "Nous travaillons pour corriger les méfaits de nos erreurs". Nous leur disons : "Travaillez plutôt à prévenir les risques, notamment dans le transport". »

B. H.

Une étude sur les risques de contamination alimentaire

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) s'est réunie, mardi 4 janvier, afin d'évaluer les risques d'une éventuelle contamination des produits de la mer par le fioul de l'Erika. L'Agence est chargée par le gouvernement d'évaluer les risques sur « les produits de la mer, coquillages, poissons, crustacés, céphalopodes ». A partir de l'analyse toxicologique de ce fioul, l'Agence devra définir les seuils admissibles de résidus d'hydrocarbures dans ces produits. Des représentants de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), du Centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) et de l'Institut français du pétrole (IFP) participaient à cette réunion.

Eurotunnel étudie

un deuxième tunnel sous la Manche

EUROTUNNEL étudie la possibilité de construire un deuxième tunnel sous la Manche, selon un communiqué publié mercredi 5 janvier. Ce deuxième lien pourrait être soit un autre tunnel ferroviaire, soit un tunnel routier. Les plans ont été remis officiellement aux gouvernements français et britannique fin décembre. Le président exécutif du groupe, Patrick Ponsolle, a indiqué toutefois qu'« Eurotunnel ne se lancera dans cette démarche que si elle a un impact positif sur la rentabilité de l'entreprise ». Après avoir frôlé la faillite, Eurotunnel est devenu un succès commercial, transportant annuellement près de 20 millions de personnes, mais souffre d'un endettement très élevé.

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre et compositeur français Pierre Boulez**, déjà distingué en 1998 et 1999, est nommé six fois pour les Grammy Awards, qui récompensent tous les ans les meilleurs productions musicales du monde et qui seront décernés le 23 février à Los Angeles. Il pourrait être récompensé deux fois pour un enregistrement du *Concerto pour violon n° 2*, de Bartok, une fois pour *Répons*, « meilleure composition de musique classique contemporaine » ainsi que pour ses interprétations de Schönberg, Mahler et Scriabine.

Tirage du Monde daté mercredi 5 janvier 2000 : 482 930 exemplaires.

1-3

A partir du samedi 8 janvier, Le Monde vous propose un grand jeu concours



1 MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !

4 Twingo Pack, 1 Home Cinéma 133 cm Thomson,

2 PC multimédia Pentium III 500 Mhz, 2 week-

ends à Saint-Petersbourg pour 2, 1 montre Chaumet chrono

acier, 2 téléviseurs 16/9 82 cm Thomson, 1 PC multimédia

AMDK6111 400 Mhz, 1 camescope numérique Thomson,

6 appareils photos numériques Fuji MX-2900, 1 montre

Chaumet Sport Class One, 6 appareils photos

numériques Fuji MX-1500, 5 téléphones Nokia

8810, 1 lecteur DVD vidéo Thomson, 90 CD

baladeurs Thomson, 7 appareils photos numériques Dimara,

90 Mini chaînes Thomson VTCD 800, 90 Organiseurs Oregon

Scientifics, 90 radios cassettes Thomson. Grand Prix

Spécial : des abonnements de 10 ans au Monde.

1.000.000€

